

**TIZI OUZOU, CONSTANTINE : 16 CASEMATES
DÉTRUITES, REDDITION DE 2 TERRORISTES** P.4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN



Ouverture de la Conférence
sur le climat à Paris
**Appels à sauver
la planète** P.5

**La loi de finances
2016 adoptée**

FOIRE

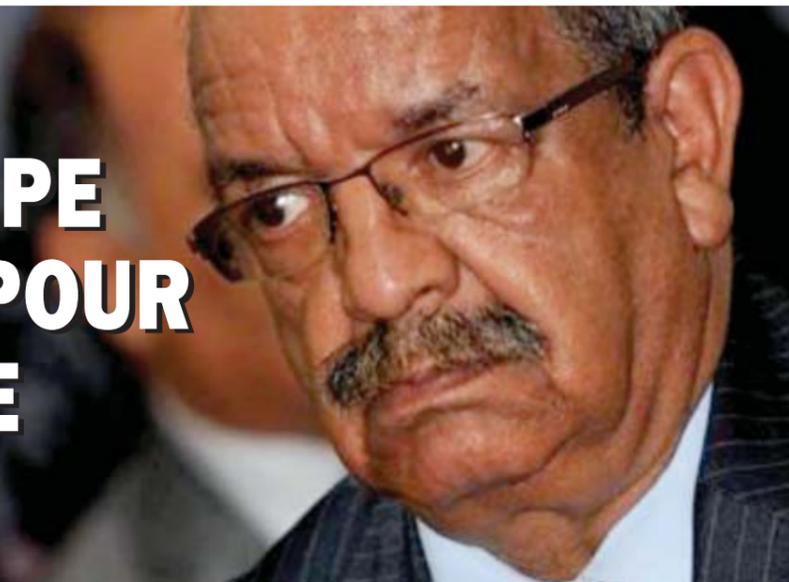
D'EMPOIGNE À L'APN P.2



Ph.: Rachid K.

Libye

**ALGER, ÉTAPE
CRUCIALE POUR
UNE SORTIE
DE CRISE** P.4



**Mascara
Collision
entre un camion
et une voiture,
trois morts** P.4

**El-Bayadh
800 millions
détournés
dans une poste,
5 mandats
de dépôt** P.4

Loi de Finances 2016 adoptée Foire d'empoigne à l'APN



Ph.: Rachid K.

M. Aziza

La loi de Finances 2016 a été adoptée au Parlement sous haute tension. Les députés de l'opposition ne lâchent pas du lest, ils ont protesté, au sein de l'hémicycle de l'Assemblée populaire, avant le début de la séance et à l'extérieur, après le vote. Pour eux, cette loi est antinationale et antiéconomique. Ils ont lancé un appel au président la République pour qu'il ne signe pas cette loi.

Une vive altercation a opposé, hier matin, au Parlement, les députés de l'opposition, PT, FFS, AAV, El Adala et du Parti de la construction nationale contre certains de leurs confrères, issus du parti majoritaire (FLN). L'objet de discorde, du point de vue de la forme, le non-respect du point d'ordre, par le président du Parlement, réclamé par le PT, au début de la séance plénière, consacrée au vote sur le projet de loi de Finances 2016. Mais, dans le fond, c'est plutôt, la «falsification» des amendements de l'opposition qui ont été apportés et approuvés par la commission, mais qui n'ont pas été inscrits dans le rapport. La situation a dégénéré quand les députés du Parti des Travailleurs, soutenus par d'autres formations politiques de l'opposition, ont voulu occuper la tribune du président de l'APN, après que ce dernier ait ignoré leur demande. Un passage qui a été empêché par certains députés FLN. Au-devant de la scène, le député Mohamed Djemaï qui a usé de toutes ses forces pour empêcher les députés du PT à investir le milieu de la salle, au point où il a poussé par terre, une députée du PT.

Ni les députés du FLN, ni même les agents de l'ordre de l'APN, n'ont pu empêcher les députés de l'opposition à envahir la tribune de l'APN. Ils se sont alignés près du président de l'Assemblée, d'autres derrière lui, pour dénoncer «le projet de loi de Finances 2016» qualifié du projet le plus dangereux de l'histoire de

l'Algérie indépendante. Des pancartes à la main, les députés de l'opposition scandaient des slogans contre les ministres «oligarques», contre la «dilapidation des biens» de l'Etat et du peuple, et contre la privatisation des entreprises publiques et la hausse des prix. En face, les députés du FFS, qui ont rejeté le projet de loi de Finances, scandaient à haute voix «l'Algérie est libre et démocratique» en brandissant l'emblème national, et en faisant rappeler «la gloire de nos chouchou».

Le point d'ordre ne fut accordé par Ould Khalifa, qu'après avoir constaté que le déroulement du vote pourrait être compromis. Un retour, soi-disant, à la normale a été enregistré, vers la mi-journée.

Faut-il le rappeler, les députés de l'opposition avaient entamé, avant le début de la séance consacrée au vote, une marche à l'intérieur de l'APN, exigeant le départ des ministres «oligarques» du gouvernement. Ils scandaient : «la honte, la honte, vous avez vendu le pays au dinar symbolique» et d'enchaîner «ministres oligarques dégagez».

Enfin, l'opposition a dénoncé, à travers ses interventions et la présentation des amendements, les pressions exercées sur la commission parlementaire, ne laissant rien passer. «Sur 86 amendements, quasiment aucun n'a pu passer».

Et de préciser que le bureau de l'Assemblée s'est transformé en instance de censure, puisqu'il a rejeté des amendements qui répondaient aux conditions légales de règlement intérieur de l'Assemblée, ils ont modifié les rapports des commissions, ils ont modifié le vote des membres de la commission des Finances, ils ont utilisé tous les moyens anti-démocratiques pour imposer leur loi», dira Ramdane Taazbit, du PT, en citant la transformation de l'amendement 121, pourtant validé par la commission. Et de souligner qu'il s'agit là «d'un coup d'Etat», c'est un projet qui a été mis en œuvre par des ministres oligarques et des députés oligarques. Et

d'estimer que le président de la République qui un défenseur des droits sociaux, ne pourra pas signer une loi pareille. Pour le député Naama Belouar de l'Alliance Verte, cette loi a été votée par une majorité non représentative. «La majorité que détient Amar Saâdani, ne représente de 7% de la population. Il a une majorité parlementaire et non une majorité populaire». Les députés de l'opposition ont quitté la séance dès qu'il a été évoqué l'article 71, qui selon eux est un «crime contre l'institution parlementaire qui a le droit de contrôler l'argent du peuple».

TIRS À BOULETS ROUGES CONTRE EL HADI OULD ALI ET BOUCHOUAREB

Les députés du Parti des Travailleurs ont descendu en flamme le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, qui selon Ramdane Taazbit avait qualifié les députés du PT de «vendus». Taazbit a répondu lors de ses multiples interventions, que le ministre de la Jeunesse et des Sports lui a signifié «qu'il est un bandit». Ramdane Taazbit a mis, dans la gêne, le ministre de la Jeunesse et des Sports en affirmant que ses propos ont été enregistrés. Une remarque qui a poussé le ministre de quitter la séance, un moment, pour se rafraîchir. Interrogé par la presse, sur l'origine du conflit qu'il l'oppose aux députés du PT, il répond en affirmant qu'il n'a rien compris. Les députés du PT, ont affirmé, pour leur part, que le ministre de la Jeunesse et des Sports ne devait pas s'immiscer dans les interventions des députés, en apportant des remarques de mauvais goût, à partir du banc réservé aux ministres. Les autres formations politiques de l'opposition se sont attaqués au ministre de l'Industrie et des Mines, Abdelham Bouhouareb, qui était absent. Une absence perçue par les partis de l'opposition, comme une faiblesse de ne pouvoir affronter les parlementaires, notamment ceux qui sont contre son projet.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Palestine, Sahara occidental : un soutien au-dessus des calculs politiques

Ce n'est pas parce qu'elle est fragilisée à l'intérieur par une situation politique et économique non maîtrisée et qu'elle est confrontée à des menaces extérieures visant à sa déstabilisation que l'Algérie se doit de renoncer au soutien constant qu'elle accorde aux causes palestinienne et sahraouie comme le lui prêchent les quelques voix qui se font entendre de temps à autre ici ou là. Ce soutien que l'Algérie prodigue aux peuples palestinien et sahraoui émane en droite ligne de la fidélité à la Déclaration du premier novembre 1954, acte fondateur de l'Etat algérien indépendant qui fait obligation à l'Algérie d'être aux côtés des peuples en lutte contre l'occupation et l'oppression coloniale. Palestiniens et Sahraouis sont dans cette lutte et ce n'est pas parce que le pays a ses préoccupations propres qu'il ne doit plus s'en tenir au principe d'être à leurs côtés. Ce serait un revirement qui heurterait gravement le sens de l'honneur national, car il procéderait de la trahison envers une position dont les Algériens sont en majorité solidaires. Il a suffi qu'un dignitaire du régime évoque l'affaire du Sahara occidental en paraissant exprimer des réserves sur le soutien accordé par l'Algérie au peuple sahraoui pour que cela suscite à son encontre colère et indignation. S'il est un consensus entre le pouvoir en place, l'opposition dans son ensemble et l'opinion citoyenne, c'est celui que l'Algérie doit tes-

ter solidaire avec la Palestine et le Sahara occidental et avec les autres peuples en général confrontés à l'ingérence étrangère.

On ne peut se déclarer pour les droits de l'homme et les libertés et se détourner de l'injustice criarde et intolérable que subissent Palestiniens et Sahraouis. Aucune considération, qu'elle soit interne ou de l'extérieur, ne peut justifier que l'on prône aux Algériens de se désintéresser de leur combat. Les quelques plumitifs ou prétendus faiseurs d'opinion qui les poussent sur cette voie reproduisent en fait un discours qui, sous les apparences de tenir compte de l'évolution du monde et des défis qu'elle impose, a été celui de leurs prédécesseurs à travers le temps qui n'ont jamais cru à la valeur de la solidarité entre les peuples. Si les Algériens respectent feu Houari Boumediene malgré ce que son pouvoir ait eu de condamnable, c'est principalement parce qu'il a déployé une diplomatie qui a eu pour axe et constante la défense des peuples opprimés auxquels elle n'a ménagé ni l'appui ni l'aide de l'Algérie. La Palestine et le Sahara occidental sont les dernières survivances de l'ordre colonial. L'Algérie a le devoir moral en tant qu'Etat ayant durement combattu cet ordre colonial en le payant chèrement, de rester aux côtés des Palestiniens et des Sahraouis jusqu'à ce qu'ils obtiennent justice. Et ce devoir, la majorité des Algériens s'en font fierté et se détourneront de quiconque voudrait que leur pays s'en affranchisse.

Publicité



PRIX SANOFI DE LA RECHERCHE EN SANTÉ, EN ALGÉRIE. 2^{ème} ÉDITION 2015.

Dans le cadre de la promotion des travaux de recherche en santé, dans le but d'encourager les jeunes chercheurs dans les disciplines biologiques en relation avec l'homme ou en recherche clinique et afin d'accélérer le transfert des connaissances vers des applications diagnostiques et thérapeutiques, Sanofi Aventis Algérie, en collaboration avec l'Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé (ATRSS) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, lance la 2^{ème} édition du Prix national Sanofi de la Recherche en Santé 2015 en Algérie.

Ce prix annuel d'un montant de trois millions cinq cents mille Dinars algériens récompensera les trois (03) meilleurs travaux :

- Le premier lauréat remportera un montant de deux millions (2.000.000) de dinars algériens.
- Le deuxième lauréat remportera un montant d'un million (1.000.000) de dinars algériens.
- Le troisième lauréat remportera un montant de cinq cents mille (500.000) dinars algériens.

La participation au concours implique l'acceptation expresse et sans réserve du règlement intérieur du Prix, en toutes ses stipulations. Le non-respect de ses conditions entraînera la nullité de la participation.

POUR LES TÉLÉCHARGEMENTS DES FORMULAIRES DE SOUMISSIONS, VEUILLEZ CONSULTER NOS SITES WEB :
ATRSS : WWW.ATRSS.DZ / DGRSDT : WWW.DGRSDT.DZ/DDTI / SANOFI : DZ.SANOFI.COM

Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'Agence Thématique de Recherche en Science de la Santé (ATRSS) à l'adresse email : info@atrss.dz.
Au plus tard le 31 décembre 2015 (date limite impérative).
Le dossier de candidature en format papier est à déposer auprès ou à envoyer par courrier recommandé, dans les cinq (05) jours ouvrables qui suivent l'envoi du dossier par email, à l'ATRSS à l'adresse : Cité du chercheur (Ex IAP), route de l'aéroport Ahmed Benbella Es Sénia - Oran - BP 1801/08 Oran El M'Naouar 31000.
Pour plus de renseignements, nous contacter au +213 (0) 41519194 ou +213 (0) 41519202

Tirage du N° 6392
119.989 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20
Imp.: Oran : Imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : Imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

La loi de finances consacre l'immobilisme

Double échec. Non seulement la loi de finances 2016 confirme l'immobilisme, mais le gouvernement gaspille inutilement ses munitions.

Abed Charef

Les débats parlementaires sur le projet de loi de finances 2016 ont pris une curieuse tournure. Le gouvernement, supposé avoir décidé des augmentations de prix de certains produits de large consommation en vue de tenter de combler partiellement le gouffre budgétaire qui se profile, s'est finalement rétracté pour se limiter à une révision de quelques taxes insignifiantes. Avait-il peur de la rue ? S'est-il plié aux orientations du président Abdelaziz Bouteflika qui veut éviter coûte que coûte une nouvelle flambée sur le front social ? Souffre-t-il toujours d'un manque d'imagination et de courage qui l'obligent à gérer sans aucun cap ? Veut-il éviter d'engager un vrai débat économique de peur d'avoir à trancher sur des questions délicates, ou est-il tout simplement inapte à le faire ? Toujours est-il que tout a convergé pour maintenir un statu quo meurtrier.

L'attitude du gouvernement a toutefois fini par le servir. Face à un exécutif très timoré, les députés ont été amenés à se mobiliser pour, selon eux, contrer la politique antisociale du gouvernement. Or, celui-ci n'avait pas l'intention de toucher aux « acquis sociaux », un concept qui n'a plus de sens. Les parlementaires se sont engouffrés dans ce qu'ils ont considéré comme une brèche, chargeant un ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, sans pouvoir réel et sans capacité d'influer sur le cours des choses. Mais ce faisant, les députés ont logiquement dérivé vers un électoralisme teinté de populisme primaire, ce qui occultait les questions de fond qui se posent à l'économie algérienne.

MALADRESSES

Par ses maladresses apparentes, le gouvernement a un peu aidé les députés à faire de la surenchère, un terrain sur lequel le Parti des Travailleurs excelle. Était-il délibéré, cet amateurisme remarqué dont a fait preuve le ministre des Finances ? M. Benkhalfa a en effet introduit un article 71 qui a concentré une partie de la colère des députés. Face à l'incertitude qui pèse sur les recettes budgétaires, le ministère des Finances a voulu se donner la possibilité de transférer des budgets d'un secteur à un autre, ce qui constitue une entorse aux pratiques élémentaires. Les députés ont saisi l'opportunité pour tirer à boulets rouges sur le ministre et lui reprocher de vouloir passer outre les règles constitution-

nelles. C'est de bonne guerre.

Une fois l'engrenage lancé, il était difficile de l'arrêter. Et c'est ainsi que la polémique s'est limitée à deux grands thèmes : des questions de procédure et des attaques en règle contre le scandale que constitueraient les atteintes aux couches les plus défavorisées. Comme si le prix actuel du pain, avec les gaspillages qu'il génère, ne constituait pas un immense scandale ; ou comme si le prix du carburant, générateur de tant de gaspillages et de trafics aux frontières, ne constituait pas une aberration économique.

Ceci ne veut pas dire que les responsabilités sont équitablement partagées. Bien au contraire. Il est de la vocation naturelle de l'opposition de s'opposer, de trouver les arguments les plus variés pour contrer le gouvernement et d'utiliser toutes les armes à sa disposition pour entraver la politique de l'exécutif.

RESPONSABILITÉS DE L'EXÉCUTIF

Par contre, il est de l'obligation du gouvernement de faire preuve de plus de discernement, de clairvoyance, et d'orienter les débats sur les bons thèmes. Et sur ce terrain, le gouvernement a failli. Incapable de concevoir et de mener une politique alternative, il s'accroche à des concepts d'un autre âge. Des membres du gouvernement eux-mêmes ne croient pas à ce qu'ils font. En privé, nombre d'entre eux l'admettent. Mais en public, et dans la gestion des affaires du pays, ils tiennent un autre discours. Ils continuent à manipuler des chiffres qu'ils savent faux ; ils présentent des projets qu'ils savent impossibles à réaliser. Et ils sont ravis quand ils réussissent à mener le débat sur des pistes inutiles, ou sur des terrains où ils sont très forts.

Le débat sur le projet de loi de finances l'a confirmé, avec une agitation qui occulte les vrais problèmes : aucune mesure économique ne peut avoir une portée quelconque aujourd'hui sans une refonte globale du fonctionnement de l'économie algérienne. Augmenter le prix du carburant peut avoir un sens s'il est accompagné d'une relance de la croissance, d'une action sur la parité du dinar, d'une politique des transports différente, et d'une aide ciblée aux couches qui vont le plus en souffrir. Mais augmenter le prix du carburant juste pour combler le déficit budgétaire équivaut à gaspiller une cartouche pour rien. Autant la laisser à un autre gouvernement qui aura, peut-être, un peu plus de cohérence.

Pôle des Forces du Changement

Mise en garde contre les « conséquences de la loi de finances 2016 »

R. N.

Réuni lundi 30 novembre 2015, au siège du parti Talaïe El Hourriyet, sous la direction de son coordinateur, Ali Benflis, le Pôle des Forces du Changement se dit « pré-occupé » par les « inévitables conséquences de la Loi de finances 2016 », adoptée, le jour même, par l'APN et « met en garde sur ses effets sur les conditions de vie du citoyen et particulièrement sur les couches les plus défavorisées ».

Selon un communiqué du Pôle, la réunion a « débattu de la situation politique, économique et sociale » du pays. Le PFC a réaffirmé que « l'absence de légitimité et de crédibilité du

système politique, en place, constitue la cause de l'impasse qui caractérise le fonctionnement de l'ensemble des institutions, à tous les niveaux, et la détérioration de la situation économique et sociale du pays ». Cette « vacance » est « usurpée par des forces occultes extra-constitutionnelles », lit-on dans le communiqué.

Le PFC « considère l'unification de l'action de l'opposition, en vue de contribuer à extirper le pays de sa crise multidimensionnelle, comme un acquis qu'il convient de saluer et de renforcer » et « dénonce les diverses formes de harcèlement et de pression que pratiquent les autorités publiques, à l'égard des médias et l'atteinte à la liberté d'expression ».



Ph.: Rachid K.

Raina Raïkoum

El yazid Dib

Au-delà du député, une crise de légitimité

Désolante image d'une scène parlementaire. Était-ce là un diagnostic d'une bonne santé démocratique ? Était-ce là un dérapage inutile qui n'avait pas lieu d'être ? Le pays

va encore se paver d'une assemblée nationale. Des partis naissent, d'autres s'excitent. Les partisans s'affolent et les opposants boudent. La démocratie c'est aussi un face-à-face d'un oui et d'un non. Peut-on provoquer publiquement la question d'à quoi va servir le député ? A bien représenter les citoyens. A défendre leurs intérêts sociaux et politiques. A utiliser sa lourde bourse financière pour les œuvres de bonne charité. A s'éloigner du wali. A ne pas picorer à toutes les cantines gratuites. A éviter le cholestérol des banquets étatiques. A faire taire la grogne émeutière des électeurs. A bien lire et relire les projets de lois et mâcher l'éventuel amendement. A ne pas, dès la première invite du perchoir, lever la main, sans oser quelquefois lever le petit doigt. Eh bien, ils se cognent, se refusent l'expression en tentant l'usage de la force des biceps au lieu et place de celle de la conviction et de la tolérance.

Changer les choses pour eux, c'est le faire pour les autres. Certes, tout est renversé, même la structure ménagère ou l'indigence politique dans laquelle certains semblent baigner sans dire mot. La bonne rétribution par la grâce d'un Trésor public mis à contribution sait faire boucher les luettes et fermer les clapets. Le député qui se projette en cette fin de mandature va continuer aussi à hanter les administrations, porter des cravates neuves ou usées, jamais de chapeau même sous les pires tempêtes ou tornades nationales et pour d'autres, rares et sélectifs, à faire guise d'enfants terribles et contestataires. Les dernières péripéties ont bien marqué l'absence criarde de ces élus du peuple laissant une administration parfois dépassée à faire aussi le rôle de l'assistantat et de la représentativité populaire. Néanmoins, il se trouve que des parle-

mentaires hors mandat agissent au mieux du faisable pour le compte de la démocratie, du sens politique et du fonctionnement de l'Etat... Les meilleurs députés dans ces temps acrimoniaux ne sont autres que les citoyens aimés et à la bonne écoute de leurs semblables.

Si l'assemblée est un mode de gestion communautaire des affaires publiques, toujours en vogue depuis l'humanité, elle a été toujours objet d'enjeux. C'est sa composante humaine qui lui donne les mauvaises nuances et lui cause le rejet. Tout dépend de ceux qui vont agiter son souffle. On a vu des assemblées insipides, amorphes, à la limite d'une armée composite de fonctionnaires. Obéissants, zélés et bien complaisants. Même le pluralisme politique n'eut pu leur ôter cette fausse hégémonie entretenue becs et ongles par un système trop tendu. La course aux sièges parlementaires, la hargne d'obtenir des fauteuils ministériels ou l'envie chatoyante d'être juché au perchoir de l'APN ou du Sénat n'épargne personne. L'affichage d'ambitions osées ne se fait plus dans l'opacité du système, il se fait au contraire dans l'embrasement, la clarté et avec précision.

Le poste que procure la députation n'obéit à nulle circonspection si ce n'est celle de savoir à quelle caisse de retraités, dans cinq ans, faudrait-il piocher les arrhes et les dividendes engrangés par l'occupation d'un siège dans le cénacle des automates goulus et inassouvis ? Le président, par le biais des réformes qu'il suscite, devrait, dans ses usuelles admonestations brisant l'os dur des tabous et sorties inédites, oser dire à quoi sert un député ? Hélas, c'est un ingrédient vital pour l'existence d'une démocratie rendue impérative. Éviter le langage des mains, c'est éviter l'image vilaine d'une représentativité en pleine crise de légitimité. Qui gueule ne sait pas écouter et qui se tait n'a rien entendu.

Ministère de la Santé

Convention avec une fondation européenne contre la cécité

M. Aziza

Le ministère de la Santé et de la réforme hospitalière a signé hier, une convention de partenariat avec la fondation européenne THEA (le premier groupe indépendant européen en ophtalmologie), au siège du département de Abdelmalek Boudiaf. L'enjeu est de lutter contre les maladies causant la cécité, notamment le trachome. Cette action s'appuie sur la stratégie de l'Organisation onusienne de la santé, visant à éliminer le trachome à l'horizon 2020. D'ailleurs, l'année 2020 a été baptisée « Année de Vision 2020 : Le droit à la vue ».

A noter que l'Algérie compte plus 180.000 non-voyants. Les spécialistes craignent le pire pour les années à venir, si jamais on ne corrige pas, à temps, les causes de

cécité évitable. Les pronostics de la population handicapée visuelle, à l'horizon 2020, ont estimé à plus de 190.000 cas et pourrait atteindre plus de 210.000, en 2025. Pourtant, 80% de ces déficiences peuvent être prévenues ou guéries.

Conscient que la cécité est un grave problème de santé publique et un fardeau économique pour la société, le ministère de la Santé n'a pas hésité à coopérer avec la fondation THEA pour lutter contre le trachome dont sa prévalence, en Algérie, est estimée à 5,5%, selon les données officielles.

La Fondation d'entreprise THEA présidée par le Professeur Serge Resnikoff, membre du conseil exécutif de l'Agence internationale de lutte contre la cécité et administrateur du conseil international d'ophtalmologie a été lancée en 2012. C'est en fait l'aboutisse-

ment d'un engagement plus que séculaire de l'ancêtre Paul Chibret, jeune médecin militaire, spécialiste en ophtalmologie, qui s'est rendu en Algérie, en 1870, loin de sa région natale, pour aller soulager la souffrance humaine, notamment les personnes souffrant de problèmes visuels.

Selon le Professeur Serge Resnikoff, « il y a 140 ans, Paul Chibret, le grand 'ancêtre', l'un des précurseurs de l'action humanitaire internationale et de la médecine de terrain, dans les pays du Sud, nous a montré la route.

C'est, aujourd'hui, pour nous un devoir autant qu'une joie que de poursuivre son combat », a-t-il précisé, en affirmant que l'action au service de la santé oculaire, dans les pays défavorisés est ainsi devenue une tradition familiale qui ne s'est jamais démentie.

Libye

Alger, étape cruciale pour une sortie de crise

Moncef Wafi

La 7^{ème} réunion ministérielle des pays voisins de la Libye, prévue aujourd'hui, à Alger, ne sera pas ordinaire du fait même que c'est la première, du tout nouveau représentant spécial de Ban Ki-Moon, et chef de la Mission d'appui des Nations unies, en Libye (MANUL), le très expérimenté allemand, Martin Kobler, qui a succédé au très controversé espagnol, Bernardino Leon. Ce dernier était parvenu, au terme de près d'une année de négociations, à arracher un accord sur un gouvernement d'Union nationale, mais le document a été par la suite rejeté par les deux parlements, qui se disputent le pouvoir en Libye d'autant plus que l'Espagnol avait négocié un poste diplomatique avec les Emirats arabes unis, partie prenante dans la guerre civile libyenne. Ce rendez-vous, qui s'intercale entre celui de N'Djamena, en juin dernier, et la tripartite algéro-égypto-italienne autour du dossier libyen, est qualifié d'étape importante vers une solution définitive du problème libyen. Alger, qui a toujours milité pour une issue politique et pacifique du conflit entre les Libyens, aura à cœur de réitérer ses convictions en plaidant la mise en place d'un gouvernement d'Union nationale, sous l'égide de l'ONU. Pour Abdelkader Messahel, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, cette rencontre permettra aux pays voisins et aux représentants des organisations régionales et internationales de s'échanger les informations sur situation en Libye et dans la région en analysant, en parallèle, les derniers développe-

ments. Une rencontre renforcée, également, par la signature par le Parlement libyen reconnu, internationalement, de la déclaration de soutien à un gouvernement d'Union nationale qui aura la lourde tâche de gérer une transition et préparer des élections dans un climat de violence. Une démarche qualifiée comme la «seule voie à même de rétablir la stabilité et de préserver l'unité de la Libye» d'autant plus que lors de l'entretien de Favez El-Sarraj, candidat au poste de chef du gouvernement d'Union nationale de la Libye, avec M. Messahel, Alger avait derechef réaffirmé son soutien aux efforts visant à trouver une solution politique à la crise libyenne et au nouveau représentant onusien, Martin Kobler. Un début de solution qui est, déjà, sur la table mais qui butte, malgré son unanimité, sur des appétits encore plus grands de certaines parties du conflit. L'Algérie consciente du poids des voisins et de l'urgence d'une réaction, a de tout temps, appelé à une collaboration internationale et cette 7^{ème} réunion verra la participation de l'Egypte, du Soudan, du Niger, du Tchad et de la Tunisie, en plus de l'Union africaine (UA), de la Ligue arabe et de l'Union européenne (UE). A cet égard, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a rappelé, récemment, la «profonde inquiétude» de l'UA sur la situation en Libye, faisant référence au danger terroriste. Dans le même sillage, la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a noté, à ce propos, que l'UE se tient prête à aider, financièrement, le nouveau gouvernement d'Union nationale libyen, en cas d'accord.

Renouvellement du permis de conduire Le certificat de capacité n'est plus exigé

Le certificat de capacité n'est plus exigé pour tout renouvellement du permis de conduire, a indiqué dimanche le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le certificat de capacité était auparavant exigé pour tout renouvellement du permis de conduire en cas de changement de résidence d'une wilaya à une autre. Dimanche, le minist-

ère a indiqué que les citoyens âgés de 65 ans et plus pouvaient désormais renouveler leur permis de conduire pour une durée de cinq ans, alors qu'elle était de 2 ans auparavant. Ces mesures entrent dans le cadre de la volonté des autorités de mettre fin aux lenteurs administratives en facilitant la délivrance des documents administratifs.

LPP : début de l'opération de choix des sites le 1^{er} décembre

L'opération de choix des sites pour les souscripteurs au programme de Logement public promotionnel (LPP) débutera, mardi 1^{er} décembre 2015, indique, lundi, un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Les souscripteurs au programme LPP ayant versé la deuxième tranche du prix du logement, pourront choisir les sites de leurs futurs logements, via le site web de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), (www.enpi.dz). Les souscripteurs pourront utiliser le numéro inscrit sur le reçu de paiement pour avoir accès au site, précise la même source qui a ajou-

té que les directions régionales de l'ENPI et ses services resteront à la disposition des souscripteurs. L'opération de versement de la deuxième tranche pour ce programme avait débuté, fin octobre dernier. Le montant de cette deuxième tranche est estimé à 1 million de DA alors que les 4.200 souscripteurs aux programmes 'AADL 2001-2002, transférés vers la formule LPP ont bénéficié d'une réduction de ce montant. La formule LPP est destinée aux citoyens de la classe moyenne dont les salaires varient entre 1.0800 DA et 216.000 DA. Cette catégorie ne pouvait pas souscrire aux programmes du Logement social.

Conseil supérieur de la magistrature La nomination de 150 magistrats approuvée

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), réuni hier à Alger, a approuvé la nomination de 150 magistrats et la titularisation de 133 magistrats, a indiqué cette instance judiciaire.

Le CSM «a approuvé la nomination de 150 magistrats, conformément à l'article 3 du statut de la magistrature, de même qu'il a approuvé la titularisation de 133 magistrats et a prorogé la période de probation d'une année pour 2 magistrats, conformément à l'article 40 dudit statut», a précisé le CSM dans un com-

munié. Le Conseil a également désigné deux magistrats de la Cour suprême au sein du Comité directeur dudit organe, et ce, «conformément à l'article 07 du décret présidentiel n°15-261 du 8 octobre fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication».

Le CSM a émis également un avis «favorable» pour la

mise en disponibilité de 2 magistrats pour des raisons médicales et familiales», et a entériné la fin de détachement d'un magistrat, ajoute la même source.

Ces décisions ont été prises conformément à l'article 45 du règlement intérieur du Conseil et dont le bureau permanent a procédé dimanche à l'étude des questions ayant trait à la carrière des magistrats.

Par ailleurs, le Conseil a étudié les différents points inhérents à la carrière des magistrats, conclut le communiqué.

Tizi Ouzou, Constantine 16 casemates détruites, reddition de deux terroristes

Seize casemates aménagées, trois bombes de confection artisanale et des outils de détonation ont été découverts et détruits dimanche par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de fouille et de ratissage menée près de la commune d'Aghrib, au nord de la ville d'Azzazga, ayant permis de mettre hors d'état de nuire deux terroristes et de récupérer deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et une quantité de munitions, un détachement de

l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou (1^{ère} Région militaire) a découvert et détruit, le 29 novembre 2015, seize casemates aménagées, trois bombes de confection artisanale, des outils de détonation, des denrées alimentaires, des médicaments, des téléphones portables et d'autres objets », précise le communiqué. D'autre part, « grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire et des services de sécurité, deux terroristes se sont rendus au niveau du secteur opérationnel de Constantine (5^{ème} RM), en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un pistolet automatique et une quantité de munitions »,

selon la même source. A Bir El-Ater, du secteur opérationnel de Tébessa, un contrebandier a été appréhendé en possession de deux pistolets automatiques », ajoute la même source. Par ailleurs, « A la 2^{ème} Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Oran et à Relizane, six narcotrafiquants et ont saisi 60 kilogrammes de kif traité et quatre véhicules touristiques ». De même, « les gardes-frontières de Tlemcen ont déjoué une tentative de contrebande d'une importante quantité de carburant s'élevant à 27.515 litres et ont saisi des véhicules touristiques », indique également le communiqué.

Mascara

Collision entre un camion et une voiture, trois morts

Trois personnes ont trouvé la mort, lundi matin, suite à une collision entre un camion et un véhicule léger, survenue dans la commune de Sidi Abdelmoumène, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya de Mascara.

L'accident s'est produit sur la RN 17 A, aux environs de 7h30, au lieu-dit «Mactaa Menouar», relevant de la commune de Sidi Abdelmoumène, dans la daïra de Mohammadia.

Les trois victimes, deux hommes et une femme, se trouvaient

à bord du véhicule de tourisme. Leurs dépouilles mortelles ont été transférées à la morgue de l'hôpital de Mohammadia, ajoute-t-on de même source. Une enquête a été ouverte sur les circonstances de l'accident.

Médéa

Le gaz fait deux morts

Deux personnes sont mortes lundi à Aïn Boucif (à 75 km au sud-est de Médéa) asphyxiées suite à l'inhalation de gaz butane qui s'était échappé d'un appareil de cuisson, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les corps sans vie des deux victimes, âgées respectivement de 41 et 77 ans, ont été retrouvés dans leur domicile, situé au quartier El-Karia El-Gharbia, à la périphérie de la com-

mune de Aïn Boucif, a indiqué la même source, précisant que malgré les tentatives de réanimation entreprises par les secouristes, ces derniers n'ont pu que constater le décès des deux personnes.

Trois membres d'une même famille, résidant dans le quartier Zobra, à Ksar-El-Boukhari (63 km au sud de Médéa), ont été sauvés «in extremis» d'une mort certaine, dimanche, après avoir été expo-

sés pendant plusieurs minutes à du monoxyde de carbone, provenant d'un appareil de chauffage défectueux, a-t-on relevé de même source. Les trois personnes, qui souffraient de maux de tête et de difficultés respiratoires, ont été prises en charge sur place, avant d'être évacuées à l'hôpital de la ville où elles ont reçu les soins nécessaires, a-t-on ajouté à la Protection civile.

El-Bayadh

800 millions détournés dans une poste, 5 mandats de dépôt

Hadj Mostefaoui

A la suite d'une longue et minutieuse enquête effectuée par les éléments de la brigade financière de la sûreté de daïra de Bougtob, dans la wilaya d'El-Bayadh, quatre agents préposés aux guichets ainsi que le receveur de l'agence postale de ce chef-lieu de la daïra, viennent d'être récemment arrêtés la suite de la découverte d'un trou finan-

cier de 800 millions de centimes dans les caisses.

Les agents mis en cause opéraient des encaissements directement sur les mandats adressés à leurs destinataires, des bénéficiaires du filet social et ceci depuis l'année 2012, ainsi que sur les comptes de 12 autres clients, détenteurs de CCP, en imitant leur signature sur des chèques de secours et en déposant des copies de pièces d'identité de

leurs victimes. Une procédure qui leur permettait de détourner à leur guise des sommes faramineuses. Le pot aux roses a été découvert à la suite d'une information parvenue aux oreilles des policiers qui n'ont pas tardé à lever le voile sur ce détournement. Présentés devant le procureur de la République, les cinq mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt et écroués à la maison d'arrêt.

Ouverture de la conférence sur le climat à Paris
Appels à sauver la planète



Par Catherine Hours, Hervé Asquin de l'AFP

Une conférence historique sur le climat s'est ouverte hier lundi près de Paris avec des appels vibrants à trouver un accord pour sauver la planète, en présence de 150 chefs d'Etat et de gouvernement appelés à prendre leurs responsabilités. A l'ouverture de ce sommet exceptionnel, l'Américain Barack Obama, le Chinois Xi Jinping, le Japonais Shinzo Abe, le Français François Hollande et leurs homologues du monde entier, ont observé une minute de silence après les attentats récemment perpétrés dans plusieurs pays, dont la France. Réunis dans le parc des expositions du Bourget transformé en forteresse après les attentats djihadistes de Paris (130 morts), ils se sont tous levés pour cet hommage aux victimes. "Je n'oppose pas la lutte contre le terrorisme à la lutte contre le changement climatique", a déclaré à la tribune le président Hollande: "ce sont deux grands défis mondiaux que nous devons relever". "Nous devons (à nos enfants) une planète préservée des catastrophes", a-t-il insisté, soulignant que la COP21 est "un immense espoir que nous n'avons pas le droit de décevoir": "il s'agit de décider ici à Paris de l'avenir même de la planète". La conférence est censée produire d'ici au 11 décembre le tout premier accord universel contre le réchauffement. "Faisons de la conférence de Paris le succès historique que le monde attend", a plaidé le ministre français Laurent Fabius, président tout juste élu de cette COP21. Aux négociateurs des 195 pays réunis juste avant le sommet des chefs d'Etat, il avait lancé: "Nous avons encore beaucoup de travail; le succès n'est pas encore acquis mais il est à notre portée".

«IMPULSION POLITIQUE»

Au cours de la journée, les leaders du monde devaient s'exprimer à tour de rôle - pendant 3 minutes maximum - sur l'engagement de leur pays pour le climat, afin de donner une "impulsion politique" aux négociateurs, qui devaient reprendre leurs travaux dès hier soir. Echaudée par l'échec de Copenhague en 2009, la France a invité les chefs d'Etat dès l'ouverture des discussions. "Je vous appelle à donner des instructions à vos ministres et vos négociateurs pour qu'ils choisissent la voie du compromis", leur a dit le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon.

Pékin et Washington, les deux plus gros pollueurs de la planète, sont conscients qu'il est de leur "responsabilité d'agir", avait déclaré peu avant Barack Obama à l'issue d'une rencontre avec Xi Jinping. La veille, de nombreuses marches dans le monde entier ont réuni plusieurs centaines de milliers de manifestants qui ont réclamé "un accord climatique fort". La COP21 accueille 10.000 délégués et autant d'observateurs et journalistes: c'est la plus grande conférence climat, la plus grande concentration de chefs d'Etat réunis par l'ONU hors son Assemblée annuelle, la plus grande réunion diplomatique jamais organisée en France... Objectif de ces deux semaines: élaborer le premier accord engageant l'ensemble de la communauté internationale à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, afin de limiter le réchauffement global à +2°C par rapport à l'ère pré-industrielle. Le constat est établi: le monde se réchauffe, sous l'effet des émissions issues de la combustion des énergies fossiles, mais aussi des modes de production agricole et d'une déforestation chaque année plus intense. Du Pakistan aux îles du Pacifique, de la Californie aux vignobles du Bordelais en France, le climat dérégulé bouleverse des régions entières: sécheresses, côtes grignotées par la mer, récifs coralliens rongés par l'acidification des océans...

Au-delà de +2°C, les scientifiques redoutent un emballement: cyclones à répétition, chute des rendements agricoles, submersion de territoires, de New York à Bombay... "En modifiant le climat, nous devenons les architectes de notre propre destruction", a dit le Prince Charles lundi à la tribune de la COP. En vue de la conférence de Paris, 184 pays (sur 195) ont publié des plans de réduction de leurs émissions, une participation inespérée qui place cependant encore le monde sur une trajectoire de +3°C. Les négociations s'annoncent ardues car tous les pays ont leurs "lignes rouges" qu'ils ne voudront pas franchir. Les pays développés doivent "assumer plus de responsabilités" que les pays en voie de développement et ceux-ci doivent être "autorisés à se développer", a ainsi prévenu le Premier ministre indien Narendra Modi dans une tribune du Financial Times. Cette journée devrait aussi être rythmée par de nombreuses rencontres bilatérales, au-delà du climat. La capitale française vivait aussi à l'heure de la COP21, surveillée par 6.300 membres des forces de l'ordre et soumise à des restrictions de circulation.

Poutine refuse de rencontrer Erdogan à Paris

Par Karim Talbi Et Thibault Marchand de l'AFP

Vladimir Poutine a refusé de rencontrer hier lundi à Paris Recep Tayyip Erdogan malgré l'insistance du président turc, dont le pays va subir les sanctions économiques de Moscou après avoir abattu un bombardier russe à sa frontière avec la Syrie. Près d'une semaine après l'intervention audessus de la frontière turco-syrienne de deux avions de chasse turcs F-16 pour descendre en flammes un bombardier Soukhoï-24 de retour de mission, la grave crise diplomatique entre la Russie et la Turquie ne connaît aucun signe de détente. Ankara refuse de s'excuser et maintient avoir agi légitimement pour protéger son espace aérien. Alors que le corps du lieutenant-colonel Oleg Pechkov - pilote mitraillé par des rebelles syriens alors qu'il retombait en parachute - a quitté dans la matinée la Turquie pour être rapatrié, la fièvre anti-turque continue en Russie et les médias d'Etat tirent à boulets rouges sur la Turquie, hier encore partenaire privilégié.

Parallèlement, les autorités russes peaufinent l'ensemble des sanctions économiques décrétées contre la Turquie, dont l'ampleur devrait être limitée mais l'impact réel. Lundi matin, le Kremlin a catégoriquement exclu toute rencontre entre Vladimir Poutine et son homologue turc qui se trouvent tous deux au Bourget, près de Paris, pour participer au sommet sur le climat. Moscou continue de bouder Ankara malgré les appels insistants du président turc à rencontrer le chef de l'Etat russe "en face à face". Furieuse, la Russie accuse depuis l'incident la Turquie d'avoir partie liée avec l'organisation djihadiste Etat islamique (Daech) et exige des excuses. "Aucun Premier ministre turc, aucun président, aucune autorité ne s'excusera", a maintenu lundi le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu après



avoir rencontré à Bruxelles Jens Stoltenberg, le secrétaire général de l'Otan dont la Turquie est membre. "Aucun pays ne peut nous demander des excuses car nous n'avons fait que notre devoir", à savoir "protéger notre espace aérien et notre frontière", a-t-il plaidé. Répétant que la Turquie n'avait "aucunement l'intention d'avoir une escalade" avec la Russie, M. Davutoglu a appelé Moscou à "reconsidérer" ses sanctions économiques, soulignant qu'elles étaient "contraires" aux intérêts de la Turquie comme de la Russie. Le secrétaire général de l'Otan a une nouvelle fois appelé au "calme", mais a souligné que la défense de son espace aérien était "le droit souverain de la Turquie".

Le gouvernement russe a adopté des sanctions diplomatiques et économiques: rétablissement du régime des visas, interdiction de vols charter entre les deux pays, interdiction pour les employeurs russes d'embaucher des Turcs ou interdiction des importations de certaines marchandises turques. Le corps du pilote du Soukhoï Su-24 abattu la semaine dernière a quitté la Turquie pour la Russie où il devrait prochainement arriver. La dépouille du pilote, remise aux

autorités turques, avait été rapatriée dimanche de la région frontalière de Hatay jusqu'à Ankara, où une cérémonie s'est déroulée en présence de représentants russes. Le lieutenant-colonel Oleg Pechkov, 45 ans, avait été tué alors qu'il retombait en parachute après s'être éjecté. Son navigateur, le capitaine Konstantin Mourakhtine, avait lui été secouru à l'issue d'une opération des forces spéciales russes et syriennes. Une première tentative de sauvetage avait coûté la vie à un soldat d'infanterie de marine. Le pilote sera enterré à Lipetsk (500 km au sud-est de Moscou), où il résidait, ont rapporté les médias russes qui précisent que cet officier avait grandi à Oskemen, aujourd'hui situé dans l'est du Kazakhstan. Formé dans une école militaire de Iékatérinbourg (Oural), Oleg Pechkov était marié et avait deux enfants de 8 et 16 ans. Le 25 novembre, dès le lendemain de la mort du pilote, Vladimir Poutine avait signé un décret décorant Oleg Pechkov, à titre posthume, et Konstantine Mourakhtine du titre de "Héros de la Fédération de Russie". Le capitaine Mourakhtine est actuellement hospitalisé dans un hôpital de Moscou, selon l'agence de presse russe Ria Novosti.

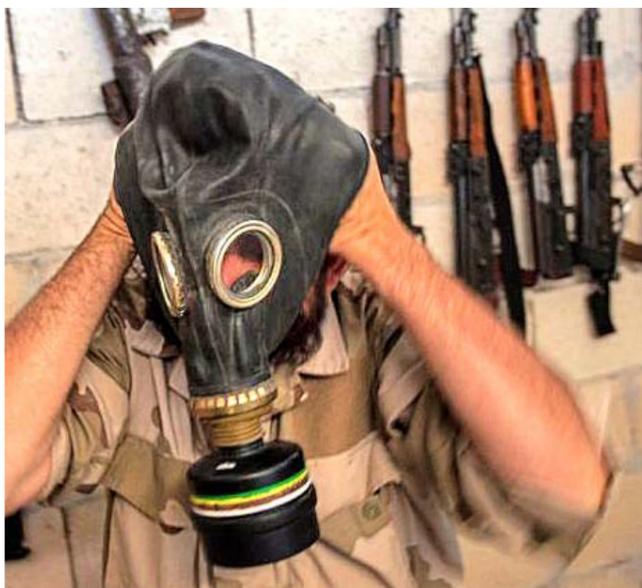
OIAC
Damas dément tout usage d'armes chimiques

La Syrie a "catégoriquement" démenti lundi avoir jamais fait usage d'armes chimiques, dont du gaz de chlore, depuis le déclenchement de la guerre civile en 2011, assurant devant l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques coopérer pleinement avec les efforts de destruction des stocks. "Nous souhaitons ici affirmer catégoriquement que nous n'avons jamais fait usage de chlore ni d'autres matières chimiques toxiques au cours (...) de quelque opération que ce soit en Syrie

depuis le début de la crise jusqu'à ce jour", a assuré le numéro deux de la diplomatie syrienne, Fayçal Mekdad, devant l'OIAC réunie à La Haye pour sa session annuelle. Cette affirmation de Damas intervient alors qu'un nombre grandissant de pays, dont des membres de l'Union européenne, les Etats-Unis et le Canada, dénoncent le manque d'efforts du régime du président syrien Bachar al-Assad pour détruire ses réserves d'armes chimiques. Il existe "de nombreuses incertitu-

des au sujet de la destruction du programme syrien d'armes chimiques, notamment les manques et les contradictions dans les déclarations" de Damas, a assuré un représentant de l'UE, Jacek Bylica, aux représentants des 192 Etats parties. "Ces incertitudes créent des doutes quant au respect de la Syrie de ses obligations aux termes de la convention", a-t-il ajouté. Ces doutes rendent "impossible de croire que le programme a été détruit de manière irréversible".

L'OIAC s'était dite la semaine dernière "gravement inquiète" de l'utilisation continue d'armes chimiques en Syrie et avait demandé que les responsables soient traduits en justice. L'OIAC avait confirmé le 6 novembre que du gaz moutarde avait été utilisé en août et du gaz de chlore en mars, sans pour autant désigner de coupables. Les accusations de recours aux armes chimiques, par le groupe Etat islamique ou le régime syrien, se sont multipliées dernièrement. Après une attaque chimique qui a tué des centaines de personnes dans la région de la Ghouta orientale, à l'est de Damas, en août 2013, la Syrie avait accepté de déclarer et de remettre son arsenal chimique dans le cadre d'un accord supervisé par l'OIAC. Au total, 1.300 m3 d'armes chimiques ont été saisies en Syrie, dont du gaz moutarde et du sarin.



Finances publiques, marchés et solidarités

Un cap invisible, une prétention superficielle

Non le gouvernement dans sa nouvelle loi de finances n'a pas l'intention de s'embarasser d'une stratégie à moyen et long terme. Il semble faire sienne la maxime de Keynes «à long terme nous sommes tous morts». La rationalisation des dépenses n'est pas une politique économique, elle la suppose. Il veut pouvoir se délester au gré des choses plutôt que d'orienter leur mouvement.



Par Arezki Derguini

L'article 71 du projet de loi des finances 2016 abrogé par les députés de la commission des finances de l'APN, dit article des «décrets d'ajustement», autorisait le gouvernement à prendre les mesures qui pouvaient lui permettre de saisir toutes les opportunités de réduire la dépendance aux recettes de la fiscalité pétrolière, de remettre en cause certains engagements devenus trop coûteux, sans en référer au parlement. Cela aurait été acceptable si un cap, que l'on pouvait ne pas perdre de vue, était visible. Car il y a des choses que le gouvernement peut obtenir en n'appliquant pas la loi, d'autres sans laquelle il ne peut faire, comme d'établir une taxe sur certains produits ou accorder quelques avantages fiscaux. La taxe sur l'importation des «couches pour incontinence adultes» relève de ce calcul d'épicier.

Où une telle philosophie dont l'esprit est de rester au plus près du cours des choses est on ne peut plus défendable. On ne lui reprochera pas cela. Le problème est que si l'on veut interagir avec ce cours, il faut un cap. Autrement on se laisse emporter. Se laisser porter et ne pas sombrer, on veillera à ce que le port qui nous accueillera ne soit pas malveillant. Cela semble être déjà beaucoup étant donné les tempêtes qui menacent. Telle est la philosophie qui semblait émaner de ce projet de loi de finances.

Pour la majorité des députés, le gouvernement se donne une trop grande marge de manœuvre : on ne sait pas si ces mesures vont appauvrir la société pour sauver l'État et donc aggraver la crise de la fiscalité ou s'il dispose d'une stratégie de sortie de crise. Ceci étant, il peut y avoir là, un programme minimum et un autre maximal : un programme défensif et un autre offensif, de réformes réelles à même de relancer la production nationale. Encore faudrait-il que ce dernier existe et qu'il puisse être assumé par les forces intéressées. Car il ne

faut pas se faire d'illusions, l'absence de stratégie gouvernementale signifierait qu'il travaille pour laisser à d'autres le soin de la définir. Les acteurs ne peuvent rester passifs face au cours des choses et attendront de lui un comportement adéquat. Et il n'est pas écrit qu'il pourra surfer d'une stratégie avantageuse à une autre. La définition du cap est donc d'importance : sans un tel cap, aucun redressement, aucun investissement à long terme ne pourra être effectué, juste des ajustements, des investissements superficiels sur un cours des choses dont la pente malheureusement nous entraîne vers une fragmentation de la société.

La fiscalité pétrolière permettait un financement de la solidarité nationale, la fiscalité ordinaire pourra-t-elle en faire autant ? On envisage déjà l'abandon du financement de certains investissements par l'impôt. Ce que réclamaient depuis longtemps certains économistes. On ne voulait pas alors décoller du cours des choses. Faute de ne pas avoir impliqué le marché dans le financement des investissements infrastructurels depuis longtemps, jusqu'où peut aller le financement par le marché aujourd'hui s'il était requis ? Et de quelles ressources dispose-t-il ? Trop superficielles à notre avis pour être en mesure de redresser le cours des choses, de réhabiliter la fiscalité ordinaire, de financer le budget de fonctionnement et d'engager des investissements à long terme.

Où, car par investissement, il faudra entendre un investissement social en capital confiance et en capital humain, et non pas simplement un capital financier, comme on devrait facilement s'en convaincre si on se rappelle que ce n'est pas lui qui a fait défaut dans le passé. Le capital étranger lui-même acceptera de nous vendre des usines à lait ou à voitures au lieu de nous vendre du lait et des voitures, pour ne pas perdre un marché ou en prendre un à un concurrent, mais il

ne créera pas une dynamique d'accumulation. Il fera de l'import-substitution lui aussi. Pour attirer l'investissement direct étranger, il faudrait des territoires attractifs. Soit des territoires à fort capital social et humain. Même des zones franches ne seraient pas concurrentielles si elles ne disposaient pas de tels capitaux immatériels.

Or pour produire ce genre de capitaux, social et humain, il faudrait une autre école qui n'attend pas tout de l'État, qui ne sépare pas le travail et le savoir : non pas emprunter un savoir livresque d'autrui d'abord et travailler ensuite, mais travailler d'abord et s'améliorer ensuite en copiant les premiers de la classe et innovant ensuite. Imiter les zones franches tunisiennes ou marocaines renflouerait quelque peu les caisses de l'État, mais ne constituerait que des enclaves sans effet sur la productivité d'ensemble de l'économie. Il faudrait pour réhabiliter la fiscalité ordinaire, mettre la société au travail, avoir des premiers de la classe qui peuvent être imités, créer des revenus et non pas simplement rester obnubilés par les caisses qui se vident de l'État. Il faudrait un autre rapport entre gouvernants et gouvernés qui fasse place à ces institutions invisibles (Pierre Rosanvallon) qui produisent la confiance et réduisent l'incertitude.

RETOURNER À NOS BASES DE SOLIDARITÉ ET DE REVENU

Le marché sera donc incapable de financer les services publics et les finances publiques de soutenir la solidarité. Où est donc le salut ? Retourner à nos bases de solidarité et de revenu. Réactiver le meilleur des solidarités dites primaires avant que nous soyons obligés d'y retourner de manière catastrophique. Revenir à nos revenus réels pour rééquilibrer nos comptes au lieu de persister dans une consommation dont nous n'aurons plus les moyens et pour nous approprier des savoirs faire, construire un pou-

voir d'achat réel. Cela a un coût politique : qui voudra revenir à ses revenus réels s'il n'a pas confiance dans l'avenir collectif ? Nous avons eu probablement raison d'investir dans les infrastructures, l'habitat, etc. tant que les causes de l'échec de l'industrialisation n'avaient pas été dépassées, tant qu'il nous paraissait difficile de remettre en cause les dispositions sociales actuelles. Mais ces réalisations risquent de n'avoir servi à rien si la crise ne nous offre pas l'opportunité de les corriger, si nous n'achevons pas notre effort.

La solidarité nationale ne pouvait pas tenir sur la base d'une fiscalité pétrolière, car celle-ci en même temps qu'elle sapait l'esprit de la solidarité sociale ne pouvait être pérenne. La fiscalité pétrolière a permis à un certain esprit de solidarité de se développer, celui qui mettait l'État en son cœur. Nous avons cultivé un esprit jacobin. Or nous avons besoin d'un autre esprit pour mobiliser nos ressources profondes. Il faut être encore plus proche, non plus du simple cours des choses, mais des bonnes dispositions de la société, des dispositions qui poussent la société à accroître son surplus et non ses dettes. Nous cultivons la consommation, nous dissipons le capital naturel des générations futures. D'avoir trop cultivé la consommation nous devons accepter le retour de bâton, il faut aujourd'hui cultiver l'effort. D'avoir refusé la compétition internationale, nous avons été poussés dans nos retranchements. Dans le passé précolonial, nous avons tourné le dos à l'Occident, dans le passé postcolonial nous avons fermé nos frontières à la concurrence de leurs produits. Bientôt nous aurons à ouvrir nos frontières de gré ou de force, à céder nos marchés. Hier le prix à payer était le colonialisme, aujourd'hui il est celui du désordre ou de la soumission. Nous avons perdu une bataille, celle de la production. Nous avons le choix entre une soumission servile, ou une soumission forcée mais à laquelle on ne se rendrait pas. La génération de la guerre de libéra-

tion a échoué, mais elle n'avait pas tort. Elle n'avait pas les moyens de se mettre outre mesure à la hauteur du monde. L'échec est coûteux, mais le sommeil précolonial ne nous a-t-il pas coûté un million et demi de martyrs ? Alors que choisir ? Se soumettre au cours des choses pour être en mesure de le remonter ou se débattre pour s'enfoncer plus rapidement dans la crise ? Seul le vainqueur peut remettre en cause les règles du jeu. Pour celles qui gouvernent l'économie du monde, nous ne pouvions en être là. Revenir donc à nos bases serait plus salutaire pour mieux nous relancer que de gesticuler ou de bricoler.

Revenir à nos bases c'est aussi revenir à nos croyances. Pour fonder nos institutions de confiance, il faut nous appuyer sur ce que nous croyons. Les Anglais croient en l'individu, au marché et se méfient de l'État ; les Suédois croient à l'État, au groupe et domestiquent le marché ; les Français croient en l'État, se méfient du marché, chaque société fonde ses actions sur des croyances qu'elle éprouve[1].

A quoi croyons-nous, quelles sont les institutions qui peuvent fabriquer notre confiance ? Nous devons faire le point sur nos expériences de l'État et du marché, la part qu'ils doivent prendre dans nos actions. Nous produisons des nihilistes parce que, pâles rationalistes, nos actions ne sont pas enracinées dans de solides croyances, parce que nous n'éprouvons pas nos croyances.

L'ÉTAT STRATÈGE, LE CONTRE-EXEMPLE SUÉDOIS

La Suède à la suite de la crise financière des années quatre-vingt-dix a engagé de profondes réformes que l'on cite aujourd'hui sur le mode exemplaire. Elle a confié le management et la réalisation d'objectifs publics au secteur privé, mais en conservant leur financement par l'impôt. Il en a résulté une division du travail : l'État définit les objectifs du service public et de l'économie alors que le marché et la compétition disent les moyens de les réaliser. Ici nulle défiance des citoyens vis-à-vis de leur État, nulle aversion vis-à-vis de l'impôt. Un État stratège, régulateur, mais non producteur. La société modère sa différenciation et la soumet au service de la collectivité. Ici ce n'est plus l'industrie nationale qui contient l'intérêt particulier dans l'intérêt général (Adam Smith), ce sont les services publics, les intérêts nationaux quantifiés dans des objectifs précis que réalisent les particuliers. Un politique comptable de ses objectifs, une société civile comptable de ses performances. Ici la définition des objectifs de l'intérêt collectif et la manière d'y arriver sont longuement préparées. Après le temps de la mise en disposition, celui de l'exécution innovante. Les pays du nord de l'Europe, où la différenciation de classe fut moins poussée, se caractérisent davantage que l'Angleterre par la proximité sociale de leur élite, à la grande différence de l'ancien pays colonisateur (Tocqueville, L'ancien régime et la Révolution).

Suite en page 07

Finances publiques, marchés et solidarités

Un cap invisible, une prétention superficielle

Suite de la page 06

L'État algérien quant à lui, n'a pas saisi l'opportunité lors de la crise précédente de se défaire de la production ; il n'a pas renoncé au contrôle du marché au lieu de lui fixer des objectifs par son financement. Il continue à négocier des parts de marché interne, alors qu'il faut gagner des parts de marchés mondiaux. Il continue à vouloir centraliser les ressources, plutôt qu'à les disséminer. Il n'a pas confiance dans la fiscalité ordinaire. Il n'arrive pas à s'élever au niveau de l'État stratège, il ne peut plus le faire ayant perdu ses capacités de financement. Comment alors fixer des objectifs aux partenaires sociaux et que dire de la stratégie industrielle ?

LE FINANCEMENT DES SOLIDARITÉS NATIONALES

Mais si comme dans notre cas le financement par l'impôt n'est plus possible, étant donné la défaillance des fiscalités pétrolière et ordinaire, qui définira les bénéficiaires du service public ? La réponse sera : ceux qui peuvent le financer avec ou sans le concours de l'État. Selon que le contribuable aura participé ou pas au financement, le service sera public, semi-public ou privé. Un bien subventionné qui cesse de l'être exclura de son bénéfice ceux qui ne peuvent pas le payer. Quand on pense au nombre de services et de biens de base qui sont subventionnés, une défaillance du contribuable aurait des conséquences que l'usager ne pourrait pallier. Aussi ayons le courage de l'affirmer, ni les finances publiques, ni le marché ne seront capables de financer les solidarités nationales avant longtemps.

En tenant compte du fait que certaines régions et villes attirent déjà plus de biens subventionnés que d'autres, qui définira l'intérêt général dans notre pays si le contribuable ne peut plus financer les services de base ? Ne seront-ce pas des intérêts particuliers qui auront d'abord en vue la défense de leurs intérêts ? L'exemple de la Catalogne n'est-il pas suffisamment clair ? L'inquiétude des députés n'est donc pas surfaite. Et la réponse du ministre des Finances évite le débat et ne rassure pas en se réfugiant dans une réponse de gestionnaire. Il faut poser la question : n'est-ce pas l'heure de rechercher d'autres échelles pour asseoir les solidarités nationales et contenir les intérêts particuliers et les inscrire dans une dynamique collective ?

DÉFECTION SOCIALE ET CONNIVENCES

L'inquiétude des députés, que l'article 71 concernant les décrets d'ajustements, puisse soumettre davantage le gouvernement à des intérêts particuliers, n'est pas surfaite. Un gouvernement qui ne peut pas «comprendre» les intérêts des riches doit se soumettre à eux. Il n'en est pas de même pour les pauvres. La dynamique sociale a ici son mot à dire que le gouvernement ne peut pas prendre pour donnée. La défection des uns et des autres n'a pas la même importance, mais ont

le même effet : l'investissement de long terme sera défectueux, les intérêts particuliers ne pouvant être compris dans d'autres plus larges, prédomineront.

L'exemple des privatisations est significatif. Il faut distinguer entre la privatisation forcée et la privatisation volontaire. Dans le premier cas, le vendeur est sous la grâce de l'acheteur ou son complice. Dans le second, la vente répond à une stratégie : l'État monte une entreprise dont le privé ne peut encore prendre le risque, qu'il vend dès lors qu'elle peut être reprise par un particulier. L'État ayant inscrit l'entreprise dans une stratégie nationale et internationale, il a vendu un moyen de production, mais il ne s'est pas défait de sa fonction stratégique. La privatisation forcée de plus ne change pas nécessairement la nature de l'État monopoliste : il privatise un monopole auquel il ne renonce pas complètement. La première est l'œuvre d'un État en difficulté ou endetté, la seconde celle d'un État stratège.

Il faut ensuite distinguer une privatisation d'une production de substitution d'importation où l'acquéreur reste soumis aux lois de l'économie nationale et dont les revenus dépendent du marché national et une privatisation qui fait de la production d'exportations. Relativement, dans un cas il faut convertir des devises en dinars, dans un autre des dinars en devises. La première privatisation aura besoin de davantage de protection (donc de coûts pour la collectivité) et sera d'un plus faible rendement, car sans incitations pour innover. La seconde valorisera le capital devises investi et améliorera la balance commerciale. Par conséquent, les privatisations préconisées ou les incitations à investir pour les productions d'import-substitution rapporteront à court terme moins qu'elles ne feront perdre à moyen terme. C'est ici que l'absence de stratégie du gouvernement est patente : il veut s'attacher des intérêts à court terme qui ne sont pas porteurs d'une dynamique de sortie de crise. Pour adopter une stratégie d'exportations il fallait, il faut partir de plus loin. Aujourd'hui il est trop tard ou trop tôt.

L'INVESTISSEMENT SOCIAL DANS LA PRODUCTION, L'OUVREMENT DU MARCHÉ NATIONAL

Il est en effet inconcevable, avec le surcroît le recul que nous donne l'expérience asiatique, que l'on ait perdu ce bon sens dont nos parents fellahs ou citadins faisaient preuve : dépenser des devises fortes pour financer la consommation ? Appuyer la solidarité nationale sur une fiscalité non pérenne, sur la dissipation d'un capital naturel dont nous ne sommes pas les propriétaires ? Nous avons perdu jusqu'au bon sens à force de nous être laissés emporter par le cours des choses, puissant et rapide il est vrai. A raison de ne pas nous être attachés à de vraies croyances, des croyances éprouvées. Il est vrai que nous avons misé sur une transformation autoritaire de la société, méprisé nos croyances que l'on a réduites à



celles religieuses, considéré les solidarités sociales comme antinomiques de celle nationale. Les devises fortes pour un pays comme le nôtre ne devaient servir que le moyen de les multiplier : l'industrialisation se serait alors effectuée selon les normes mondiales et le progrès technique aurait été diffusé des entreprises exportatrices à celles d'import-substitution si l'on y avait veillé. Car il n'y a plus d'industrie nationale, il y a juste une balance commerciale de marchandises et de services et une société nationale qui boucle ses comptes. Il se produit une nouvelle géographie de la production avec la globalisation des marchés, une poupée [2] ou n'importe qui créant une quelconque valeur ajoutée, ne se produit plus dans un pays, mais dans plusieurs. Parler aujourd'hui d'autosuffisance en général est une marque d'attardement, parlons d'autonomie sociale, de comptes d'une société autonome. De ce point de vue une grande entreprise qui n'est pas internationale a peu de chances de survivre face à la concurrence, elle doit pouvoir associer des éléments en provenance des meilleures sources pour y ajouter sa propre contribution concurrentielle. Sans parler des stratégies des grandes entreprises pour court-circuiter les États. Mais si ces entreprises peuvent assurer un revenu en devises, pour irriguer le tissu industriel local il faudra des territoires performants qui leur procureront capital social et capital humain pour en faire leur avantage concurrentiel. Les réformes doivent tenir les deux bouts du local (capital social et humain) et du global (capital technique et commercial) pour porter la diffusion verticale et horizontale du savoir et du progrès technique. Sans ces quatre formes de capital, celle financière ne peut être valorisée.

Une telle situation exige une stratégie d'ouverture vis-à-vis du marché mondial, contrairement aux stratégies antérieures. Pour inverser la situation, il faut inverser certaines dispositions de base : investir dans la production (d'exportations d'abord, d'import-substitution en

suite) plutôt que dans la consommation ; ouvrir le marché national plutôt que de le fermer. Voilà ce que signifie de manière basique investir : contenir la consommation, s'incorporer le progrès technique mondial. Il ne s'agit pas de préconiser un traitement de choc, mais de transformer progressivement ces dispositions de base. Nous devons passer d'un soutien à la consommation à une libération de la production. Un traitement de choc tétaniserait davantage les bonnes propensions qu'il ne les exciterait. Il faut rester au plus près du cours social, pour faciliter les effets d'entraînement des bonnes dispositions de la société sur ses moins bonnes.

J'aimerais pour terminer prendre l'exemple de l'agriculture. Un secteur d'exportation devrait inscrire la ligne de développement de la rationalisation intensive. Nous consommons et produisons une huile de mauvaise qualité, ce qui gâche ses qualités particulières, grève sa contribution nutritive et ses capacités d'exportation. Son exportation soumettrait sa production au niveau des normes mondiales. On ne soumettrait pas toute la production à l'exportation. Pourquoi des propriétaires d'oliviers et des producteurs d'huile participent-ils à un tel gâchis et pourquoi auraient-ils besoin de l'État pour produire une huile de qualité ? Parce que nous leur avons refusé l'organisation collective. Pourquoi continuons-nous à faire du lait un aliment complet, alors que nous savons aujourd'hui ses défauts, ce qu'il coûte, la promotion dont il a fait l'objet de la part de l'industrie laitière, au lieu de redonner leur place à d'autres aliments, aux légumes secs par exemple. Pour être souverains, nous devons composer notre modèle de consommation, définir nos nécessaires propensions à consommer et à épargner, nos productions et nos consommations. Nos parents mangeaient ce dont ils disposaient, mais comme l'État voulait fabriquer une industrie, avait des devises, il a importé la nourriture de ses travailleurs. L'origine de la défaillance de la fiscalité ordinaire à financer

nos services publics tient d'abord dans la défection de la société, la politique de déresponsabilisation des citoyens quant au projet social et économique. Cela aussi fait partie ou est absent de la stratégie du gouvernement qui veut ou ne veut pas impliquer les citoyens. Nous n'avons pas appris à économiser, mais à dissiper. La macroéconomie plonge ses racines dans la microéconomie, on le sait suffisamment bien aujourd'hui. C'est une affaire de citoyens avant d'être celle du ministre des Finances et du gouvernement. Nous fabriquons des déchets en mélangeant des matières pour payer ensuite leur tri et leur élimination à des entreprises qui trouvent avantage dans nos désordres en en tirant profit. Nous creusons des trous pour les boucher ensuite, pour que des pelles mécaniques puissent travailler.

La conjugaison d'une priorité collective de la production sur la consommation auprès des agents économiques, la meilleure protection contre le marché mondial, à une ouverture du marché national pour s'incorporer les normes mondiales de production, s'approprier le savoir-faire, voici la condition d'une société autonome. Il va sans dire que cela a un coût politique : elle suppose une forte implication, un fort intéressement des citoyens. Voici les conditions de la réhabilitation de la fiscalité ordinaire et de la possibilité d'un financement par l'impôt ultérieur des solidarités nationales. Et la crise est l'occasion de faire face à la puissante pression de la consommation. Ne la laissons pas passer.

A. D.

Note :

[1] Pour le pragmatisme, la croyance est ce qui nous dispose à agir. La croyance est la certitude que dépose la vie dans notre expérience. Nous sommes ici loin de la représentation rationaliste de la croyance comme ignorance.

[2] Exemple que cite aujourd'hui Suzanne Berger dans «Made in monde» et que l'on pourrait opposer à la manufacture d'épingles d'Adam Smith.

BLIDA

Investissements : pour une gestion scientifique

Tahar Mansour

Tout le monde s'accorde à dire que la situation économique actuelle de l'Algérie se trouve dans une zone de turbulence de laquelle il faut sortir, d'une manière ou d'une autre. Le gouvernement, conscient de la situation, s'est tourné résolument vers la porte de sortie qui n'est autre que l'investissement productif, hors hydrocarbures bien entendu. La wilaya de Blida, pionnière en la matière, a su préparer le terrain -au propre et au figuré- pour entamer une démarche d'investissement qui ouvre des horizons nouveaux à l'économie nationale. D'une superficie de 600 ha, la nouvelle zone industrielle d'Aïn Romana s'inscrit directement dans cette dynamique et permettra donc de répondre aux demandes d'investissements qui ont dépassé le nombre de 1.200 pour la wilaya de Blida, wilaya qui dispose déjà d'un capital appréciable de PME/PMI, totalisant une expérience et un savoir-faire assez grands en la matière. Consciente de l'importance d'une gestion scientifique et sensée des entreprises dans le but de dynamiser et de rentabiliser ces entreprises, l'APW de Blida, sous l'égide de son président, Dr Mohamed-Abdelhak Zitouni, et de nombre de ses pairs spécialistes

en la matière, a organisé en ce début de semaine une journée d'études, en collaboration avec l'université Ali-Lounici d'El Affroun, consacrée justement à "la gestion institutionnalisée des entreprises" à laquelle ont pris part, outre le P/APW et le wali, un panel non négligeable d'universitaires, d'industriels et d'investisseurs avec comme but principal la gestion optimale des entreprises et même des institutions. Ainsi, selon Dr Zitouni, l'institution qu'il dirige a voulu intervenir sur deux aspects de la gestion des entreprises : aider et dynamiser les entreprises qui sont sur place à mieux développer leurs activités, d'un côté, et, de l'autre, ouvrir de nouveaux espaces pour l'investissement, surtout au niveau de la nouvelle zone d'Aïn Romana qui devra répondre à la forte demande d'investissements exprimée jusque-là. L'autre vision, et non la moindre, c'est que ces investissements, quand ils se concrétiseront, auront un impact certain sur le marché du travail puisqu'ils devraient générer entre 70.000 et 80.000 emplois, tous secteurs et toutes spécialités confondus. Cette journée d'études, initiée par l'APW, a pour but aussi d'engager des discussions entre les acteurs économiques en ce qui concerne la gestion de ces entreprises, car

« sans la science moderne de gestion administrative des entreprises, on ne pourra pas aller loin », a précisé le P/APW. C'est donc un espace où tous les acteurs pourront discuter des techniques de gestion moderne des entreprises puisque, fait remarquer Dr Zitouni, « la plupart des entreprises économiques sont des entreprises familiales qui sont souvent gérées à l'humeur du patron et il manque justement les mécaniques d'une gestion moderne comme la gestion par la qualité totale ou le travail institutionnalisé qui favorise la performance, le cadre juridique, les relations de travail, le savoir, le dialogue ». Ce sont donc ces concepts que nous devons retrouver chez nos entreprises pour réussir ce challenge et relever le défi de se tourner vers l'économie hors hydrocarbures.

Parmi les recommandations faites à la fin de cette journée d'études, il y a l'amélioration de ce cadre de concertation ouvert par l'APW en y intégrant le côté financier par la participation des banques et la création de pépinières de jeunes cadres gestionnaires au niveau des universités. C'est donc une initiative qu'il convient d'encourager et de pérenniser afin de sortir les entreprises économiques et même les autres institutions des marasmes de la gestion chaotique qui ne mène qu'à la ruine.

MÉDÉA

Un défi pour l'administration

Rabah Benaouda

Entrant dans le cadre de la mise en application des instructions données par le gouvernement et tendant à l'instauration effective et efficace d'une meilleure relation entre l'administration et le citoyen, en matière notamment d'allègement des différentes procédures administratives, une importante réunion vient de se tenir, en fin de semaine, entre le premier responsable de la wilaya de Médéa et les dix-neuf (19) chefs de daïra. Une réunion dont l'ordre du jour comportait, selon le communiqué de presse émanant de la cellule d'information et de communication, plusieurs points dont notamment «la situation du développement local à travers les 64 communes que compte la wilaya», «les préparatifs, voire le début de l'opération de modernisation de l'administration», «la décentralisa-

tion de la délivrance des différents documents administratifs (carte d'identité nationale, permis de conduire, carte grise, passeport biométrique)... Une réunion caractérisée par les nombreuses interventions du wali à travers lesquelles il a rappelé, à chaque fois, la «nouvelle stratégie du gouvernement tendant à l'amélioration de la relation entre le citoyen et l'administration à travers notamment la garantie de l'offre d'un service public moderne et de qualité». Une modernisation de l'administration «qui doit passer nécessairement et inévitablement par une meilleure utilisation des moyens humains et matériels qui sont mis à la disposition des collectivités locales (daïras et APC), à même de permettre une véritable décentralisation concernant notamment la délivrance des documents administratifs les plus demandés par les citoyens», insistera-t-il. A cet effet, le chef de

l'exécutif n'a pas manqué d'appeler tous les présents à «profiter des grandes facilités que permettent aujourd'hui les nouvelles technologies si nous voulons, et nous devons, réellement parvenir à une administration électronique performante et fiable». Et le wali de poursuivre : «C'est un grand défi que nous nous devons de gagner. Pour cela, l'encadrement humain doit se voir accorder toute l'importance nécessaire à travers notamment une formation de qualité et le recyclage permanent de tous les fonctionnaires concernés». Une réunion qui a été, enfin, l'occasion pour le wali d'annoncer la délivrance effective, depuis quelques jours déjà, de la carte d'identité nationale au niveau des sièges des 64 APC que compte la wilaya de Médéa. Ceci en attendant celle de la carte grise qui débutera au cours de la première semaine de ce mois de décembre.

MILA

Les projets des 2.328 en bonne voie

B. Bousselah

Les 2.328 logements de type LSP et LPA, en cours de réalisation à travers la wilaya, seront achevés au plus tard avant le 4e trimestre 2016, a annoncé le wali lors de sa rencontre avec les promoteurs qui s'est déroulée la matinée de jeudi, à la salle de conférences de la wilaya. Etaient présents à cette réunion les directeurs des domaines, de la conservation foncière, de la CNL, DEP, DUC, SDE, CTC, OPGI et hydraulique. Il a été question, entre autres, lors de l'intervention des promoteurs, des lenteurs enre-

gistrées dans la délivrance des actes et de leur publication, de la faiblesse des moyens de réalisation de la SDE par rapport au volume du plan de charge relatif au gaz naturel et à l'électrification.

Prenant la parole, le wali a déploré que le déclassement des terres agricoles qui se fait au niveau gouvernemental n'a jamais été un obstacle, alors que les actes qui devraient être régularisés à l'échelle locale sont toujours à la traîne. Dans ce sens, le directeur des domaines et celui de la conservation foncière ont été sommés de procéder à la régularisation de tous les

actes en instance et leur publication avant la fin de l'année en cours. Les problèmes qui ont été posés par les promoteurs vont être réglés, a précisé le chef de l'exécutif, M. Abderahmane Madani Fouatih. En revanche, des sorties sur site vont être programmées pour voir si les engagements pris par les promoteurs seront conformes à la réalité du terrain. « Je tiendrai à ce que la totalité des logements LPA et LSP soit livrée avant la fin de l'année 2016 d'autant plus que cet engagement a été pris lors de mon passage au forum de la radio de Mila », a souligné le wali.

TIKJDA

La rénovation des remontées mécaniques attend toujours

Farid Haddouche

Les remontées mécaniques de la station climatique de Tikjda qui se situe sur les hauteurs du Djurdjura, à une trentaine de kilomètres au nord-est du chef-lieu de wilaya Bouira, ne sont toujours pas rénovées. Malgré les assurances qui ont été données dans le passé par les précédents ministres de la Jeunesse et des Sports particulièrement. Le dernier ministre en date était M. Mohamed Tahmi qui avait fait part de l'achèvement de l'étude du projet et qu'il ne restait qu'à lancer les travaux. Ces travaux de restauration qui devraient être lancés, il y a plus d'une année de cela, n'ont pas débuté à ce jour. Il s'agit pourtant d'une opération qui a été inscrite dans le cadre de la promotion du tourisme et des sports de montagne dans la région dont l'étude a été achevée il y a longtemps. Il ne restait que le lancement des travaux qui devraient être, paraît-il, assurés par une entreprise française dont la compétence dans le domaine est avérée. Les

remontées mécaniques installées en 1964, dans cette région montagneuse à vocation touristique, sont à l'arrêt depuis plus d'une trentaine d'années, en raison particulièrement de la dégradation de la situation sécuritaire qui s'est manifestée durant la décennie noire dans la région. En revanche, avec l'amélioration de la situation sécuritaire, les structures touristiques de la station climatiques de Tikjda ont repris du service et pas mal de mesures ont été prises par les autorités afin de relancer les activités touristiques. De la sorte, la restauration des remontées mécaniques est très attendue par les visiteurs et les amateurs des sports d'hiver et de montagne. Ainsi, ils peuvent accéder de manière très aisée aux pistes de ski, au Centre national des loisirs et des sports de Tikjda (CNLST), au chalet du Kef et à d'autres sites jugés dangereux et inaccessibles en temps de neige. Ces moyens de transport par câble devaient être équipés de cabines et de télésièges pour transporter les touristes et autres visiteurs.

TÉBESSA

Cap sur le secteur minier

Ali Chabana

Le secteur minier a fait l'objet, dimanche, d'une visite d'inspection du wali, Ali Bouguerra, notamment dans son segment mesures de sécurité. Aussi bien à Ouenza qu'à Boukhadra, le chef de l'exécutif de la wilaya, accompagné des cadres du secteur, s'est enquis de la mise en conformité des dépôts d'explosifs, après la levée des réserves émises par les autorités compétentes, s'agissant des conditions de sécurité, du transport, du stockage et l'utilisation de ces produits sensibles. Si, sur le site minier d'Ouenza, d'une superficie de 11.056 ha et une production de 600 mille tonnes/an, l'autorisation d'exploitation est accordée, à Boukhadra, en interrogeant le responsable de la mine, il dira : « Vous êtes en retard de dix mois, il ne faudrait pas attendre juillet 2016 pour entrer en conformité; de cette manière, vous vous pénalisez et votre objectif ne sera pas atteint, à savoir l'augmentation de la production et la création de nouveaux postes de travail », sachant au préalable, le lien étroit entre la disposition des explosifs, soumis à des règles de dépôt et d'utilisation strictes et les perspectives du plan d'action quant à l'augmentation des quantités extraites de minerai de fer. Comptant quelque 223 travailleurs, la mine de Boukhadra est d'une étendue de près de 400 ha, une production an-

nuelle avoisinant les 200 mille tonnes avec en projet 140 autres postes, et là-dessus, le wali a insisté pour que la priorité du recrutement soit accordée aux enfants des retraités de la mine, dans certains emplois. Une bonne nouvelle, toutefois, selon les propos de Ali Bouguerra, ce sera la mise en service de l'acheminement par voie ferrée du minerai de fer, après un arrêt de 4 ans, mine de fer destiné au complexe métallurgique d'El Hadjar. L'entrée en service de la voie ferroviaire minière étant prévue pour février 2016, après sa réhabilitation, pour le transport par rail de 1.560 tonnes/jour. En se rendant vers la localité de Bekkaria, autre site minier, le 1er responsable de la wilaya a fait une halte sur le site de 780 ha, du futur complexe de transformation chimique de phosphate, situé dans la commune d'El Aouinet.

«Donnez-moi une fiche technique de ce projet d'envergure pour la wilaya de Tébessa qui aura à créer plus d'un millier de postes directs de travail», a insisté le wali en s'adressant aux responsables du secteur de l'industrie. Notons qu'au cours de la même journée, le wali a effectué une visite d'inspection au complexe de phosphate de Djebel Onc, dans le sud de la wilaya de Tébessa, des gisements exploités à ciel ouvert, de plus de 2,5 milliards de tonnes de réserves prouvées, selon les estimations.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

19 safar 1437				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h10	12h37	15h14	17h35	18h59



Vers une réglementation de la vente de pain dans les épicerie

A. Mallem

Après les commerces, toutes catégories confondues, qui débordent des magasins pour vendre leurs produits sur le trottoir, c'est le tour des épiciers qui vendent le pain sans autorisation de la direction du commerce et pas toujours dans des conditions d'hygiène requises, qui sont ciblés. Aussi, hier matin, une réunion s'est tenue au siège de la direction du commerce de Constantine entre les différents organismes qui interviennent dans ce secteur à l'effet de mettre en place la batterie de mesures à prendre pour assainir ce marché et pour étudier les modalités d'intervention afin d'y mettre de l'ordre et protéger le consommateur, réunion qui a rassemblé autour du directeur du commerce, le représentant de la Fédération des boulangers activant sous l'égide de l'Union générale des commerçants et artisans d'Algérie (UGCAA), celui de la direction du registre du commerce ainsi que le représentant de la chambre de commerce et d'industrie du Rhumel (CCIR). «Une campagne de sensibilisation, qui durera un mois entier, sera

d'abord lancée en direction de ces épiciers dans le sillage de celle que lancera aujourd'hui 1^{er} décembre la direction du commerce et qui visera les commerçants toutes catégories confondues, activant au niveau de toute la wilaya», nous a expliqué M. Bouguerne Abdelaziz, secrétaire de wilaya de l'UGCAA, chargé de l'information et de la communication et président de la Fédération de wilaya des boulangers. Ensuite, a-t-il ajouté, «une mission de contrôle et de vérification des conditions dans lesquelles les épicerie sera lancée à compter du 15 décembre prochain, suivant un cahier des charges qui sera défini d'ici là et qui portera principalement sur l'hygiène du milieu dans lequel se fait la vente au consommateur, entre autres l'interdiction absolue de la vente hors du local commercial». «Et celui qui ne remplit pas les conditions édictées par le cahier des charges ne sera plus approvisionné par son boulanger. Dans le cas contraire, c'est le boulanger lui-même qui sera sanctionné et l'autorisation de vente délivrée à l'épicerie sera annulée. Quant à ceux qui vendent le pain sans autorisation de la direc-

tion du commerce, celle-ci leur sera automatiquement retirée», a affirmé le représentant du syndicat des commerçants. Interrogé sur la vente libre du pain sur le trottoir, M. Bouguerne a répondu que son organisation a adressé une plainte à la direction du commerce pour éradiquer ce phénomène en ce sens qu'il constitue une concurrence déloyale pour les boulangers et un danger pour la santé des citoyens. «A charge pour la direction du commerce, en coordination avec les services de la sécurité urbaine, de prendre les mesures adéquates pour régler ce problème», dira-t-il. Et pour conclure, M. Bouguerne a évoqué la situation actuelle des boulangers de la wilaya en avançant le nombre de 300 qui sont régulièrement inscrits au registre du commerce. Mais, a-t-il indiqué, «seulement 138 sont en activité» et attendent avec impatience le soutien au prix à la production du pain promis par le gouvernement ainsi que la livraison de la nouvelle farine mixée. «Pour ce produit de base, il sera mis sur le marché et à la disposition des boulangers très prochainement», a affirmé notre interlocuteur.

La place «Dounia Ettaraéf» toujours fermée

A. El Abci

La grande esplanade limitrophe aux hôtels Novotel et Ibis, située en plein centre de la ville des ponts et plus connue par Dounia Ettaraéf, fermée pour travaux de rénovation en prévision de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe» et qui devait être réceptionnée en janvier 2015, demeure toujours close au grand dam des commerçants qui y actuaient et qui ont hâte de retrouver leurs commerces.

L'esplanade qui devait être relookée pour l'événement culturel arabe, a nécessité la démolition de 13 locaux commerciaux qui s'y trouvaient, généralement des kiosques et des cafés, en vue d'une reconstruction plus esthétique et en matériaux nobles, selon les services de la

direction de wilaya de l'urbanisme. Les propriétaires des anciens commerces, qui attendent les attributions des kiosques flambants neufs et dont la construction leur semble achevée à 100%, s'interrogent sur les tenants et aboutissants de ce retard, qui leur coûte un manque à gagner, d'une part, et craignent de possibles dégradations qui peuvent toucher les locaux. Questionné sur ce sujet, le directeur de l'urbanisme et de la construction, Mehdi Habib, fera savoir que le retard de l'ouverture au public de ladite esplanade, revient au fait que les autorités de l'APC ont refusé de la réceptionner.

«En effet, poursuivra-t-il, nous avons invité ces autorités pour la signature d'un PV de réception officiel, il y a déjà quelques mois de cela, mais nous n'avons pas eu de réponse ni autre réaction, et nous atten-

dons toujours qu'ils réagissent à notre invitation, car pour nous le travail est achevé et je ne peux rien dire de plus sur cette question». Il expliquera que pour ce qui est des inquiétudes des attributaires, cela est du ressort de l'APC qui aura à désigner les futurs bénéficiaires, «car à la direction de l'urbanisme, nous sommes chargés uniquement des travaux de réalisation de huit kiosques et de deux WC ou vespasiennes. Maintenant, à qui vont revenir ces locaux, comment ils vont être gérés etc., cela relève de l'APC», conclura-t-il. Une APC qui semble pour le moment à la recherche de nouvelles marques après l'incarcération de l'ex-maire et son remplacement par un autre élu, M. Rira en l'occurrence. D'après une source crédible, le travail de l'assemblée démarrera réellement après les sénatoriales.

Dimajazz

Salsa et sonorités latino chauffent l'ambiance

La troupe Cumbia Ya qui s'est produite dimanche à Constantine lors de la 3ème soirée du festival Dimajazz a «allumé» l'ambiance dans la salle Ahmed-Bey avec des sonorités latino et des rythmes de salsa. Les trompettes, les percussions, les guitares et la voix de Solidaridad Romero n'ont pas tardé à enflammer la salle où le public répond d'emblée présent, ne tenant plus en place tant l'envie de danser était véritablement irrésistible. La bande, composée de onze (11) membres venus de Colombie, d'Argentine, de France et du Maroc, a fait voyager le public dans les Andes colombiennes, lui faisant aussi découvrir la Cumbia, une musique héritée de plusieurs cultures musicales, africaine, espagnole et indienne. Cuivres ahurissants et insistants se sont «chamaillés» avec des percussions enivrantes, provoquant un effet irrésistible dans les rangs d'une assistance presque aussi déchaînée que les musiciens. La maraca et la guacharaca, deux instruments propres à la musique d'Amérique Latine, entrent en jeu et l'ambiance, déjà chauffée à blanc, monte d'un cran. Fernando Berenguer, le leader du groupe, ini-

tie le public au Cumbia, une danse pratiquée vers la fin du 18ème siècle sur la côte atlantique colombienne par des esclaves africains enchaînés et traînant des boulets. Soledad guide et le public, ravi, imite. Le voyage en Colombie se poursuit sur des airs de fête et de danse non-stop, surtout lorsque Cumbia Ya interprète «San Marco», «Holla» et «Dance amigo». Pour célébrer le brassage culturel et musical, Cumbia Ya propose «Le minaret», un morceau composé en 1956 en hommage aux rythmes arabes, qui ont influencé la musique d'Amérique Latine. Le groupe récidive avec une composition du grand musicien colombien Lucho Bermudez, «La Buchaca», dédiée aux peuples opprimés, dira Fernando, passé maître dans le jazz aux saveurs latinos. La troupe vire du côté de la Colombie caribéenne, et la fête redémarre de plus belle, et rappelle les fanfares des rues d'Amérique du Sud, la bonne ambian-

ce des festivals colorés et la gaité légendaire des latinos. Solidaridad entonne encore «Danza Negra» et «Cumbia Colombiana». En parfaite osmose avec son public, la belle voix accompagnée de cuivres et de percussions «made in Am'Sud» envire la foule et répand la magie d'une alchimie millénaire entre la musique, la joie, et la danse. Vers minuit, la troupe quitte la scène sous un tonnerre d'applaudissements, après des «bis» que le public n'a cessé de réclamer.

Après le spectacle, Solidaridad Romero a tenu à souligner que le passage de son groupe à Constantine, lors du Dimajazz de 2009, a constitué «l'une des expériences les plus fortes» de sa troupe. Placé cette année sous le signe de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», cette nouvelle édition du Dimajazz est organisée dans la grande salle de spectacles Ahmed-Bey, ce qui a donné, incontestablement, un réel «plus» au festival.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

19 safar 1437

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h56	12h23	15h01	17h22	18h46



Logement social Encore un rassemblement massif devant la daïra

Hier, les citoyens n'ont pas dérogé à la règle du rassemblement massif devant la daïra de Constantine. C'est lundi, jour de réception aux administrations publiques, et la foule était nombreuse, comme à l'accoutumée, à se donner rendez-vous devant la porte de la daïra pour une audience auprès du premier responsable pour lui exposer le problème particulier du logement. Les agents de l'ordre public avaient fort à faire pour organiser, calmer et établir des listes des personnes admises à l'audience à tour de rôle. Parfois, la foule compacte, en colère, bloque la circulation sur cet axe névralgique du centre-ville qui longe le siège de la daïra. Puis, les gens se mettent à attendre leur tour pour se faire admettre à l'intérieur, non sans guetter ceux qui en ressortent pour leur tomber dessus avec plein de questions

tournant autour du sujet maître, le logement social en l'occurrence. «Les bénéficiaires de logements sociaux s'impatientent pour aller occuper leurs logements, d'autres en attente revendiquent l'organisation du tirage au sort, et certains s'inquiètent du sort réservé à leurs recours introduits après des opérations de relogement qui les ont exclues « injustement », clament-ils. Une tension qui est devenue au fil du temps bien propre à la ville de Constantine. N'y a-t-il pas d'autres solutions pour éviter ces rassemblements répétitifs ? Si, estiment certains présidents d'associations, il faut tout juste motiver le rejet du demandeur de logement social exclu et aller vers la distribution rapide des logements finis qui se comptent pas milliers, selon les déclarations des responsables eux-mêmes.

A. Z.

Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes Près de 12000 comprimés Kietyl saisis et 5 mandats de dépôt

Abdelkrim Zerzouri

Un dangereux réseau criminel organisé, composé de 8 individus âgés entre 25 et 47 ans, spécialisés dans la commercialisation des stupéfiants, a été neutralisé ces derniers jours par les services de sécurité de la 2^e sûreté extra urbaine de la nouvelle ville Ali-Mendjeli. Les policiers se sont lancés sur la trace du réseau le 24 novembre dernier, indique un communiqué de la cellule des relations publiques transmis hier à notre rédaction, ajoutant que grâce à l'exploitation judicieuse des informations en leur possession, les enquêteurs procéderont dans un premier temps à l'arrestation de deux membres de la bande. Après avoir localisé les deux mis en cause à l'UV n° 9, l'endroit sera encerclé avant de les appréhender. Ils seront pris en flagrant délit en possession de deux sachets contenant 378 boîtes de 30 comprimés de psychotropes de marque Kietyl, soit au total 11340 comprimés de ce médicament antidépresseur qui agit directement sur le comportement psychologique de l'individu. Les investigations permettront d'identifier le

principal fournisseur de ce poison qui sera arrêté en possession de 4 comprimés de Diazépam. Par la suite, les autres membres du réseau tomberont l'un après l'autre, et les enquêteurs saisiront lors de ces arrestations 446 comprimés psychotropes, portant le total à 11786 comprimés psychotropes de différentes marques.

Selon les spécialistes, les comprimés psychotropes de marque Kietyl qui fait le gros lot de la saisie, sont des benzodiazépines à effet calmant et ont un effet de puissants somnifères et à long terme ils deviennent toxiques, réduisent également les capacités cognitives avec perte des fonctions de réfléchir ou de penser, provoquent des nausées, des vomissements, l'anorexie ainsi que des douleurs abdominales. Le danger qu'ils représentent, aussi, c'est qu'on s'y habitue à très court terme pour ne plus pouvoir s'en passer.

A la fin des procédures pénales, les présumés coupables ont été présentés le 29 novembre dernier devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Khroub qui a placé 5 d'entre eux en détention préventive, alors que trois autres ont été libérés.

Un bus ravagé par les flammes sur l'autoroute Est-Ouest

Un incendie s'est déclaré avant-hier en fin de journée dans un bus transportant des voyageurs sans faire heureusement de dégâts humains parmi les passagers, signale la Protection civile. Selon le responsable de la cellule de communication de la Protection civile, le lieutenant Nouredine Tafer, un incendie s'est déclaré à 18 heures 23 minutes dans un bus de marque SONACOME K 66, de transport collectif de voyageurs sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest menant à la nouvelle ville de Ali-Mendjeli. Heureusement, cet incident, dira-t-

il, n'a pas entraîné de dommages ou blessés parmi les passagers, mais les dégâts matériels sont importants dans le sens où le véhicule a été complètement détruit et réduit en un tas de ferraille, précisera-t-il. Selon la même source, l'incendie a provoqué une grande panique parmi les voyageurs, dont certains ont eu véritablement la peur de leur vie, estimant l'avoir échappé belle tellement la chose n'était pas évidente du tout, au regard des flammes qui ont « ravagé » toutes le bus.

A. E. A.

Cité Boussouf Dix compteurs électriques détruits par un incendie

A. E. A.

Le phénomène des incendies de compteurs électriques regroupés au bas des bâtiments des cités, fait encore parler de lui. Ainsi, pas moins de 10 compteurs électriques ont été la proie des flammes, avant-hier, à la cité périphérique de Boussouf.

Selon la Protection civile, dans la nuit de samedi à dimanche, à 00h33 exactement, 10 compteurs électriques placés dans un abri au rez-de-chaussée du bâtiment E n°23, de la cité 'Boussouf', ont été détruits par un incendie. Et d'indiquer qu'aucune victime parmi les habitants de l'immeuble en question, n'est à déplorer. Selon la même source, l'heure induite où s'est

produit l'incendie y est certainement pour beaucoup, mais il n'en demeure pas moins que regrouper plusieurs compteurs électriques, dans une même niche ou endroit, est contraire à toutes les mesures de sécurité. Car les placer, les uns à côté des autres au rez-de-chaussée ou au sous-sol, c'est vraiment vouloir tout brûler et refuser toutes les consignes de prévention, en matière de sécurité, car lorsque l'un des compteurs prend feu, l'étincelle se transmet directement et rapidement aux autres. Et là c'est faire montre d'inconscience, estimera-t-il, puisque cela consiste à exposer à un grand risque les personnes, dans l'environnement immédiat, du lieu de regroupement desdits appareils.

WWW.BRANDT.DZ

Brandt

**NOUVEAU LAVE-LINGE GRANDE CAPACITÉ
AVEC PROGRAMME BÉBÉ.**

MAROC

8 Jours 7 Nuits
Du 26/10 au 02/11/2015
Marrakech et Casablanca
Hôtel à Casa 5 étoiles
Hôtel à Marrakech 4 étoiles

ATLAS VOYAGES

14, Avenue Loubet Oran

Tél : 041 33 13 19 / 33 29 45 / 33 01 02

ISTANBUL. TEXTILE

Met en vente GROS Vêtement turc
1er choix avec un prix imbattable.

Femme : (chemise, veste, liquette,
pull, pantalon, cardigans... etc.)

Homme : (chemise)

Contactez-nous

au 0770-34-76-84/85

FERALPI ALGERIE

Leader européen dans la production acier rond à béton

Nous avons le plaisir d'informer notre clientèle ouverture d'une unité commerciale

- Rond à béton certifié
 - Tout diamètre disponible
 - Possibilité livraison domicile Zone activité Nedjma (chteibo Oran) - arrière show room

Contact : 0560 29 81 17

0560 22 65 25

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DE MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction de Giplait Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'Avis d'Appel d'Offres National et International N° 01/2015 portant fourniture, installation et mise en service d'une tour de refroidissement, publié dans les quotidiens El-Khabar, Le Quotidien d'Oran, qu'à l'issue de l'évaluation, le marché a été attribué à l'entreprise : GAZFIRE. L'analyse et l'évaluation des offres, conformément aux critères de choix prévus dans les cahiers des charges, ont donné les résultats suivants :

Fournisseurs	Désignation	Montant
GAZFIRE	Fourniture, installation et mise en service d'une tour de refroidissement	9 499 657.97 (DA)
ALFEC	Fourniture, installation et mise en service d'une tour de refroidissement	12 343 500.00 (DA)
JACIR	Fourniture (Vente en FOB)	26 256 Euros (Fob)

Conformément à l'article 114 et 124, les recours éventuels peuvent être introduits et adressés au président de la Commission des marchés de la laiterie Le Littoral Mostaganem dans un délai de (10) Dix jours qui suit l'affichage de la présente annonce.

Le Directeur Général

Adresse : Route de la Sonic - La Salamandre - Mostaganem
Tél : (045) 30.84.57 - Fax : (045) 30.92.56 - laiterielittoral_giplait@yahoo.fr

MAITRE HABIB BENYKHELF - Commissaire-priseur près le Tribunal de Mascara
37, Rue Menaouer Djebbar - MASCARA - Tél : 045.93.00.31 / 0770.18.22.07

**AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AVEC ADMISSIONS DE SOUMISSIONS CACHETEES**

Date de la vente au siège de : ONCY Route de Matmore Mascara : 14/12/2015 à 10 h

- Lot N° 01 : MAZDA bâchée - Immat - 0684-389-29 A/C.G. + Matériel de bureau et informatique + Salon 3 P. - Voir Listing
- Lot N° 02 : Camion T/R VOLVO N 104 S/Cabine - Immat - 894-575-31 A/C.G. + Autres Matériels - Voir Listing
- Lot N° 03 : TR Chenille FIAT 80.75 S/C.G. + 7 Charrues 10/20
- Lot N° 04 : TR agricole CIRTA - Immat - 00005-697-29 A/C.G. + Matériel d'irrigation - Voir Listing
- Lot N° 05 : TR agricole CIRTA - Immat - 00016-696-29 A/C.G. + Matériel de traitement - des végétaux - Voir Listing
- Lot N° 06 : TR agricole CIRTA - Immat - 00027-695-29 A/C.G. + Matériel de travail du sol - Voir Listing.
- Lot N° 07 : TR agricole CIRTA - Immat - 00017-696-29 A/C.G. + Camion FIAT 619 au 82 S/Moteur A/C.G.
- Lot N° 08 : Camion BERLIET GLR 10 - Immat - 00792-276-29 A/C.G. + P/R. BERLIET et Autres - Voir Listing
- Lot N° 09 : 6 Citernes tractables 3000 L + 02 Motopompes
- Lot N° 10 : 6 Citernes tractables 3000 L + 02 Motopompes
- Lot N° 11 : 4 Citernes tractables 3000 L + 01 Motopompe
- Lot N° 12 : 1 Moissonneuse-batteuse CLASS PMA + 01 Faucheuse + 01 Râteau Faneur + 01 Semoir 6 M
- Lot N° 13 : Lot Matériel agricole de travail du sol : 13 Cover. Croop. + 02 Cultivateurs
- Lot N° 14 : Lot Matériel agricole et Autres - Voir Listing
- Lot N° 15 : Balance à plateau + Lot de Ferraille

Conditions de Vente : Suivant application du Décret exécutif N° 33/97. Voir Cahier des charges.
LE COMMISSAIRE-PRISEUR

SOMEX INTERNATIONAL ORGANISE

SOMEX INTERNATIONAL
Tél.: 023 95 44 51
fax : 023 95 44 49
E-mail : aeksomex@yahoo.fr



**15^{ème} Salon
de l'Automobile de l'Ouest**

Du 09 au 19 Décembre 2015 au centre des Conventions « Hôtel le Méridien » Hai El Akid Lotfi - Oran

EVENEMENT
Organisé par
SOMEX INTERNATIONAL

4ème session de l'APW

610 milliards pour le budget primitif 2016 de la wilaya

Alors que le spectre d'un amenuisement budgétaire planait sur la wilaya pour l'exercice à venir, dans un contexte national de forte rationalisation, il en est tout autrement pour le budget 2016.

Houari Saaidia

Non seulement le « solde » dont sera crédité le compte de la wilaya pour faire face à l'année 2016 n'a pas baissé par rapport à l'exercice qui tire à sa fin, mais il a marqué une hausse, quoique légère. Le président de l'APW s'en est félicité hier à l'hémicycle, à l'occasion de la 4ème et dernière session ordinaire 2015 de son assemblée élue. Il a reconnu qu'élus et administrateurs croisaient les doigts avant la finalisation du rapport de la DAL portant projet du budget primitif 2016, tant la conjoncture ne prêtait pas à l'optimisme. 610 milliards de cts est le montant du budget de wilaya pour l'année qui pointe son nez. Soit un petit bond en recettes - mais qui était peu espéré tout de même - de 2,2 milliards par rapport au BP 2015. La commission de l'économie et de finances de l'APW note sa satisfaction quant à ce BP 2016, d'abord eu égard au montant global dont il est doté, ensuite - voire surtout - en raison de l'équilibre recettes/dépenses et la bonne rationalisation qui le caractérise, puisque le budget réservé à la gestion a été réduit de 11%. En effet, la dépense publique au titre du fonctionnement a été compressée à hauteur de 30% du BP, soit 242 milliards. Plus de deux tiers donc, précisément 68% du BP, (soit 368 milliards) sont orientés vers l'équipement et l'investissement publics. En d'autres termes, le BP 2016 aura une incidence directe et plus grande sur le développement local, puisqu'il s'est efforcé de réduire au maximum les charges compressibles inhérentes à la gestion. Cela est, comme a tenu à le souligner le directeur par intérim de la DAL, le fruit d'une amélioration dans la fiscalité locale. En voici quelques chiffres clés : 458 milliards au

titre de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), 1,4 milliard comme taxes sur les biens d'Etat, 61 milliards par la compensation de la moins-value liée à la TVA, auxquels il faut ajouter diverses sources de recettes et de crédits. Cela donne, en fin de compte, un BP de 6.104.897.365 DA, exactement. Les 68% du BP 2016 consacrés à l'équipement et l'investissement publics sont répartis sur la réalisation d'infrastructures administratives (16,5 milliards), chemins de wilaya (72,5 milliards), VRD (15,3 milliards), infrastructures scolaires, sportives et culturelles (18,8 milliards), logement et aménagement urbain (9 milliards), programmes communaux et unités économiques annexes (22 milliards) et opérations hors programme (214 milliards).

LE WALI DEVOILE LA « FACE CACHEE » DU RELOGEMENT

Dans son allocution d'usage au lever du rideau de la plénière, le chef de l'exécutif, Abdelghani Zaalane, a préféré remettre l'assistance au goût du jour, le dossier logement en l'occurrence. Rappelant qu'en 2014, 5 005 logements de type social ont été remis, il a indiqué qu'à fin 2015 (ou la mi-janvier, tout au plus) 10 300 unités seront distribuées. Ainsi, au terme du biennal 2014-2015, un total de 10 300 logements seront distribués, soit l'équivalent de ce que la wilaya a remis pendant dix ans. Or ces chiffres, et particulièrement ceux de la méga-opération de 8 178 qui est à mi-chemin presque, cachent derrière eux un effort de titan, et surtout un vrai branle-bas de combat pour faire échec à des tentatives de « bidonvilisation » en plein élan du processus de relogement. Partout où ils ont écho d'une prochaine opération de

relogement, des « parasites » n'hésitent pas à monter de toutes pièces des gîtes en guise de chez-soi en se greffant au décor d'à-côté, dans l'espoir de tromper la vigilance des autorités. « Certains d'entre eux, quoique rares, ont réussi », a confié le wali. « Cela ne nous a pas empêchés de les poursuivre et les faire sortir, bon gré mal gré, des nouveaux toits qu'ils ont subtilisés. Non seulement ils ont été délogés, mais ils seront traduits en justice », a-t-il ajouté. « D'habitude, on traite les constructions illicites déjà occupées avec des considérations humaines. Mais là, ils en ont fait trop ! C'est une rage, une furie, à laquelle nous assistons de la part de personnes risque-tout. Construire une maison en parpaing et s'y installer en l'espace d'une semaine pour se faire porter sur la liste des relogés, c'est plus que de l'arnaque. Aussi, avons-nous expulsé sans état d'âme les mis en cause, puis rasé à terre leurs baraques. Ils n'ont qu'à retourner où ils étaient il y a une semaine ! », a-t-il renchérit. Lors du même ordre du jour, l'APW a eu à voter sur une délibération concernant l'annulation d'une ancienne délibération (103/2014) en vertu de laquelle l'ancien siège de la daïra d'Oran, sis Front-de-mer, devait être mis à la disposition de l'organisation policière Afripol, et sa réaffectation au comité national olympique dans le cadre des JM-2021. Toute l'Assemblée a voté « pour », à l'exception d'un seul élu qui s'est dit « contre », non sans s'expliquer : « Ne me comprenez pas mal. J'ai mes raisons ». Deux autres projets de délibérations relatives à la révision des PDAU des communes de Sidi Ben Yebka et de Hassi Mefssoukh étaient inscrits au menu de la première journée de la session. Aujourd'hui, au 2ème et dernier jour, l'ordre du jour sera consacré à un rapport sur les ressources en eau dans la wilaya.

A l'origine de nombreux accidents Des détenteurs de bouteilles de gaz contrefaits en vente libre sur les marchés



J. Boukraa

Chaque hiver, le nombre d'accidents domestiques liés à l'utilisation des bouteilles de gaz butane fait des victimes. La majorité des accidents a pour origine l'utilisation de bouteilles non conformes ou non contrôlées et les détenteurs issus de la contrefaçon. Les victimes se comptent parmi toutes les catégories sociales : des personnes riches et d'autres pauvres, des hommes et des femmes instruits et d'autres illettrés. Ces détenteurs d'origine chinoise, en vente libre sur les marchés, sont devenus une source de danger de mort qui guette les citoyens. Ces appareils défectueux sont conçus à partir d'un alliage douteux favorisant les fuites de gaz et provoquant l'explosion, et sont écoulés sur la place publique et au niveau des magasins de quincaillerie à bas prix. La contrefaçon fait des ravages un peu partout, ont alerté les responsables de Naftal en marge d'une campagne de sensibilisation sur les dangers du gaz. L'alerte semble arriver à temps avec le grand froid qui pousse nécessairement à l'intense utilisation de radiateurs à gaz notamment. En effet, suite à l'expertise des régulateurs et détenteurs, certaines marques se sont avérées non conformes. La majorité de ces accessoires utilisés sur les bonbonnes de gaz butane sont importés de Chine. Après la propagation de ce terrible fléau à plusieurs gammes de produits, tels la pièce de rechange, l'électroménager, l'informatique,

voilà que le mal s'étend jusqu'aux appareils et dispositifs de protection contre les accidents dus au gaz butane, au point de devenir une source de danger de mort qui guette les citoyens. La pratique commerciale illégale des tenants de locaux d'enfichage clandestin constitue aussi un facteur de risque. Le problème se pose généralement pour les citoyens qui s'approvisionnent à partir des vendeurs ambulants et non pas les dépôts de Naftal, où toutes les bouteilles sont contrôlées et renouvelées après une certaine durée de vie. Les spécialistes recommandent aux consommateurs plus de prudence, notamment pendant le transport des bouteilles, la position et l'efficacité du robinet, s'assurer que la bouteille ne dégage aucune fuite et que le tuyau y est rattaché convenablement, les différents appareils alimentés à partir du gaz butane, avec une aération, ainsi que l'ouverture des portes et des fenêtres. Le problème se pose généralement pour les citoyens qui s'approvisionnent à partir des vendeurs ambulants et non pas des dépôts de Naftal. Les bouteilles B 13 distribuées par Naftal sont assurées à 100 pour 100 et sont contrôlées tous les cinq ans. Une moyenne de 400.000 bouteilles/an sont réformées dans ce même cadre sur un parc bouteilles de 20 millions d'unités. En effet, le gaz butane est à l'origine de 90 % des brûlures en Algérie. Parmi les 10.000 victimes de brûlures admises aux hôpitaux chaque année, 1.000 nécessitent une hospitalisation, dont 100 décèdent.

M'dina J'dida

Saisie record de 81.883 CD et DVD contrefaits

K. Assia

Une prise record de 81.883 entre CD, DVD et VCD contrefaits a été opérée, hier, par les inspecteurs de la brigade de lutte contre la piraterie de l'Office régional Ouest des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA), en collaboration avec les éléments de la brigade économique de la sûreté d'Oran, dans le quartier de M'dina J'dida. Cette saisie a été effectuée, selon le directeur régional de l'ONDA d'Oran, dans un magasin situé dans ce quartier commerçant, de quoi s'interroger sur l'ampleur du phénomène et les pertes sèches occasionnées à la fois à l'of-

fice et aux caisses du Trésor. Cette opération va se poursuivre, selon M. Belhachemi, directeur régional Ouest de l'ONDA, précisant que l'objectif est d'intervenir en amont, un procédé efficace et rentable puisqu'il s'agit d'aller à la source. Cette campagne initiée dans le cadre de la lutte contre l'informel vient en application du protocole d'accord instauré en 2012 entre la DGSN et l'ONDA afin de contrecarrer efficacement la contrefaçon dans le domaine culturel et artistique. En effet, sur les 75 éditions et les dix usines culturelles que gère la direction régionale de l'Ouest dans les années 2000, seulement cinq éditeurs et

une usine culturelle continuent à exercer alors que le reste a préféré changer d'activité après la fermeture. Les causes sont en effet connues, c'est la piraterie artistique, un fléau qui n'a pas été sans conséquences sur les professionnels du secteur qui ont toujours appelé à l'instauration de dispositions fermes à l'encontre des contrefaçonners.

Tout en remerciant l'aide apportée par le contrôleur Nouasri, chef de la sûreté d'Oran, afin d'éradiquer ce phénomène, M. Belhachemi a rappelé que cette campagne va se poursuivre. A noter que la direction régionale de l'ONDA coiffe 17 wilayas de l'Ouest dont cinq agences.

Journée internationale des handicapés Une frange en perpétuelle quête de ses droits

J. Boukraa

La direction de l'action sociale de la wilaya d'Oran a tracé un riche programme à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques. Cette journée sera célébrée jeudi prochain au niveau des établissements spécialisés relevant de la DAS.

Cette journée sera marquée par l'organisation de plusieurs manifestations culturelles et artistiques. Dans ce cadre, l'association « Solidarité avec les handicapés » organise un riche programme au niveau de la bibliothèque Cheikh El Mehdi Bouabdelli dans la commune de Béthioua. Des animations ludiques et des activités récréatives sont au menu. Des cadeaux seront aussi offerts à cette frange de la société. Hormis le don des chaises roulantes, aucun des droits revendiqués, depuis toujours par les handicapés, n'a eu d'échos favorables. Ces oubliés de la société, à travers des rencontres initiées ici et là, ne cessent de revendiquer leurs droits. Il y a aussi le manque de structures spécialisées pour enfants déficients mentaux à Oran. Il n'existe en effet que deux centres médico-pédagogiques pour enfants inadaptés mentaux. Ceux de l'USTO et de Missergine. Alors que pour cette catégorie d'enfants handicapés, dans cette wilaya de près de 2 millions d'habitants, les besoins sont estimés au moins à six centres spécialisés. Selon les derniers chiffres, près de 35.000 personnes aux besoins spécifiques ont été recensées à Oran. Ce chiffre englobe toutes les catégories de handicaps. Concernant les handicapés à 100%, la DAS a recensé près de 7.000 cas. Ces derniers perçoivent une indemnité mensuelle estimée à 4.000 dinars. Les autres catégories perçoivent une indemnité mensuelle de 3.000 dinars. Malgré la mise en place par les pouvoirs publics de dispositifs destinés à faciliter l'insertion des handicapés dans la société, cette catégorie lutte chaque jour contre son mal et ses conditions.

Tranche de Vie

Par El-Guellil
Sbibita



La paire de cuir noir répond que celui-ci l'entraîne toujours dans les che-

mins difficiles à entreprendre car jonchés de pierres et pas du tout plats. Parfois, pour montrer son impatience, il sautille et écrase régulièrement les talons qui finissent par s'user de manière inégale. Tu devrais le faire dérapier et le précipiter à terre, pour l'éduquer et lui apprendre à respecter ses pieds. La paire marron lui rétorque que dans son malheur il a encore un peu de chance. Hormis le fait que son propriétaire colle un coup de pied aux fesses de son fils chaque jour. La paire de marron déteste ce moment très humiliant pour le fessé et pour elle, elle préfère ne pas en parler. La paire de basket les calme immédiatement en disant que pour elle, c'est bien plus dur. En fait, son propriétaire l'entraîne dans des endroits pas très recommandables. Elle n'a pas le droit de résister. Le pire c'est qu'elle entend tout, qu'elle voit tout. Qu'elle ne peut rien dire. Ah, si cette paire de basket pouvait parler... heureusement que nos souliers ne répètent rien.

La réunion des souliers a démarré dans le square des habités. Les souliers vernis noirs ne sont pas heureux, la pluie les a salis. Ils vont en entendre parler, une fois rentrés à la maison. Le proprio va les lustrer en pestant tout le temps. Des ploucs ses copains. A cause d'eux, il est obligé de se rendre dans ce square mal agencé et terreux. Ce n'est pas grave, eux ils portent des chaussures tout-terrain. Ça risque rien, ils n'ont pas les mêmes valeurs. Le dialogue entre les souliers s'installe comme chaque jour. La coalition des chaussures contre les parterres mal choisis par leurs chausseurs sont toujours au centre de leurs préoccupations. Quels ânes ils font ! Heureusement qu'on reste discrets. Nous. Les chaussures méprisées, à qui on ne demande pas d'avis. Ils suivent les pas des autres, ils sont bien obligés. La paire en cuir marron demande à la paire en cuir noir si son propriétaire la traite bien car elle a l'air mal en point et de plus en plus.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Din Mokhtaria, 79 ans, Médioni
Gaid Khaira, 83 ans, Ras El-Ain
Bourouis Mohammed, 70 ans, Saint-Pierre
Meslem Fatma, 80 ans, Planteurs

Horaires des prières pour Oran et ses environs

19 safar 1437				
El Fedjr 06h24	Dohr 12h52	Assar 15h32	Maghreb 17h53	Icha 19h16



Bidonville de l'ex-résidence universitaire «la CUMO» Plus de 100 familles en attente d'un relogement



Ph.: B. H. Karim

D. B.

Après les opérations de relogement qui ont touché les grands bidonvilles d'Ain El-Beida et Cheklaoua, les habitants du bidonville de l'ex-résidence universitaire «la CUMO» d'Es-Senia, viennent d'adresser une nouvelle correspondance au wali d'Oran pour lui demander d'inscrire leur site dans le programme des relogements. Selon les habitants du site qui se sont déplacés au siège de notre rédaction, il s'agit là de la deuxième correspondance adressée au wali. «La wilaya d'Oran a entamé une vaste opération de relogement qui a touché de nombreux bidonvilles ; nous espérons être parmi les familles bénéficiaires. Malheureusement jusqu'à présent nous n'avons rien vu venir. Nous craignons d'être oubliés, malgré les promesses qui nous ont été faites», assure un habitant du site. Il affirme encore que la situation ne cesse de se dégrader et les habitants ont peur de passer un autre hiver dans ce bidonville. «Chaque hiver, le nombre de malades augmente, notamment chez nos enfants à cause des conditions de vie déplorables, notamment le froid et l'insalubrité», poursuit le même interlocuteur. Dans leur cor-

respondance, les habitants du site ont tenu à rappeler le dernier sinistre qui a failli coûter la vie à plusieurs personnes. «Un incendie a déjà ravagé une partie des chalets et le risque est toujours omniprésent», affirment les mêmes familles. Il y a lieu de rappeler qu'au lendemain de ce sinistre, une vingtaine de familles ont été recasées dans une base de vie de la Setram, dans des conditions qui ne diffèrent en rien du bidonville dans lequel elles vivaient. Les représentants de ces familles avaient reçu des promesses au lendemain de cet incendie pour la prise en charge de leur cas dans les plus brefs délais. A maintes reprises, les habitants de la CUMO avaient organisé des rassemblements de protestation devant le siège de la daïra d'Es-Senia pour exiger leur relogement. Il y a quelque deux mois les familles habitant le bidonville de l'ex-CUMO avaient bloqué l'axe routier entre Es-Senia et l'aéroport d'Oran, non loin de la clinique Kara. Les protestataires ont exigé d'être relogés, après avoir été victimes d'un incendie. Aucun blessé n'a été déploré. Toutefois, d'importants dégâts ont été enregistrés. L'intervention rapide des services de la Protection civile a permis

d'éviter le pire dans ce site où s'entassaient des dizaines de familles. Pendant près de quatre heures, la circulation sur cet axe a été bloquée. Selon la Protection civile le site comprend près de 100 personnes. Les familles occupant des chalets et des baraques de fortune érigés à l'ex-résidence universitaire relevant de la commune d'Es-Senia avaient à maintes reprises lancé des SOS de détresse au chef de l'exécutif de la wilaya dans le but de pouvoir disposer de logements décentes lors des prochaines opérations de relogement. Ces familles vivant dans des conditions très difficiles, craignent d'être expulsées de ce site. Dans cette zone, des familles ont trouvé refuge grâce à la complicité de certains cadres et travailleurs des œuvres universitaires d'Es-Senia. D'abord, parce que la cité universitaire aurait dû être rasée, conformément à la décision de l'Office national des œuvres universitaires (Onou) datée du 14 février 2005 qui avait recommandé la mise sur pied d'une commission de liquidation de la cité. La décision de l'Onou avait recommandé également le recensement et l'inventaire de la cité et l'affectation des travailleurs vers les autres résidences universitaires.

Bousfer-Plage

L'auteur présumé d'un crime perpétré en 2013 à Sidi el Houari arrêté

Rachid Boulélis

Au terme de plusieurs jours de filature, les enquêteurs de la police judiciaire de la Sûreté urbaine de Bousfer-Plage, ont réussi, en fin de semaine dernière, à mettre le grappin sur un dangereux individu, recherché depuis deux ans, pour sa présumée implication directe dans un homicide volontaire. Selon des sources policières, il s'agirait d'un repris de justice répondant aux initiales B.F., âgé de 40 ans, qui serait

le présumé auteur d'un meurtre, perpétré, au cours du mois de ramadhan, de l'année 2013, dans le bas-quartier de Sidi El Houari, à Oran. Il a été arrêté dans la localité de Bousfer-Plage où il aurait trouvé refuge, probablement depuis plusieurs mois, auparavant. Nos sources indiquent, encore, qu'un mandat d'arrêt a été délivré contre cet individu, au début de l'année 2014 par le tribunal de la cité «Djamel». L'interpellé a été transféré vers les services de la police judiciaire de la

Sûreté de wilaya d'Oran. Par ailleurs, on apprend auprès de nos sources, l'arrestation d'un dealer, âgé de 32 ans, par les mêmes éléments de la PJ de ladite Sûreté urbaine.

L'interpellé, un récidiviste, a été trouvé en possession de comprimés psychotropes de marque «Roche». Il a été présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'Ain El Turck. Après son audition, il a été placé sous mandat de dépôt pour détention et commercialisation de stupéfiants.

Sidi Chahmi

40 habitations illicites rasées sur le site «Hayat Régency»

Les services de la wilaya d'Oran ont procédé à la démolition de 40 habitations illicites érigées sur le site «Hayat Régency», dans la commune de Sidi Chahmi, annonce-t-on dans un communiqué. L'opération s'est déroulée, dimanche, en présence de la force publique précise-t-on de même source, expliquant que les occupants de ces habitations illicites cherchaient à

s'infiltrer dans les sites précaires, en cours de recensement, actuellement, dans l'espoir de figurer parmi les familles devant être relogées prochainement. Quelque 90 habitations illicites érigées dans les communes de Sidi Chahmi et Bir El Djir ont été rasées, dernièrement, aux sites 'Hayat Régency' et 'Sidi Bachir' (Bir El djir), rappelle-t-on. Les services de la wilaya ont sou-

ligné leur volonté à mener une lutte implacable contre de tels comportements. Ils assurent que toutes les données vérifiées et complètes recensant les occupants des sites précaires, devant être relogés sont disponibles. Des poursuites judiciaires seront lancées contre ces occupants et toutes les parties qui les ont aidés dans cette entreprise illégale, a-t-on assuré.

Quatre trafiquants arrêtés

186 kg de kif saisis par les gendarmes près d'El Kerma

K. Assia

Les éléments du Groupement territorial de la gendarmerie d'Oran, en collaboration avec les services de l'ANP de la 2^e région militaire sont parvenus, dans la journée d'avant-hier, à saisir 186 kg de kif traité à la sortie d'Oran, a indiqué le colonel Bounab, responsable du service régional de la police judiciaire au 2^e Commandement régional de la gendarmerie d'Oran. Une saisie qui renseigne désormais sur l'ampleur du trafic de la résine de cannabis et sur le mode opératoire des trafiquants de drogue. Poursuivant leurs investigations et après une extension de compétence, les services combinés ont réussi à mettre la main sur une autre quantité de 8 kg de kif traité et 50 grammes de cocaïne à Oued R'hiou. Quatre individus ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire de trafic international de résine de cannabis, deux véhicules et un camion ont été également récupérés. Les services de sécurité ont également

saisi 160 millions de centimes. A l'heure actuelle, les investigations se poursuivent pour connaître les tenants et les aboutissants de cette affaire. Deux jours auparavant, soit le vendredi 27 novembre et dans le cadre de la lutte sans merci engagée par les services du 2^e Commandement régional de la gendarmerie d'Oran, en collaboration avec les services de l'ANP de la 2^e région militaire contre le trafic de drogue, ces services ont saisi également une quantité de 25 kg de résine de cannabis. Le réseau était composé de quatre trafiquants originaires de Tlemcen, Oran, Djelfa et Alger. C'est à la suite d'informations parvenues aux services de sécurité indiquant qu'une transaction devrait se faire à Belgaid à Oran que des investigations approfondies ont été enclenchées. Le kif traité en provenance de Tlemcen devait être réceptionné à Oran où il était écoulé à Belgaid. Trois véhicules ont été récupérés en plus d'une somme d'argent de 30 millions de centimes. L'enquête suit son cours.

Six réseaux internationaux démantelés en douze jours

Six réseaux internationaux, spécialisés dans le trafic international du kif traité, ont été démantelés par les unités du 2^e commandement régional de la Gendarmerie d'Oran, durant la période allant du 18 au 29 novembre, a indiqué, hier, le colonel Bounab responsable du service régional de la police judiciaire au 2^e commandement régional, lors d'une conférence de presse animée à l'occasion. En effet, l'état se resserre sur les trafiquants de drogue et la stratégie mise en place, pour la lutte contre ce phénomène, a donné des résultats concluants que le colonel a tenu à communiquer, à travers des saisies spectaculaires réalisées en 12 jours seulement. La neutralisation de ces 6 réseaux a permis une saisie globale de 2.097 kg de kif traité et l'arrestation de 28 individus.

Cinq des affaires traitées ont été solutionnées, en collaboration avec les services de l'ANP de la 2^e Région militaire. Ces opérations menées par les services combinés ont porté des coups durs, dans le milieu des trafiquants. Ainsi et en 3 jours seulement soit du 18 au 21 janvier, les gendarmes ont traité 3 affaires à Tiaret, Mascara et El Bayadh et ont saisi, selon le responsable 1.843 kg de kif. Deux autres affaires ont été, également, solutionnées les 26 et 27 novembre. La première a été traitée à Relizane où les gendarmes ont saisi 35 kg de kif et récupéré 19 véhicules dont 3 camions, 43 portables, 112 puces pour les 3 opérateurs de la téléphonie mobile en plus de 41 autres puces vierges. Les trafiquants ont été trouvés en possession de documents administratifs falsifiés. L'autre affaire a

été solutionnée à Oran. Tout en adaptant le dispositif de contrôle à la réalité du terrain, le 2^e commandement régional de la Gendarmerie d'Oran a dû prendre une série de mesures lesquelles sont axées sur une analyse profonde de toutes les données auxquelles aboutissent les enquêtes. Des mécanismes ont été mis en place pour combattre ce phénomène, à travers une série d'équipements et d'installations qui ont, vraisemblablement, porté leurs fruits puisqu'ils ont porté de coups durs au milieu des contrebandiers. Sur le terrain, ceci s'est traduit par la réalisation de tranchées un projet qui avance à 80%, le long de ce tracé frontalier plus un grillage érigé sur 1km, à hauteur d'Oued Kiss à Tlemcen. Notons, par ailleurs, que 22 véhicules dont 4 camions ont été saisis en 12 jours. Les trafiquants utilisaient des parois ou doubaient les tôles pour dissimuler la drogue.

Le 2^e commandement régional de la Gendarmerie a renforcé ses effectifs en les dotant de moyens matériels et d'équipements afin de combattre ce fléau qui porte atteinte à l'économie nationale.

Plusieurs plans d'actions et d'importants programmes sont, donc, instaurés au fur et à mesure, lesquels tiennent compte des ruses et déplacements des réseaux de contrebande. La région nord comme celle sud du tracé frontalier ont été renforcées pour éviter aux contrebandiers d'exercer la pression sur une seule zone, sachant qu'avec le procédé des chantiers, les garde-frontières sont parvenus à diminuer le champ d'action de ces réseaux.

K. A.

El Hamri

Deux femmes blessées dans un effondrement

Malgré les nombreuses opérations de relogement, initiées ces dernières années, le problème des habitants du vieux bâti se pose toujours. Le danger plane, toujours, sur les habitants de plusieurs quartiers où la majorité des immeubles menace de s'effondrer à tout moment. Durant la nuit de dimanche à lundi, un effondrement partiel s'est produit dans le quartier d'El Hamri. Deux femmes blessées ont

été secourues par les éléments de la Protection civile, suite à ce sinistre. L'effondrement s'est produit vers 22h lorsque, le balcon d'une habitation sise au 4 rue Yaacoubi Laid s'est effrité. D'autre part un effondrement partiel a été enregistré dans une vieille école primaire sise à l'avenue d'Oujda.

Les escaliers ont été touchés par ce sinistre. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer.

J. B.

TÉNÈS

Arrêt de travail des pêcheurs de la sardine

Près d'une centaine de pêcheurs et armateurs activant au port de Ténès ont observé, au cours de la journée de dimanche, un arrêt de travail pour revendiquer la pêche de la sardine à l'intérieur d'une zone qui demeure jusqu'à ce jour interdite à la pêche.



Bencherki Otsmane

En effet, d'après la loi de 2004, la pêche n'est autorisée qu'à partir de 3 miles de la côte avec l'interdiction qu'elle soit effectuée à proximité des bassins, sous-entendu les ports, d'une station de dessalement d'eau de mer, dans les zones de mouillage ou dans des zones protégées. Cette interdiction, doit-on le souligner, a été prescrite pour permettre à la faune marine de se développer loin de toute agression humaine. Il faut noter que les pêcheurs se sont plaints également du nombre élevé de contraventions établies par les services de la station maritime des gardes-côtes de Ténès à leur rencontre justement pour infraction à la loi de 2004 fixant les conditions et modalités de la pêche. Selon nos informations, il y aurait plus d'une cinquantaine de procès-verbaux qui ont été dressés ces derniers temps à l'encontre des patrons de sardiniers.

Généralement, la justice opte pour une amende de 20 millions de centimes à l'encontre des contrevenants, sachant que celle-ci peut, selon la loi, atteindre les 80 millions de centimes. Sur ce sujet un ancien patron de sardinier nous a confié : « Voyez-vous, si la sardine coûte cher aujourd'hui c'est qu'on nous oblige à pêcher dans des zones peu poissonneuses et les maigres prises qu'on effectue lors de nos sorties en mer couvrent à peine les charges telles que la main-d'œuvre,

le fuel, etc.) Un autre intervenant abordant le problème de contraventions établies par les gardes-côtes dira : « Effectivement nous pêchons dans des zones classées interdites pour subvenir aux besoins de l'équipage et de leurs familles mais nous n'avons pas le choix, car le jeu en vaut la chandelle ».

Pour débloquent la situation, une réunion s'est tenue le même jour (dimanche) au port de Ténès et a regroupé outre les pêcheurs, les gardes-côtes de Ténès, le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Chlef et les responsables de la chambre de pêche. Après avoir écouté les préoccupations des pêcheurs, l'officier responsable de la station maritime de Ténès a fait observer à l'intention des plaignants qu'« en tant que gendarmes de la mer, nous verbalisons conformément à la loi toute personne qui pêche dans une zone interdite à la pêche et sans autorisation ».

Il faut noter que ce problème de zones de pêche est devenu récurrent à tel point que périodiquement les pêcheurs observent des arrêts de travail pour attirer l'attention du ministère de tutelle pour revoir la cartographie des zones autorisées à la pêche d'autant plus que la configuration du littoral et du relief des fonds marins ne sont pas identiques sur l'ensemble de la côte du pays qui s'étire sur 1200 km dont le 1/10 se situe dans la wilaya de Chlef. Quant à la chambre de pêche, par la voix de son président, tout en

reconnaissant le bien-fondé des revendications des pêcheurs, tient à préciser que le problème a été porté à la connaissance du ministère de tutelle et jusqu'à ce jour « nous n'avons pas eu de réponses ».

Par ailleurs, il faut savoir que la loi n° 01-11 du 3 juillet 2001 relative à la pêche et l'aquaculture fixant les opérations de pêche maritime et continentale pour la mise en œuvre de la politique nationale des pêches fait état de trois zones de pêche maritimes instaurées. Il s'agit de la zone de pêche côtière (la pêche pratiquée dans les eaux intérieures), celle pour la pêche au large (la pêche pratiquée à l'intérieur des eaux sous juridiction nationale) et enfin la zone pour la grande pêche (la pêche pratiquée au-delà de la zone de la pêche au large).

Il faut souligner enfin que les protestataires (ils sont 153 sardiniers activant au port de Ténès) ont décidé à l'unanimité de poursuivre leur combat pacifiquement jusqu'à obtenir gain de cause, c'est-à-dire la révision de la cartographie des zones de pêche en fonction des spécificités de chaque région sachant que celle de Ténès n'est pas identique à celle de Mostaganem par exemple. De toute évidence, « la turbulence » que vit le monde marin à l'échelle de la wilaya de Chlef devra impérativement céder au calme et la sérénité pour le bien de la corporation et pour l'économie de la région d'une manière générale où de nombreuses familles vivent de la pêche.

CHELF

Une voiture percutée par un train : un mort

Le train Alger Chlef a percuté ce dimanche aux environs de midi trente un véhicule 4X4 conduit par un chauffeur répondant aux initiales H. Abdelkader. L'accident s'est produit à un passage non gardé à

Oum-Drou. Les pompiers de Chlef sont intervenus pour évacuer le cadavre du chauffeur vers la morgue de l'hôpital Ouled-Mohamed. Selon la Protection civile, le corps du défunt a été littéralement dé-

chiqueté par le choc violent du train avec le véhicule. La victime âgée de 57 ans est originaire de la ville de Tlemcen. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents.

Deux morts dans deux accidents de la route

Un conducteur de tracteur répondant aux initiales B.A a trouvé la mort dimanche dernier à 12h20 lorsque l'engin qu'il conduisait s'est renversé sur lui, a-t-on appris du lieutenant Bensedik, responsable de la cellule de communication auprès de la Protection civile de Chlef. Toujours selon cette source, l'accident s'est produit au bourg de Doumia dans la com-

mune de Labiodh Médjadja dans la daïra d'Aïn-Mérane. La dépouille de la victime a été transportée par les pompiers à la morgue de l'hôpital d'Ouled-Mohamed de Chlef. Au cours de la même journée, à 8h 10 du matin, un autre tracteur à bord duquel se trouvait le chauffeur et un passager s'est renversé à Aïn-Mérane au lieu dit Sahlia. Admis d'urgence

à l'hôpital, le conducteur âgé de 54 ans est décédé à la suite des graves blessures occasionnées par l'accident tandis que son compagnon s'en sortira avec quelques égratignures. Dans les deux cas, la gendarmerie a ouvert des enquêtes pour déterminer les circonstances dans lesquelles se sont produits ces accidents.

Bencherki Otsmane

AOUGBELLIL

80 familles relogées

Mohamed Bensafi

Plus de 80 familles de la commune d'Aougbellil (sud d'Aïn-Temouchent) ont rejoint ce dimanche aux premières heures de la matinée leurs nouveaux logements décentes. L'opération qui s'inscrit dans le cadre du programme de l'éradication de l'habitat précaire a été chapeautée par les services de la daïra d'Aïn-Kihel et ceux de la commune.

Le wali d'Aïn-Temouchent, M. Hamou Ahmed Touhami, était présent aussi sur les lieux.

La joie était immense, autant chez les bénéficiaires que chez les responsables locaux. C'est en effet la fin d'un calvaire qui a duré des décennies avec les aléas de l'exiguïté et le sentiment d'être lésés dans leur droit de citoyens quand on occupe un taudis ou une baraque, cloîtrés dans des bidonvilles.

Ces derniers, datant de l'ère coloniale, ont été « effacés » d'un seul coup avec les pelleteuses une fois les familles installées dans leurs logements neufs.

Les élus locaux ont mis tous

les moyens humains et matériels à la disposition de ces familles lors de leur déménagement.

Une action similaire et complémentaire (ce programme concerne 122 logements) touchera 42 autres familles aussitôt que les logements -au stade d'achèvement- seront réceptionnés.

Par ailleurs, la commune d'Aougbellil réceptionnera prochainement 128 autres logements type LPL dont les travaux enregistrent un taux d'avancement de 90%. Au rythme de ces opérations de relogement, les autorités de la wilaya estiment pouvoir être au rendez-vous du « challenge » pour éradiquer l'habitat précaire et redorer l'image de toutes les agglomérations de la wilaya d'Aïn-Temouchent. Selon le wali, le problème du RHP sera résolu avant la fin de l'année 2016. Signalons au passage que pas moins de 1.084 logements sociaux seront distribués avant la fin de l'année en cours à travers la wilaya alors que 1.000 autres sont en cours de réalisation, toujours dans la même optique.

AÏN-TEMOUCHENT

Saisie de 4 kg de kif et 3 arrestations

Les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya d'Aïn-Temouchent ont tout récemment mis fin aux activités d'une bande composée de 3 individus qui s'adonnaient à répandre de la drogue dans les milieux juvéniles. Les policiers ont saisi aussi 4 kg de kif traité, a-t-on indiqué encore dans un communiqué de l'institution sécuritaire. Ce dernier mentionne aussi que le gang a été neutralisé suite à des investigations

menées minutieusement par les policiers. Cette opération a permis l'arrestation du principal prévenu, âgé de 47 ans, ainsi que deux autres acolytes, âgés de 26 et 32 ans, tous originaires de la commune d'Aïn-Temouchent. Présentés, devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn-Temouchent qui a, à son tour, transmis le dossier des trois inculpés au juge d'instruction lequel a ordonné leur mise en détention préventive.

M. B.

RELIZANE

Bormadia en quête d'un meilleur cadre de vie

Mahi Ahmed

Des associations représentant la société civile ont enregistré avec regret une multitude de carences dans la nouvelle ville Benadda-Benaouda appelée communément « Bormadia » dont la population est estimée à 40.000 habitants et demandent à cet effet l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Dans ce registre, l'on souhaite la réalisation d'une deuxième structure sanitaire notamment un service des UMC pour prendre en charge les cas urgents de malades et désengorger la seule polyclinique qui fait face à une pression terrible et un flux considérable quotidiennement. Les signataires de la lettre adressée au chef de l'exécutif indiquent que la ville de Bormadia manque cruellement d'installations d'Algérie Poste et Algérie Télécoms. Les citoyens se rendent jusqu'au chef-lieu de wilaya pour de simples opérations, particulièrement les retraités qui font le parcours

du combattant pour percevoir leurs pensions de retraite. L'on réclame, selon le texte de la lettre, une annexe administrative pour les cités des 1026 logements, 160 logements LSP, 48 RHP, les lotissements 651 et 354 et une antenne de la société de distribution de l'électricité et du gaz afin d'épargner le déplacement jusqu'au siège social de la SDO qui nécessite un soulagement. L'état dégradé du réseau routier de la nouvelle ville en appelle aux responsables pour procéder à un revêtement des voies et atténuer par conséquent les souffrances de la population notamment en période hivernale où les flaques d'eau sont légion et éviter aux automobilistes des désagréments inutiles qui ont provoqué des dommages considérables. Les avaloirs obstrués nécessitent aussi des curages et sont souvent la source de stagnations énormes des eaux pluviales empêchant ainsi l'accès aux établissements étatiques à l'instar des écoles.

AIR ALGÉRIE

MARDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	21h45
Oran - Alger	20h25
Oran - Adrar	19h15
Oran - Constantine	14h45
Alger - Oran	09h50
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	15h20
Adrar - Oran	21h40
Constantine - Oran	17h05

MERCREDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	20h25
Oran - Béchar	14h30
Oran - Timimoune	09h00
Oran - H.Messaoud	12h40
Oran - Constantine	09h50
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	16h55
Alger - Oran	10h45
H.Messaoud - Oran	15h15
Constantine - Oran	12h20
Timimoune - Oran	12h05
Béchar - Oran	17h50

INTERNATIONAL

MARDI	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	10h05
Oran - Istanbul(+1)	11h35
Oran - Lyon	15h00
Oran - Paris-CDG	15h05
Oran - Alicante	15h35
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	13h50
Marseille - Oran	13h25
Toulouse - Oran	13h50
Istanbul (+1) - Oran	20h05
Lyon - Oran	19h45
Paris-CDG - Oran	20h45
Alicante - Oran	17h55

MERCREDI	
Vol	Départ
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	10h05
Oran - Lille	14h50
Oran - Lyon	15h00
Oran - Paris (CDG)	15h05
Oran - Alicante	15h35
Vol	Arrivée
Paris (Orly) - Oran	13h50
Marseille - Oran	13h25
Toulouse - Oran	13h50
Lille - Oran	21h40
Lyon - Oran	19h45
Paris (CDG) - Oran	20h45
Alicante - Oran	17h55

AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Mar / Mer / Jeu / Ven	
Oran - Paris-Orly	17h40 / 21h00
Mar	
Oran - Lyon	17h35 / 20h30
Oran - Marseille	15h50 / 18h25
Mer	
Oran - Paris-Orly	10h40 / 14h00
Mar / Mer / Jeu	
Paris-Orly - Oran	15h00 / 16h20
Mer	
Paris-Orly - Oran	08h15 / 09h35
Lun / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15 / 16h35
Lun / Mar / Ven	
Marseille - Oran	09h00 / 09h40
Mar	
Toulouse - Oran	14h10 / 14h45

الخطوط التونسية TUNISAIR	
Tunis / Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ORAN - MAGHNA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47

RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17

ORAN - BECHAR	
20h30	05h46

BECHAR - ORAN	
20h00	05h00

ORAN - CHLEF (AUTORAIL)	
16h15	18h22

CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11

ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
17h02	18h03

TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05

ORAN - SBA	
17h00	18h22

SBA - ORAN	
05h40	06h58

ALGÉRIE FERRIES
Décembre



DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Jeu 03 - 18h00	Ven 04 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Ven 04 - 19h00	Sam 05 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Mer 09 - 12h00	Jeu 10 - 14h00
MARSEILLE / ORAN	
Mar 08 - 12h00	Mer 09 - 14h00

TRASMEDITERRANEA



DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALMERIA	
Lun 07 - 21h00	Mar 08 - 06h00
Lun 14 - 21h00	Mar 08 - 06h00
ALMERIA / ORAN	
Dim 06 - 23h59	Lun 07 - 08h00
Dim 13 - 23h59	Lun 14 - 08h00

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

«EL KASR EL MAHJOR»
Résumé : c'est l'histoire du cheikh Hassane, accusé du meurtre de son neveu... le juge demande son exécution ainsi Hassan vivra pleins d'aventure afin de prouver son innocence.. T.R.O

«ET TOUFAH»
Auteur : Abdelkader ALLOULA
Adpt et mise en scène : Samir BOUANANI T.R.O

«MNAMEEN»
Auteur : Amine GHEZIZAT
Mise en Scène : Djalal ADNANI
MneMan est un one man show, un mélange de fiction & comédie, une romance insolite qui raconte l'histoire d'un jeune qui a grandi en pratiquant sa passion» Dormir», même pendant son réveil il replonge dans ses rêves, dans le fictif, Séries et jeux vidéo... Un jour, en regardant un film, il tombe amoureux d'une actrice américaine, un amour insensé qui ne lui apportera que des ennuis... mais qui le dotera d'un pouvoir fabuleux. (El Fen En-nachit)

«El Amir Ahmed»
Résumé : Ahmed a grandi dans le cadre enchanteur du plus beau palais du monde, l'Alhambra. Suivi de près par son précepteur Eben Bonabben, c'est déjà un véritable érudit qui sait aussi parler aux oiseaux. Rien ne lui manque, sauf l'amour. Ce qu'il ignore, c'est que des astrologues ont prédit le jour de sa naissance que de grandes catastrophes se produiraient s'il tombait amoureux un jour, et c'est pourquoi il vit reclus ainsi. T.R.O

«El Amir Ahmed»
Résumé : Ahmed a grandi dans le cadre enchanteur du plus beau palais du monde, l'Alhambra. Suivi de près par son précepteur Eben Bonabben, c'est déjà un véritable érudit qui sait aussi parler aux oiseaux. Rien ne lui manque, sauf l'amour. Ce qu'il ignore, c'est que des astrologues ont prédit le jour de sa naissance que de grandes catastrophes se produiraient s'il tombait amoureux un jour, et c'est pourquoi il vit reclus ainsi. T.R.O

CINÉMATHEQUE D'ORAN

- Aujourd'hui**
-14h30 : «Des murs et des hommes» de Dalila Ennadre (Maroc-Algérie)
-16h30 : «Bunny Lake a disparu/ de Otto Preminger (GB-USA 1965)
- Mercredi 02 décembre**
-14h30 : «Il était une fois anatolie» de nuri Bilge Ceylan (Turquie 2011)
-17h00 : «Des murs et des hommes» de Dalila ennadre (Maroc-Algérie 2014)
- Judi 03 décembre**
-14h30 : «Taxi Teheran» de Jafar Panahi (Iran 2015)
-16h30 : «Flaklypa» de Ivo Caprino

INSTITUT FRANÇAIS

Théâtre : récit de mon quartier
De et avec Jean-Jérôme Esposito / Mise en scène de Julie Lucazeau. Un spectacle plein d'humour, sur le thème de l'identité et qui donne une autre vision des quartiers Nord de Marseille.

Art de la scène Khoury Project



Samedi 05 décembre à 19h00
Lundi 07 décembre à 19h30 à la salle Mouggar Palais de la Culture - Imama Tlemcen
Musique du Monde. Basil, Osama et Elia créent leur projet en 2002. Leur musique est résolument moderne, elle allie harmonieusement les structures de la musique arabe avec les rythmes du monde.

Conférence Abdelmalek Sayad, sociologue de l'émigration-immigration

Mardi 08 décembre à 18h à l'IF d'Alger
Par Yves Jammot, formateur et médiateur culturel
En prenant en compte la trajectoire singulière d'un enfant de Kabylie devenu directeur de recherche au CNRS et en se situant dans une perspective socioanalytique, la conférence cherchera à montrer le lien entre les dispositions d'Abdelmalek Sayad et les conditions qui ont rendu possibles ses prises de positions dans le champ de l'immigration.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Ensoleillé Max.22 -Min.6	Ensoleillé Max.21 -Min.8
MOSTAGANEM	
Ensoleillé Max.22-Min.7	Peu nuageux Max.22 -Min.7
TLEMSEN	
Ensoleillé Max.24 -Min.6	Peu nuageux Max.22 -Min.7
MASCARA	
Ensoleillé Max.18- Min.4	Ensoleillé Max.21- Min.6
TIARET	
Ensoleillé Max.20- Min.3	Peu nuageux Max.19- Min.5
CHLEF	
Ensoleillé Max.20 -Min.7	Peu nuageux Max.22 -Min.8
BÉCHAR	
Peu nuageux Max.19- Min.4	Ensoleillé Max.19- Min.4
ALGER	
Peu nuageux Max.23 -Min.6	Ensoleillé Max.23 -Min.7
CONSTANTINE	
Ensoleillé Max.19- Min.2	Ensoleillé Max.19- Min.3
ANNABA	
Ensoleillé Max.20-Min.7	Ensoleillé Max.20-Min.8

LE CENTRE D'ÉTUDES MAGHRÉBINES EN ALGÉRIE ORGANISE

«Ecriture et mémoire : rencontre avec Ahmed Hammoumi, auteur de Oujda qui m'habite»

Dr. Ahmed Hammoumi, enseignant / écrivain, faculté des langues et des arts, Université d'Oran 1

Le débat sera modéré par Pr. Sidi Mohamed Lakhdar Barka, université d'Oran 2, membre du conseil scientifique du CEMA

Dimanche 08 décembre à 14h00
CEMA, Cité du chercheur (ex-IAP), université d'Oran Es-Sénia

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Billets	Achat	Vente
1 USD	106,56	113,07
1 EUR	113,47	120,44
1 CAD	80,01	84,93
1 GBP	162,02	171,96
100 JPY	86,40	91,71
1 SAR	28,41	30,15
1 KWD	350,41	371,93
1 AED	29,01	30,78
100 CHF	10.497,38	11.141,65
100 SEK	1.218,33	1.293,17
100 DKK	1.520,84	1.613,93
100 NOK	1.225,67	1.301,52
Chèques de voyage		
de voyage	Achat	Vente
1 USD	107,64	113,07
1 EUR	114,63	120,44
1 CAD	80,82	84,93
1 GBP	163,66	171,96
100 JPY	87,28	91,71
100 CHF	10.603,95	11.141,65
100 SEK	1.230,70	1.293,17

Plus de 2 milliards de dollars pour la plus haute tour du monde à Djeddah

Le promoteur de la plus haute tour du monde, en construction en Arabie saoudite, a déclaré s'être assuré des financements nécessaires pour achever la réalisation de son gratte-ciel à Djeddah, capitale économique du royaume.

La Kingdom Holding Co du prince milliardaire saoudien Al-Walid Ben Talal a indiqué ce week-end dans un communiqué que sa filiale Jeddah Economic Company était parvenue à un accord de plus de 2 milliards de dollars avec le groupe saoudien Alinma Investment pour mener à bien les travaux de construction de la tour. Baptisée initialement "Kingdom Tower", la tour de Djeddah, formée de 170 étages, devrait atteindre plus de 1000 mètres de hauteur, dépassant la Burj Khalifa à Dubaï (828 mètres), classée actuellement la plus haute du monde. Le coût du projet est estimé à 4,6 milliards de riyals (1,2 milliard de dollars). "La Banque Alinma va financer le fonds qui sera géré par Alinma Investment, alors que la Jeddah Economic Company sera le promoteur principal des projets à financer par des lignes de crédit sur le fonds", selon le communiqué. Ce Fonds de 8,4 milliards de riyals (2,24 milliards de dollars), conforme à la charia islamique, servira aussi à financer la première phase de la Cité économique de Djeddah, un grand projet immobilier autour de la tour, selon le communiqué.

Le prince Al-Walid a indiqué fin 2014 que la tour, qui devrait compter un hôtel, des appartements



et des bureaux, devrait être fin prête en 2018. Il avait alors indiqué que les fondations du gratte-ciel, réalisées sur quatre niveaux, étaient achevées, avant d'ajouter: "maintenant, nous sommes sur le point de construire un étage tous les quatre jours". A ce rythme, la tour devait être aujourd'hui à quelque 90 étages mais le communiqué du week-end note que la construction "est actuellement à son 26e étage". Le directeur général de Jeddah Economic Company, Mounib Hamoud, a dit s'attendre désormais à ce que le projet soit réalisé à temps "dès lors que l'accord a été signé et que les fonds nécessaires sont garantis" pour financer le reste des travaux.

Un voleur s'introduit par la cheminée et meurt brûlé vif !



Un cambrioleur qui tentait de pénétrer dans une maison en Californie par la cheminée est décédé, le propriétaire ayant allumé le feu sans se rendre compte qu'un intrus se trouvait dans le conduit, a rapporté la police. L'homme semble s'être introduit dans la cheminée pendant la nuit alors que le propriétaire était absent et s'est ensuite retrouvé coincé à l'intérieur.

En mettant en service la cheminée samedi dans l'après-midi, le propriétaire de la maison a entendu un homme crier à l'intérieur de la cheminée remplie de fumée. Le propriétaire a alors tenté en vain d'éteindre les flammes avant de demander l'aide des pompiers qui ont démonté la cheminée et retrouvé le corps sans vie du cambrioleur.

COP21 Suprême de volaille, céleri farci et Paris-Brest au menu des 150 chefs d'Etat

Soupe de navet, suprême de volaille, risotto aux herbes fraîches et gâteau Paris-Brest sont au menu du déjeuner concocté lundi par cinq grands chefs français pour les 150 chefs d'Etat et de gouvernement réunis au Bourget pour la conférence mondiale sur le climat. "Un déjeuner qui fait écho à l'excellence environnementale et à l'excellence gastronomique française (...) mais sans ostentation", selon Laurent Fabius, le ministre français des Affaires étrangères et président de cette 21e conférence de l'ONU sur le climat (COP21), qui s'ouvre par un sommet des dirigeants du monde entier. Cinq chefs ont accepté de préparer bénévolement ce repas qui mettra à l'honneur des produits locaux et parfois biologiques, a précisé le ministre.

Yannick Alléno (Pavillon Ledoyen), Alexandre Gauthier (La Grenouillère, dans le nord de la France), Nicolas Masse (Sources de Caudalie, dans le sud-ouest), Marc Veyrat (La Maison des bois) et Christelle Brua, chef pâtissière du Pré catelan, ont "décidé collectivement du menu, puis chacun s'est chargé d'une partie", a expliqué Laurent Fabius. Servi dans le service en porcelaine de Sèvres de l'Elysée, le repas, qui durera moins d'une heure quinze, débutera avec une "soupe Freneuse moderne et coquilles Saint-Jacques à la vapeur florale". Freneuse, près de Paris, était la capitale du navet, explique à l'AFP Yannick Alléno, trois étoiles au guide Michelin. Cette soupe sera accompagnée de



coquilles Saint-Jacques de la baie de Seine, avec une gelée de fleurs cultivées à Courances, près de Paris.

Cette conférence climat "est un moment historique", et "c'est le moment ou jamais de parler de produits locaux", souligne le chef, vantant "une soupe moderne" préparée avec des techniques de cuisson basse température préservant saveur et nutriments. Les réjouissances se poursuivront avec une volaille du nord de la France accompagnée d'un blé aux herbes fraîches "cuisiné comme un risotto", de "confit de céleri farci" et de "crème d'épinards persillée". Un fromage de la région de Savoie - du Reblochon

biologique - sera ensuite proposé, puis le célèbre gâteau à la crème pralinée, le Paris-Brest, relevé pour l'occasion par une compotée d'agrumes. Vins, champagne et jus de fruits seront servis. Coordonné par les chefs de l'Elysée et du ministère des Affaires étrangères, le repas a été convoqué de Paris au Bourget. Yannick Alléno devait être sur place lundi à 06h00. "Il n'y a pas de produits ostentatoires ou très chers. On va d'abord impressionner par nos qualités de cuisiniers", dit-il, relevant que "la France est toujours admirée pour ses qualités culinaires et sa façon de recevoir". "Ca va être une belle fête", promet-il.

Le changement climatique menace l'«or vert» tunisien

Par Mounir Souissi de l'AFP

«Avant, il pleuvait régulièrement, la récolte était bonne. Aujourd'hui, c'est complètement différent», se désole Amor Slama, un oléiculteur tunisien de 65 ans dont la famille possède quelque 125.000 pieds d'oliviers sur 230 hectares à Mornag, au sud de Tunis. Exsangue économiquement, la Tunisie pourra compter cette année sur des exportations records d'huile d'olive, mais cet "or vert" est menacé par le dérèglement climatique. Dans ce petit pays d'Afrique du Nord, seules quelques centaines de kilomètres séparent les rivages fertiles de la Méditerranée des premières dunes du Sahara, faisant de la Tunisie un pays au cœur des enjeux climatiques actuels. "Lorsque j'ai commencé à travailler dans l'oléiculture il y a 30 ans, je n'aurais jamais pensé qu'un jour je serais obligé d'arroser les arbres", témoigne M. Slama, qui raconte que le sol de ses champs est complètement grillé en été. Il évoque aussi un autre problème, ces "pluies diluviennes en plein été qui charrient la terre et nuisent aux arbres". A court terme, l'heure est pourtant aux réjouissances pour l'oléiculture tunisienne, un secteur qui assure environ 40% des revenus des exportations agricoles du pays et 5% de l'ensemble des exportations, selon des statistiques officielles. Sur cette terre productrice d'huile d'olive depuis 3.000 ans, 2015 s'annonce comme une année record: avec 340.000 tonnes d'huile d'olive produites, dont 312.000 partent à l'export, la Tunisie se positionne comme le premier exportateur au monde - une première, s'est récemment félicité le gouvernement. Les recettes, de près d'un milliard d'euros, sont "sans précédent", souligne auprès de l'AFP un conseiller du ministre de l'Agriculture, Anis Rayani. Une aubaine pour l'économie tunisienne, que l'instabilité consécutive à la révolution de 2011 a plongée en plein marasme. Alors que la croissance n'atteindra pas 1% en 2015, les revenus records du secteur oléicole vont permettre d'"éviter le pire", selon le ministère des Finances.

Pour autant, Amor Slama ne cache pas son profond pessimisme. "J'ai commencé à remarquer l'impact du changement climatique il y a plus de 20 ans, surtout celui de la hausse des températures sur la récolte: d'une année à l'autre, la production d'huile d'olive peut régresser de 300 à 30 tonnes", affirme-t-il. Interrogé par l'AFP, un responsable du ministère de l'Agriculture, Chokri Bayouh, note que, de tout temps, le succès des récoltes a été dicté par les aléas de la météo. "Mais avant, nous connaissions une sécheresse sévère une année sur cinq. Aujourd'hui, c'est en moyenne deux sur cinq", dit-il. Ce dérèglement climatique menace l'ensemble de l'industrie oléicole, qui représente l'activité principale de plus des deux tiers des agriculteurs (390.000 sur 560.000) et une source de revenus pour environ un million de Tunisiens. A ce jour, si le pays compte 80 millions d'oliviers, 80% des oliveraies ne sont pas irriguées et vivent de l'eau de pluie. Elles se trouvent en grand nombre dans le centre et le sud, où l'aridité du climat est la plus marquée. D'ici 2030, la production de ces oliveraies pourrait diminuer de moitié, prévient une récente étude du ministè-

re de l'Agriculture et de l'agence de coopération allemande. Dans ces conditions, comment subsister sans se ruiner? "Pour que les arbres aient de l'eau, nous avons déjà dû dépenser beaucoup d'argent: creuser un puits profond, construire des bassins pour emmagasiner l'eau de pluie..." remarque M. Slama. "Mais avec la sécheresse, l'eau du puits est devenue trop salée puis s'est tarie", poursuit-il en arpentant les terres craquelées d'un bassin de rétention totalement à sec. Au ministère de l'Agriculture, on assure qu'on "ne restera pas les bras croisés". "Nous devons nous adapter et nous avons commencé à mettre en œuvre un plan pour stabiliser la production dès les prochaines années", argue Chokri Bayouh. Les autorités tunisiennes encouragent par ailleurs les agriculteurs à planter des espèces locales d'oliviers plus résistantes à la sécheresse et entendent elles-mêmes planter jusqu'à cinq millions d'oliviers dans sept gouvernorats du nord du pays, où la moyenne des précipitations est plus élevée. Ce projet, d'un coût de 39,5 millions de dinars (18 millions d'euros), a été officiellement lancé début novembre et prendra fin en 2020.



Croyances et incroyances dans l'Existence ? Connaissons-nous réellement ?

Medjdoub Hamed

Sache-le bien : «celui qui veut la vérité pure doit chercher ces secrets et travailler à en obtenir «la connaissance». Or la demande que tu m'as adressée m'a inspiré une noble ardeur, qui m'a conduit (Dieu en soit loué !), à la perception d'un état dont je n'avais pas eu conscience auparavant, et m'a transporté à un terme si reculé, que la langue ne saurait le décrire, ni les ressources du discours en rendre compte ; car il est d'une autre espèce et appartient à un autre monde.

Le seul rapport qu'il ail au langage c'est que, par suite de la joie, du contentement, de la volupté qu'inspire cet ÉTAT, celui qui y est arrivé, qui est parvenu à l'un de ses degrés, ne peut se taire à son sujet et en cacher le secret: il est saisi d'une émotion, d'une allégresse, d'une exubérance et d'une gaieté qui le portent à communiquer le secret de CET ÉTAT en gros et d'une façon indistincte. Alors, si c'est un homme à qui manque la culture scientifique, il en parle sans discernement. L'un, par exemple, est allé jusqu'à dire, à propos de cet ÉTAT : «Louange à moi ! Combien ma position est élevée !» (*) ; tel autre : «Je suis la Vérité !» ; tel autre enfin : «Celui qui est sous ces vêtements n'est autre que Dieu !» Quant au Cheikh Abou Hamid (al-Ghazali), il a fait à cet ÉTAT, lorsqu'il y fut parvenu, l'application du vers suivant : «Ce qu'il est, je ne saurais le dire.» Penses-en du «bien et ne demande pas d'en rien apprendre.» Mais c'était un esprit affiné par l'éducation littéraire et fortifié par la culture scientifique. Considère aussi les paroles d'Abou Bekr ben es-Saigh (Ibn Badja) qui font suite à ce qu'il dit au sujet de la description de la CONJONCTION (l'intellect humain avec l'intellect divin) : «Lorsque, dit-il, on est arrivé à comprendre le SENS «CACHÉ» de sa doctrine, alors on voit clairement qu'aucune connaissance des sciences ordinaires «ne peut être au même rang que lui. «L'intelligence de ce SENS CACHÉ» est donnée dans une CONDITION où «l'on se voit séparé de tout ce qui précède», avec des «convictions nouvelles qui n'ont rien de matériel», trop «nobles» pour être rapportées à la vie physique, ÉTATS «propres aux bienheureux», affranchis de la composition «inhérente à la vie naturelle, lignes d'être appelés des «ÉTATS divins accordés par Dieu à qui il lui plaît d'entre «ses serviteurs.» Cette CONDITION que désigne Abou Bekr, on y arrive par la voie de la science spéculative et de la méditation. Pour lui, il y est parvenu, sans nul doute, et n'a point manqué ce [but].» (1)

Arrêtons-nous dans ce préambule de l'ouvrage qu'Ibn Tofaïl a écrit au XIIe siècle après J.C. ou, dans le calendrier musulman, au VIe siècle hégirien. Ces lignes ne nous interrogent-ils pas sur notre existence ? Qui sommes-nous en fin de compte ? Quel est le sens de notre existence ? A plus forte raison, aujourd'hui ? Le monde s'est accéléré par la nouvelle trajectoire qu'a prise l'existence moderne. Un monde

«Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux! Que Dieu comble de bénédictions Notre Seigneur Mohammed, sa famille, ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut ! Tu m'as demandé, frère au cœur pur, (que Dieu t'accorde la vie éternelle et la félicité sans fin !), de te révéler ce que je pourrais des secrets de la Philosophie orientale communiqués par le Cheikh, le Prince [des philosophes], Abou Ali ben Sina (Avicenne).

de différencié. L'Occident a pris une trajectoire, le reste du monde aussi. L'islamisme, une doctrine qui est en train de bouleverser l'équilibre géostratégique mondial. Et enfin, les croyances et les incroyances tranchent avec ce qui a prévalu avec le passé. Pourquoi cette accélération de l'histoire de l'humanité ?

LA DOUBLE RATIONALITÉ DE L'HOMME DANS L'EXISTENCE

La première réponse qui s'impose est de dire que rien n'est créé au hasard dans un monde qu'on connaît, en réalité, si peu. Et que tout ce qui se produit tant en bien qu'en mal est un processus naturel de l'évolution de l'humanité. C'est dans un certain sens ce qu'énonce Ibn Tofaïl quand il cherche à parler ce qu'apporte la philosophie orientale à l'homme. «Tu m'as demandé, frère au cœur pur, (que Dieu t'accorde la vie éternelle et la félicité sans fin !), de te révéler ce que je pourrais des secrets de la Philosophie orientale communiqués par le Cheikh, le Prince [des philosophes], Abou Ali ben Sina (Avicenne).» (1)

Ibn Tofaïl parle de philosophie pour révéler des secrets cachés. Mais, on peut se poser la question : «Qu'est-ce que la «philosophie» ? A un ami, j'ai donné cette réponse : «la philosophie est avant tout un art d'être, un art de vivre, un art d'être soi. Ce n'est pas tant le mot philosophie qui retient l'attention, ou les philosophes par eux-mêmes qui communiquent avec nous, ou que nous voudrions les lire, c'est surtout nous qui devenons, à notre corps défendant, objet de ce sens philosophique qui n'est finalement que notre quête de soi, dans le sens «Qui sommes-nous ? Et la question du «Qui sommes-nous revient sans cesse ?», et on n'est jamais satisfait de la «Philosophie». On repose à la philosophie toujours la même question, et une question qui n'est pas audible, parce qu'elle se pose au plus profond de notre être. S'il n'y avait pas cette question qui se poserait souvent dans le cours de nos existences, «qu'est-ce que nous sommes ?», la «philosophie» n'aurait «raison d'être.»

Par cet énoncé, la philosophie nous apparaît en fin de compte une recherche de soi, et tout être humain qui médite sur sa destinée use de philosophie. Et ce faisant, notre esprit est occupé à la compréhension à travers sa méditation à sa propre compréhension. Parce que souvent, on ne se sait pas, et on s'arrête un moment quand on sait ou que l'on entrevoit que l'on va savoir. Et surtout savoir c'est plus fort que soi, nous sommes des «êtres-pour-savoir». Et, sans le savoir, on n'est pas. Et c'est notre esprit ou notre âme, sans que l'on sache ce qu'ils sont exactement, qui nous commande de penser cette pensée.

Ceci nous dit que tel est notre destinée. Une destinée que les

hommes n'ont pas choisie, et qui s'est imposée à eux. Et la philosophie est ce désir de connaître à la fois son origine et l'univers dont fait partie la nature humaine. Dès lors, la philosophie est une donnée pour chaque être pour peu qu'il cherche à se savoir. C'est la raison pour laquelle elle se définit comme un art d'être, d'exister, et de concilier les contraires propres en chaque homme. Dans le sens qu'il est malheureux ou heureux, qu'il apprend à exister dans le bien comme dans le mal, qu'il apprend à transcender les maux de l'existence. Par exemple, le mal, la maladie, la mort, une existence terne ou brillante, pauvre ou riche, l'essentiel est d'être, d'accepter sa destinée.

Parce que tout est relatif. Malheur qui s'abat, ou qu'une joie qui arrive, prendre ce qui est comme un processus naturel relève d'une force de l'âme, elle-même tributaire de sa «philosophie d'exister». C'est-à-dire de prendre avec philosophie sa vie.

Evidemment, dans ce sentiment d'exister, les concepts philosophiques n'ont pas le même sens que «ceux qu'on enseigne dans les écoles et universités qui sont plutôt méthodiques, cartésiens faits pour être enseignés». Ces concepts ont un autre sens. Ils se définissent plus dans ce qu'on pourrait appeler la «philosophie rationnelle, existentielle», ou encore ce qui est en elle, la «métaphysique» peut aussi être définie de «rationnelle». Pourquoi ? Parce que tout est rationnel dans notre existence ! L'irrationnel fait aussi partie du rationnel. Tout est réel dans l'homme, comme la réalité, c'est-à-dire ce qui nous entoure est réel. L'homme est un être de raison, et cette qualité est fondamentale dans la compréhension de notre existence. Elle nous permet de comprendre et se comprendre dans le mouvement de notre pensée qui gouverne notre existence.

Aussi, partons de ce qu'a dit Ibn Tofaïl sur les secrets de la philosophie du Prince des philosophes, Abou Ali ben Sina. Tout d'abord sur la réalité du monde, et de l'univers. Cette définition du monde est exprimée par la vision que ces grands philosophes ont du monde. Et la pensée insufflé cette réalité du monde à l'homme. C'est par leurs pensées et le long questionnement sur la réalité du monde qu'ils sont arrivés à conclure que le monde est «Un» et dû à «Un» et relève d'une «Cause Première, d'une Intelligence Première, d'un Être Nécessaire». Et tous les philosophes qui ont précédé Aristote, Platon, Parménide, Protagoras... ou qui ont suivi après, Schopenhauer, Hegel, Nietzsche, Jaspers, Sartre... ont chacun apporté une «vision» de l'homme et du monde. Ils ont donc contribué à l'enrichissement intellectuel de l'humanité qui en avait besoin pour «exister».

Mais ce sont surtout les religions révélées qui ont éveillé la conscience de l'humanité. Hébreux d'abord, Chrétiens ensuite et Musulmans se sont succédés dans l'histoire de la conscience humaine. Et si ces religions sont toutes nées dans le «Croissant fertile», c'est qu'il y avait un sens dans la Parole Divine d'autant plus que les trois religions prennent chacune des autres, et des autres de chacune. Le message divin est absolument rationnel. Dans l'Islam, par exemple, on trouve la «Révélation» et les «prophètes» de ceux qui sont venus avant son avènement.

Il y a quelque chose de miraculeux dans la Création divine du monde et de l'humanité. Tout est rationnel dans le développement historique de l'homme. Tout est fait pour que l'homme, l'être humain, s'oriente dans la Création du monde. On a ce sentiment que les êtres humains créés ne sont pas seuls, qu'il y a une Force Invisible qui fait que leur existence a une base solide, a une rationalité objective, et qui réponde à la finalité de leur existence. Ce sont donc des êtres humains créés «de-raison-et-pour-raison», et surtout ils sont des «êtres-pour-savoir». Donc il y a une double rationalité dans l'existence humaine.

LA «LOI FONDAMENTALE DE L'EXISTENCE» ?

Cependant, cette approche est-elle suffisante pour se sentir être, pour justifier notre existence ? Nous sommes des êtres créés par une Puissance Divine dont nous ne savons rien sinon que nous relevons du Créateur des Mondes, du Dieu Tout Puissant. Une «Vérité» que l'on croit ou non ne changera rien ni au Principe de la Création ni à la Création du Monde elle-même. En d'autres termes, nous existons, et peu importe comment nous appréhendons notre existence.

Des hommes peuvent penser que l'existence n'est en fait qu'une illusion, et libre à eux de penser ce qu'ils veulent. Mais le fait est là, nous n'existons que par cette Essence divine qui est en nous. Et le monde entier relève de cette Essence.

Dès lors que notre existence est décrétée comme telle, nous n'existons et n'agissons que selon la «Loi Fondamentale» que le Créateur des Mondes a mis en nous. C'est-à-dire des «êtres-de-raison-pour-raison et des êtres-pour-savoir» qui signifient que l'humanité a un double but et signifient aussi que nous existons par une «Nécessité» dont nous ne savons rien, que nous sommes et c'est tout. Et nous ne pouvons que supputer le sens de notre destinée en regard d'une vision métaphysique rationnelle de notre histoire.

Le premier élément que nous pouvons tirer de notre sens

d'exister, et pourquoi exister est de définir l'humanité dans son essence. Ce qui est fondamental si on veut comprendre le sens de son existence terrestre dans l'immensité sans fin qui l'entoure. Et que représente cette immensité sans fin pour elle, et l'humanité pour l'immensité sans fin ? Non pas parce que nous appréhendons certaines dimensions de l'immensité que nous conceptualisons «soleil, Voie lactée, étoiles, galaxies, etc.», que nous pensons que nous en avons connaissance. Intrinsèquement, ces termes qui ont certes un sens et un corps dans notre définition ne sont pas suffisants pour nous situer dans cet univers infini du monde. Le monde ici n'est pas pris comme le monde terrestre ou un autre monde, mais les mondes possibles dans le monde. Et donc l'univers infini du monde devient une «immensité» qui ne peut être conceptualisé par les mots. Et le fait est que l'homme, l'être humain, est impuissant à en dire ce que c'est, et à comprendre ce «même pourquoi leur existence».

Dès lors, devant cette impuissance de comprendre cet univers, nous sommes alors confrontés à cette double réalité que nous sommes des êtres humains qui n'ont de réalité sur notre existence et sur le monde que ce que la «Loi Fondamentale» a mis en nous.

Le deuxième élément, est que Nous existons certes, nous actives certes pour notre devenir, nous pensons certes, nous agissons certes pour être, nous sommes dotés d'un libre-arbitre certes, nous pouvons croire comme nous pouvons ne pas croire parce que le Créateur a inscrit ce libre-arbitre dans la Loi Fondamentale, et par conséquent nous sommes libre d'agir dans le bien comme dans le mal, dès lors que toutes ces facultés nous sont octroyés «pour être» signifie aussi que nous ne sommes pas libre dans ce être même si nous sommes dotés de ce libre-être. Et le plus fondamental, doit-on dire, que la réalité intérieure et extérieure à notre être que nous témoignons relève-t-elle de notre vision propre ? Ou n'est-elle que ce que nous sommes en tant que régi par la «Loi Fondamentale» ? C'est-à-dire que nous sommes humains, nous existons et témoignons de cette existence par le fait que nous avons été conçu pour être cet «être-là», cette «présence-là» et aussi «pour cette présence-là», différente par cette conscience de «cet être-là, de cette présence-là», et des autres présences et donc nonobstant l'immensité-là.

Suite en page 17

Note :

1. «HAVY BEN YAQDHÂN, Roman philosophique d'Ibn Thofaïl», texte arabe traduit en français par Léon Gauthier, chargé de cours à la chaire de philosophie de l'École supérieure des Lettres d'Alger. 1900. Site pour télécharger gratuitement (à la fin de la page Internet) plusieurs éditions et une thèse complémentaire pour le de doctorat ès-lettres sur Ibn Thofaïl, sa vie et ses œuvres. <http://www.notesdumontroyal.com/note/498>

Croyances et incroyances dans l'Existence ? Connaissons-nous réellement ?

Suite de la page 16

Si l'humain est cette présence-là, qui lui est différente (par son essence) de ce qui l'entoure, par cet être en lui qui pense, dès lors peut-il se suffire de son humanité ? Ou autrement dit, l'humain qu'il est est-il suffisant pour se caractériser dans l'immensité de l'existant ? Et celle-ci, cette immensité-là, est-elle suffisamment caractérisée par cet être-là, l'humain ? Ou plus encore, cette immensité-là est-elle suffisamment caractérisée « pour cet humain-là » ? Donc il y a une relation de cause à effet, et d'effet avec la cause. C'est à ces questions que l'homme tend aujourd'hui à comprendre pour se comprendre. Le monde a beaucoup avancé, la science ne cesse de se développer, et l'humanité aussi. Et l'homme ne fait que balbutier, et sa science n'est encore que commençante... Et le chemin est long, très long, et constitue l'élément le plus long de son existant... Dès lors, cette limitation-là explique tous les tourments que l'humanité ait vécus depuis sa venue sur terre. Et explique aussi les stades historiques successifs qui l'ont progressivement constitué et qui ne sont jamais terminés. Et au sein desquels un progrès humain est manifestement une réalité, et en constant développement. Ce qui constitue l'envers de la médaille des dures épreuves subies par l'homme.

Dans cette flèche du temps humain, on ne peut que penser que forcément il y a un sens, non pas comme les êtres-là le pensent, parce qu'ils ne pensent que selon la «Loi Fondamentale», mais la «Loi Fondamentale, Elle-même» démontre si besoin qu'Elle n'est pas figée, qu'Elle est ouverte à tous les possibles et surtout qu'Elle est à la hauteur de cet Infini-Monde. Elle le démontre par les sauts quantitatifs et qualitatifs que l'homme fait dans les temps de l'histoire. Aussi posons-nous la question : «Connaissons-nous vraiment ? Réellement ? » Est-il suffisant ce concept d'humanité ? Sommes-nous définis suffisamment dans cette marche ancienne et surtout nouvelle du temps ? Eu égard aux enjeux qui divisent le monde !

Pour la compréhension de notre humanité, de notre humain, prenons un être de la Création, par exemple un moustique. Tout le monde sait qu'un moustique se nourrit de sang, et la plupart des êtres humains ont été piqués par un moustique, suceur de sang. Vous dormez, par exemple, et vous êtes piqué par un moustique. Vous avez mal, la piqûre vous brûle la peau, et vous savez que c'est un moustique. Vous la cherchez et elle est là, juste au-dessus de vous, accolé au mur. Si vous êtes expérimenté, vous prenez un objet plat, un journal ou plutôt une serviette, et vous vous rapprochez doucement et, brusquement la plaquiez sur elle. Vous l'écrasez, et elle est morte. Vous prenez du papier toilette humide et essuyez votre sang et des restes du moustique du mur, et vous nettoyez votre serviette dans la salle

de bain. Et si c'est le seul moustique dans votre chambre, vous allez vous rendormir en paix.

Prenons le cas où vous ratiez votre coup, et le moustique échappe, et vous lui couriez après de mur en mur, de mur au plafond... ? Un combat commence. Si vous êtes motivé, vous le cherchez, si vous êtes trop fatigué, vous abandonnez et de nouveau vous êtes dans votre lit. Et si, dans le premier cas, vous ne réussissez pas à l'avoir, le moustique est libre de recommencer à vous piquer. Donc, dans les deux cas, vous devez donc supporter les piqûres.

Analysons le comportement du moustique. Pourquoi il pique ? Il est évident que cet être est conçu ainsi, pour piquer l'homme, et pas seulement l'homme. Pour se nourrir, il a une infime pointe qui est en fait une minuscule trompe grâce à laquelle il aspire du sang. De plus, il est intelligent, il s'échappe quand vous vous rapprochez de lui. Et il revient toujours à la charge parce qu'il a besoin de se nourrir. Et il choisit même les moments où il n'y a pas de danger pour lui. Quand le moustique sent une agression, il se cache et attend le moment propice. Mais une question se pose. Le moustique est-il réellement agressif ? Son agression, n'est-elle pas simplement un instinct pour vivre ? S'il ne piquait pas, et sans sang pour son métabolisme, il ne pourrait pas vivre et donc, il ne pourrait exister. A-t-il une foi, une croyance ? Il n'en a pas ? C'est un être animal qui est de sensibilité et de mobilité purement instinctive. Un être pour ainsi dire «programmée». Mais cette sensibilité et cette mobilité instinctive qui est aussi intelligente lui permet le plus souvent d'échapper aux agressions par exemple de l'homme, et donc de se multiplier et d'exister. Et même l'Homme n'est pas agressif vis-à-vis du moustique. Il se défend simplement parce qu'il lui fait mal, de plus, il perturbe son logis, et l'homme cherche l'ordre dans son chez soi.

Le moustique n'a pas de croyance, il existe par l'instinct de conservation, et lui aussi fait partie de la «Loi Fondamentale» du Créateur. Parlons maintenant de l'homme. A-t-il une foi ? Une croyance ? Comme chaque humain sait, tout homme a une croyance, a une foi en quelque chose, en quelque divinité, et cela depuis la nuit des temps. Si l'homme est réellement humain, c'est qu'il pense, et il pense à ce qu'il le rattache à son milieu, à son existence. Et cette pensée humaine subit un développement historique. Plus le temps et l'Histoire avance, plus l'être humain apprend et plus il se développe et devient de plus en plus fort dans son humanité. Mais l'être humain ne signifie pas qu'il est au-dessus de tout ce qui existe, il peut certes l'être par la pensée et par le mode de vie qu'il se construit. Mais il demeure néanmoins assujéti par son côté animal, lui aussi fait ce que fait le moustique pour se nourrir, pour vivre mais

autrement. Par exemple, il a besoin d'abattre des animaux pour se nourrir comme le moustique qui suce le sang. Donc un destin animal commun tant à l'animal qu'à l'humain.

Dès lors que nous avons ce destin commun, cela signifie que nous sommes dotés d'instincts que l'on ne peut réprimer. Et d'instincts nécessaires pour exister. Nous aussi faisons tout ce qu'il faut pour échapper à une agression, et c'est une défense instinctive. Et si on se défend, on peut aussi offenser, parce que cela fait partir de notre nature humaine. Ce qui signifie que l'homme peut aussi avoir des instincts pas seulement pour se défendre mais aussi pour agresser. Et c'est une différence fondamentale entre l'animal en général et l'être humain. Si l'animal dans son existence est mû par un instinct intelligent, donc une pensée animale instinctive, l'homme est mû à la fois par un instinct animal intelligent dont il ne peut se départir et une autre force que n'a pas l'animal, c'est le «libre-arbitre pensant» qui l'oriente dans son existence.

Et c'est précisément ce libre-arbitre pensant et pensé – l'homme pense parce qu'il se sent penser et sait aussi, il est conscient, qu'il pense – qui lui donne ce pouvoir, par l'essence qui est en lui et qu'on appelle «pensée», et par laquelle l'homme peut s'interroger sur son existence. Et cette interrogation fatalement le confronte à l'existence du monde, et par conséquent à penser son être dans cet être-monde-là. Heidegger dira cet «Etant». Car il n'y a pas de différence entre cet être-là et cet être-monde qui se manifeste à lui dans toute son immensité. Et ce point est fondamental.

Précisément l'immensité n'est immensité que par ce qu'il définit lui-même, et lui-même n'est lui-même que ce que témoigne cette immensité de son existant. Et c'est le lien intrinsèque, indissociable entre lui et ce qui l'entoure. On peut même dire qu'il est l'Homme par quoi le monde Est. Et c'est voulu ainsi, par l'Essence même de l'Existence, de la Création.

Dès lors toute croyance et incroyance ne sont que les deux faces de la même médaille qui est d'être, d'exister. Un être humain n'est humain que parce qu'il libre, et s'il est réellement libre, il peut croire comme il peut ne pas croire. Il peut avoir la foi comme il peut ne pas avoir la foi, ou une autre foi. Donc la croyance et l'incroyance est un trait caractéristique humain. C'est un peu comme si un homme peut dire que le lait est blanc comme il peut dire que le lait n'est pas blanc, qu'il a une autre couleur. Par contradiction, il peut refuser une réalité réelle. Un Blanc est blanc, peut aussi un autre blanc, mais cependant n'est pas noir. Car si cela eut été ainsi (un blanc noir), ce qui est impossible, l'être humain aurait alors perdu tous sens de la réalité.

Ou encore, pour mieux comprendre la nature humaine et le libre-arbitre, argumentons par un exemple concret. Un homme peut commettre un vol ou un crime et dire que je ne l'ai pas commis. Et il peut

croire dur comme fer qu'il ne l'a pas commis – surtout s'il a une double personnalité. Et il le pense réellement. Ou encore s'il ne le pense pas réellement, et il est conscient qu'il l'a commis, mais devant le tribunal qui le juge, pour ce qu'il a commis (par son libre arbitre), ce refus de reconnaître devient un instinct de défense, dicté par son libre arbitre.

Un autre exemple. Les Talibans en leur temps, en Afghanistan, ou les islamistes de l'EI en Irak et en Syrie qui flagellent les femmes qui ne portent pas le niqab ou qui n'envoient pas leurs enfants dans une école religieuse ou les hommes qu'il leur est interdit de se tailler la barbe, par exemple, ou qu'ils leurs interdisent les pots-de-fer, donc pas de favoritisme alors que les postes de commandement de ces islamistes ne sont octroyés qu'à leurs fidèles proches, et c'est donc du favoritisme. Et qu'ils vont perpétrer des génocides (des centaines d'hommes sont assassinés) au sein des tribus irakiennes ou syriennes qui se révoltent à leur diktat. N'est-ce pas qu'ils le commettent dans la croyance et la foi qu'ils ont ? Qu'ils croient qu'ils sont dans le vrai alors qu'ils sont dans le faux.

Pour ces talibans, ou les islamistes de l'EI, qu'ils tuent, qu'ils décapitent, ils n'en ont pas conscience qu'ils font du mal, qu'ils commettent des monstruosités. Ou même s'ils ont en conscience, cela ne changera rien. Alors que c'est un mal à l'état nu. Ces hommes n'ont plus rien d'humain et pourtant ce sont des humains. Et cette foi dans l'Islam qui est déviée par leur libre-arbitre, parce qu'ils veulent croire qu'ils sont dans le vrai. En réalité, ils savent très bien qu'au fond d'eux-mêmes qu'ils sont dans le faux, mais ils ont pris une trajectoire qui les poussent à ne plus reculer sinon à se renier. Et justement le libre-arbitre, combien même il leur a été octroyé libre par l'Essence, demeure qu'il est punissable d'abord par l'«Essence» avant de l'être par l'homme. Parce que l'Essence est Maître de la Création. Et si on voit qu'il est «punissable d'abord par l'homme», et ce que procède la coalition occidentale et la dernière entrée dans le «théâtre de combat», la Russie, c'est que ce processus confirme bien que l'humanité est rattachée à l'«Essence». Et qu'au désordre vient progressivement l'ordre. Dans l'Essence, il y a cette idée de justice, et d'ordre. Que l'on n'échappe pas à son destin, à son crime, qui nous rejoindra tôt ou tard. Et même si on échappe à la justice des hommes, on n'échappe pas à la justice de l'Essence.

Un dernier exemple qui éclaire la complexité du libre-arbitre auquel fait face l'homme. Prenons un responsable, ou un haut responsable d'un Etat, qui occupe une haute fonction de l'Etat à quelque niveau que ce soit. Supposons que ce haut responsable détourne des deniers de l'Etat à son profit, à l'intérieur ou à l'extérieur de son pays, ou les deux. Est-il conscient ce responsable de son acte délictueux envers l'Etat et envers le peuple de son pays ? On peut croire qu'il en est conscient ! En réalité, il peut être conscient comme il peut ne pas

l'être pour la simple raison qu'il n'est conscient surtout que de son rang dans l'Etat et qu'il pense que cela suffit pour sa conscience et son rang qui l'autorise à puiser dans les caisses de l'Etat. D'autre part, il est conscient qu'il ne peut être inquiété parce que c'est lui, l'Etat. Là encore, c'est une «croyance qui peut être de l'incroyance», ou de la fausse croyance parce que ce que l'on croit est seulement ce que l'on veut croire parce qu'il sert notre intérêt. Et ce que ne sait pas ce responsable, c'est que si le peuple ne l'observe pas, ou seulement ceux qui sont proches de lui en sont informés, c'est qu'il est aussi observé par l'«Essence» (à son insu). En d'autres termes, la «Conscience du Monde l'observe» et sait tout ce qu'il fait de répréhensible jusqu'au moindre recoin de sa conscience. Ce qui signifie qu'il ne pourrait échapper au «Tribunal du Monde», un «Tribunal bien au-dessus des hommes». Mais l'homme peut-il craindre ? Ou en est-il conscient de ce «Tribunal du Monde» ? Et c'est parce qu'il est humain, et fort de son libre arbitre, qu'il ne peut craindre. Mais combien même il ne craint pas, il demeure néanmoins assujéti à son «destin». Et le destin de ce responsable n'est, en vérité, pas à envier. Parce que, si nous poussons loin dans son existence, et combien même il est immunisé de la justice des hommes, il est néanmoins malheureux par sa conscience. Et s'il n'est pas malheureux par sa conscience, il reste toujours malheureux par quelque chose qu'il ne sait pas. Et on n'a point besoin de disserter sur ce quelque chose. Et c'est ce quelque chose qui le différencie de celui qui est intègre. Dans le langage populaire, il est dit «que le bien mal acquis ne profite jamais».

Dès lors, la croyance en ce que nous sommes devient parfois même un instinct qui est irraisonné. Et c'est précisément dans ce «double combat» entre la croyance et l'incroyance, entre le bien en nous et le mal qui est aussi en nous, que nous devons se poser la question : «Connaissons-nous réellement ? » Et la foi divine, la foi que nous avons en Dieu essaie d'y répondre. Parce que nous sommes religieux par essence, reliés à Dieu, que nous voulions le croire ou non, Nous sommes des êtres faits par Dieu, nous devons nos existences à Dieu, et c'est son Essence qui fait que nous soyons «nous», croyants et incroyants et avec une infinité de degré entre les deux.

Et surtout parce que l'homme, avant de croire, est d'abord homme qui est mené aussi par ses instincts. Parce que croire en Dieu ne signifie pas qu'on suit les préceptes de Dieu. Et c'est là tout le drame de l'homme dans ce nous pensons être notre «existence», dans ce «connaissons-nous réellement ? ». Et, dans un certain sens, c'est aussi le «sens de l'existence», c'est-à-dire de s'efforcer de se connaître dans cet «inconnissant».

M. H.

*Auteur et Chercheur indépendant en Economie mondiale, Relations internationales et Prospective

APARTEMENT

■Loue F3 tout confort à Bouisseville. Avance 1 an dérogatoire - Clim. Internet. Charges comprises dans le loyer - Tél : 0797.06.62.42

■Maison F6 à louer RDC à Bel Air - ORAN - Refaite à neuf - Tél : 0549.86.24.20

■Vends Studio (1 Pce - Cuis. Hall + SDB) 2ème étage au rond-point des pompiers Choupot + Loue Studio à la même adresse - Tél : 0551.39.05.07

■Loue des Apparts meublés et équipés et tous commodités. Garage. Eau H/24... dans un quartier très calme, résidentiel:Trouville - Ain El Turck / ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■A vendre F2 aux Plateaux ARZEW (W. D'ORAN) - Tél : 0552.69.30.76

■Vends Appartement F3 neuf. Acté. Hai Khemisti Bir El Djir. 2ème étage. Sup. 75 m². Résidence 5 étages porte fermée (Ascenseur + chauffage central + cuisine équipée) - Prix offert : 12000000 DA - Tél : 0561.68.77.44 - 0561.68.77.48

■A louer appartement F3 libre de suite Dar El Beida (Zitoune) - Tél : 0557.75.51.35

■A louer F3 à USTO en face l'université - 2ème étage - Tél : 0798.28.65.05 - 0555.43.07.90

■Loue à l'année grand F4 de 200 m² sur Oran près hôpital de pédiatrie de Canastel. Meublé et toutes commodités dans une petite résidence privée sur grand boulevard - Tél : 0552.27.66.22

■Cherche location (F3), (F4), (F5) dans une résidence Plaza, Hasnaoui, Hassane Fernanville, Mobilart... - Tél : 0550.12.20.67

■Vends Appartement F3 vue sur mer Front de mer luxueux immeuble très propre, prix 2 Milliards 800 + Vends Appartement côté lycée Loufi 55 m² (F3) 1er, 790 Millions + Vends (F2) 1er Av. Loubet 1 Milliard 100 + Vends F2 Rés. Sahraoui Gambetta 1 Milliard 100 - Tél : 0550.12.20.67

■Vends appartements F2 - 69 m², 2 façades. 1er étage Rue Mouloud Feraoun - Plateau - Tél : 0557.65.28.73

■Vends F3 Plaza Es-Seddikia les Ouillets 105 m², 2 Milliards 600 + F4 Plaza Es-Seddikia Gérardin, prix 3 Milliards 600 - Tél : 0550.12.20.67

■Loue (F6) et (F4) à Mobilart sans meuble ou avec meuble + loue (F3) meublé promotion Plaza Caméra prix 4 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■A vendre appartement F4 + cuisine + hall + 1 cour - Superficie 120 m² - 1er étage à Millenium - ORAN - Tél : 0555.23.37.25

■A vendre F2. Acté. 2ème étage. 2 balcons - Prix : 480 - Saint Pierre, ORAN - Pas de courtiers S.V.P. - Tél : 0541.17.48.22

■A louer appartement Larbi Ben M'hidi (C-Ville) 3 P.C. 108 m² - 1er étage - Idéal Prof. libérale - Tél : 0554.67.78.68

■A louer des appartements F4 - F5 - Sup. 154 m² / 192 m² - dans un immeuble neuf avec une place pour voiture, à Bel-Air (ORAN) - Tél : 0554.26.96.33

■Vends Appartement F3. 2ème étage à Ténés (W. CHLEF) enssoleillé, vue sur mer. Très bon voisinage. Prix après visite - Tél : 0799.75.68.16

■Appart F5 à louer 200 m² - ES-SENIA - Tél : 0542.777.387

■A vendre F3. Acté avec L.F. Double façade. 2ème étage (76 m²) à Hai Es-Seddikia à côté de la CNEP - ORAN - Tél : 0558.08.02.45 - 0559.23.31.21

■A.V. appartement F4. 100 m² niveau de Villa 2ème étage (Courbet). Prix 1 Milliard 600 négociable + un appartement F4 à louer (wilya) pour Bureau - Visite Vendredi et Samedi - Tél : 0777.30.64.39

■Loue F3 - 145 m². 2ème étg. Imm. Mitoyen de Khaoudja Pl. d'Armes - Tél : 0559.22.03.99 - 0560.63.45.63

■Vends F6 - 245 m². 5ème étg. Imm. Mitoyen de Khaoudja Pl. d'Armes - Tél : 0559.22.03.99 - 0560.63.45.63

■A vendre Appartement F3. 4ème et dernier étg. 55 m². Refait à neuf (Tuyauterie. Porte. Fenêtre. Faïence. Dalle de salle) Dar El Hana, pas loin du stade et du parc d'attractions - Prix 550 Millions (à négocier) - Tél : 0696.77.26.91

■A vendre F3 - 58 m². 4ème étage cité Dalilas Gambetta. ORAN - Tél : 0556.92.66.06

■Loue appartement F3 meublé, neuf, bien fini à Hai Yasmine Safa 3 : cité fermée, gardée et bien entretenue - Tél : 0552.68.83.96

■Vends beaux Appartements F3 et F4 super luxe, cuisine équipée, avec chaudière et garage, très bien situés à ORAN - Tél : 0550.46.18.22

■Bureau d'Aff. SABIL cherche à des sérieux clients des Locations Appartement. Villas - Achat à des endroits résidentiels. Locaux Commer. Terrains Agric. Urba. Des Hangars pour Location ou Achat à les zones - Appeler : 0550.03.16.64

■A vendre un appartement F3 - 78 m² au 5ème étage à Hai Es-Salem à ORAN : cité clôturée et Ascenseur - Tél : 0552.82.58.48

■Vends Appartements Gd Stand. Nvelle promotion C.V. : F2, F3, F4 + Villa 2000 m² Ste Clotilde avec piscine + Terrain 6000 m² Z. Indust. Sénia + Villa 150 m² R+2 Hippodrome - Cabinet Immo. BENSALID - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■Vente appartement F3 - 75 m² + local 35 m² communiqueant. Le tout refait à neuf à Akid Lotfi ORAN en face la nouvelle Poste. Rez-de-chaussée surélévé convient très bien pour profession libérale - Tél : 0770.74.38.51

■Vends F4 - 92 m² - Bien enssoleillé - 2 façades - 3 balcons - Dans petite résidence - Acté - Libre - à Hai Yasmine 2 - Prix : 1150 U négociable - Tél : 0661.48.00.92

■Loue Chambres dans Hôtel avec parking à MOSTAGANEM - Tél : 045.42.01.57 - 0791.72.57.16

■A.V. Appartement enssoleillé, cité clôturée, avec Jardinier et Gardien - Parking H.24 - à 20 m de l'école, 80 m du lycée et 200 m du CEM - Refait à neuf - Av. Sidj Dahmi - Tél : 0555.55.04.74

■Avendre Appartement F3 - 50 m² - Acté + Livret foncier - au RDC. Bloc 2. Rue 1er Novembre à la Cité Somme à côté du stade de Misserghine - ORAN - Tél : 0556.76.32.00

■A.V. Appartement Akid Lotfi 1er étage F490 m² Top 14.50 U - F3 Salem LSP 1er étage 64 m² 600 U - F4 Yagmoracène 165 m² 4ème étage Top avec garage 2300 U - Appartement Yagmoracène 130 m² 4ème Top avec garage 19.50 U - Tél : 0550.46.12.03

■Part. Vend Appartement F4 : 4ème étage. 108 m². Calme + Sécurité. Immeuble vitré CNEP. Chauffage central + Clim - 23. Av. d'Arcole - Gambetta - Prix après visite - Tél : 041.53.15.89 - 0542.96.55.03

■Partic. Loue appartement duplex F4 toutes commodités Hai Yasmine. ORAN + Vend F3 + garage. Entrée individuelle. Excellent voisinage - Pour Habit. ou Prof. libérale - Point du Jour. ORAN - Tél : 0774.57.46.33

■Vds 1 Appartement F3, C.S. Bon voisinage. Désistement 1er Main. Cuisine équipée - Climatisation - 1er étage Hai Es-Saban - ORAN - Tél : 0773.44.58.08 - Prix après visite

■Vends appartement F2 - 1er étage - 56 m² - Cité la Glacière - Maraval. ORAN - Tél : 0771.80.25.09

■Vends : F3 lycée Lotfi 2ème (15 MDA) - F3 USTO 2ème (11 MDA) - F4 Canastel 2ème (18 MDA) - F4 Fernandville 2ème (14.2 MDA) - AG « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■A vendre un appartement F3 - 4ème étage - Situé à GUYEL (ORAN) - Tél : 0794.16.01.48 - 0776.50.57.09

■Loue : F4 Yasmine 3ème (3 U) - F3 Yasmine 10ème (2.5 U) - F3 Cavignac 1er (3 U) - F5 Larbi Ben M'hidi 2ème (5 U) - Villa El-Kerma (5 U) - AG « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■A vendre F2 - 3ème étage Résidence Le Progrès en face l'Hôpital Pédiatrique CANASTEL - Prix : 850 - Tél : 0553.78.47.30

■Location Appartements F2 et F3 équipés, bien aménagés, dans résidence toutes commodités (Restaurant - Sauna - Cafétéria...) à Paradis-Plage - Ain Turck - Tél : 041.44.59.15 - 0777.01.34.14

■A vendre Appartement F5. 1er étage. Superficie 130 m² centre-ville - Tél : 0775.59.83.18

■A vendre appartement F4 + cuisine + hall + 1 cour - Superficie 120 m² - 1er étage à Millenium - ORAN - Tél : 0555.23.37.25

■A vendre F2. Acté. 2ème étage. 2 balcons - Prix : 480 - Saint Pierre, ORAN - Pas de courtiers S.V.P. - Tél : 0541.17.48.22

■A louer appartement Larbi Ben M'hidi (C-Ville) 3 P.C. 108 m² - 1er étage - Idéal Prof. libérale - Tél : 0554.67.78.68

■A louer des appartements F4 - F5 - Sup. 154 m² / 192 m² - dans un immeuble neuf avec une place pour voiture, à Bel-Air (ORAN) - Tél : 0554.26.96.33

■Vends Appartement F3. 2ème étage à Ténés (W. CHLEF) enssoleillé, vue sur mer. Très bon voisinage. Prix après visite - Tél : 0799.75.68.16

■Appart F5 à louer 200 m² - ES-SENIA - Tél : 0542.777.387

■A vendre F3. Acté avec L.F. Double façade. 2ème étage (76 m²) à Hai Es-Seddikia à côté de la CNEP - ORAN - Tél : 0558.08.02.45 - 0559.23.31.21

■A.V. appartement F4. 100 m² niveau de Villa 2ème étage (Courbet). Prix 1 Milliard 600 négociable + un appartement F4 à louer (wilya) pour Bureau - Visite Vendredi et Samedi - Tél : 0777.30.64.39

■Loue F3 - 145 m². 2ème étg. Imm. Mitoyen de Khaoudja Pl. d'Armes - Tél : 0559.22.03.99 - 0560.63.45.63

■Vends F6 - 245 m². 5ème étg. Imm. Mitoyen de Khaoudja Pl. d'Armes - Tél : 0559.22.03.99 - 0560.63.45.63

■A vendre Appartement F3. 4ème et dernier étg. 55 m². Refait à neuf (Tuyauterie. Porte. Fenêtre. Faïence. Dalle de salle) Dar El Hana, pas loin du stade et du parc d'attractions - Prix 550 Millions (à négocier) - Tél : 0696.77.26.91

■A vendre F3 - 58 m². 4ème étage cité Dalilas Gambetta. ORAN - Tél : 0556.92.66.06

■Loue appartement F3 meublé, neuf, bien fini à Hai Yasmine Safa 3 : cité fermée, gardée et bien entretenue - Tél : 0552.68.83.96

■Vends beaux Appartements F3 et F4 super luxe, cuisine équipée, avec chaudière et garage, très bien situés à ORAN - Tél : 0550.46.18.22

■Bureau d'Aff. SABIL cherche à des sérieux clients des Locations Appartement. Villas - Achat à des endroits résidentiels. Locaux Commer. Terrains Agric. Urba. Des Hangars pour Location ou Achat à les zones - Appeler : 0550.03.16.64

■A vendre un appartement F3 - 78 m² au 5ème étage à Hai Es-Salem à ORAN : cité clôturée et Ascenseur - Tél : 0552.82.58.48

■Vends Appartements Gd Stand. Nvelle promotion C.V. : F2, F3, F4 + Villa 2000 m² Ste Clotilde avec piscine + Terrain 6000 m² Z. Indust. Sénia + Villa 150 m² R+2 Hippodrome - Cabinet Immo. BENSALID - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■Vente appartement F3 - 75 m² + local 35 m² communiqueant. Le tout refait à neuf à Akid Lotfi ORAN en face la nouvelle Poste. Rez-de-chaussée surélévé convient très bien pour profession libérale - Tél : 0770.74.38.51

■Vends F4 - 92 m² - Bien enssoleillé - 2 façades - 3 balcons - Dans petite résidence - Acté - Libre - à Hai Yasmine 2 - Prix : 1150 U négociable - Tél : 0661.48.00.92

■A vendre Villa 284 m² - 3 étages - ES-SENIA - ORAN - Kara 2 - Tél : 0542.777.387

■A.V. V. 222 m². Gd Bd El-Amri. R+2. R. : G.P + G. Sal. Douche. Gde Cuis. + Cour + WC + G. Gar. + B. d'eau - 1er : 1 Gd Sal. + 4 P + Cour + WC - 2ème : Hall + 4 P + Terras. Buanderie - N°Tél : 0552.62.25.95 + Licence Café + Villa 123 m² R+1 à Maraval. Coop. M. BOUND. - N° Tél : 0771.54.59.72

■Vends Villa sur terrain 62.5 m² en R+2 (150 m² habitable). Désistement à El-Braya (Demande Acte déposée). Toutes commodités - Finie 100% - Libre de suite - Visites tous les jours - Tél : 0552.31.90.40 - Prix : 960 M négociable

■V. Villa R+2 avec 3 Apparts séparée. RDC F3. 1er F4. 2ème F4. Super. 320 m² à El-Kerma à 20 m C/V d'ORAN. Toutes Commod. + Loue villa avec 2 Apparts séparés à El-Kerma. RDC F3. 1er F4 - Tél : 0553.07.64.80

■A vendre Villa 400 m² double façades R+1 avec 14 pièces + un grand dépôt à Hai Chadid Hammouch (exBoudjemaa) ORAN - Tél : 0552.82.58.48 ou 0549.12.02.98

■Vends Villa 318 m² F4 + un grand Salon + Garage + une grande Cour - N° 16. Rue Général Nivel prolongée Castors T.U.O. - Maraval - Tél : 0558.06.96.69 ou 0554.56.07.78

■A louer Villa Hasnaoui. Toutes commodités. Garage. Tél. Internet - 15 Millions - Tél : 0550.46.12.03

■Vends Villa à BOU-HANIFIA (W. 29) 150 m² - Actée + L.F. - RC - Local + Garage + Ch. + Sanit. - 1er : Salon + 2 PC + Sanit. - Terrasse avec piliers - Bien placée. Finie à 100% - Tél : 0794.86.45.45

■URGENT : Vends 2 Villas dans la même coopérative. Une (R+1) finie - (R+2) semi finie de 115 m² Hai Falouacène (El Bark) Coop. 24 Février. Livres de suite - N° : 0556.18.73.26 / 0558.20.35.03

■Vds Villa 400 m², quartier résidentiel, R+2 : 8 Ch. 2 Halls. 2 Salons. 2 Cuis. 2 SDB. Hammam. Terrasse. Jardin - Gar. 3 voitures - Peut être aménagée en 3 Apparts - Tél : 0675.402.420

■Maison de Maître à louer à Bethouia (Camp 5 - Ain Bia - ORAN) refaite à neuf avec trois pièces, une cuisine, un grand salon et salle de bain - entourée d'un grand jardin - N° de Tél : 0554.63.64.47 - 0661.21.66.42

■A vendre M.M. 100 m² à SENIA. Kara 1 - R+2 - Garage + terrasse. 2 Cuisines. 2 SDB + 2 WC + 8 chambres. Finie à 80%. Prix après visite - Tél : 0557.34.03.87 ou 0771.04.58.48 - Libre de suite

■A vendre Immeuble sur une surface de 156,27 m² à Front de Mer. Il comprend 1 RDC et 5 étages (F3). Le RDC : 2 magasins avec arrière-boutique - Tél : 0797.52.14.46 - 0552.81.81.49

■Vds Villa 286 m² Cité Zabana Misserghine. RDC : 1 salon, cuisine, hammam + SDB - Garage (pour 3 V) et 2 courettes - 1er étage : 3 chambres, 1 salon et Gd hall - Prix demandé : 41 MDA Négoc. - Tél : 0776.44.73.90

■Loue Villa 200 m² avec garage 60 m² Cité Hoggar USTO mitoyenne avec Hammam. Sauna - 1er : 3 Gds Poes. Cuis. SDB. WC. Hall. Gde Arrière-cour - 2ème : Similaire au 1er - Tél : 0796.99.57.11 - Convient Bureau ou Administration - Prix 150.000,00 DA par mois

■Vends Carcasse avec entourage en Briques. Terrain 200 m² (Bâti environ 160 m² par étage). S/Sol - R+3 - 4ème étage retiré - Lotissement El Fajr - Bir El Djir - Tél : 0661.51.73.36 - Courtier et curieux s'abstenir

■Location Dépôt de 300 m² Gambetta 11 Millions/mois + 400 m² USTO prix : 15 Millions + Location Local de 180 m² sur Boulevard Bernandville avec 2 rideaux, neuf à bon prix 13 Millions/mois - Tél : 0550.12.20.67

■Loue des Bureaux Open Space à partir de 100 m² pour 1000 DA/m² sur Boulevard Morchid et plusieurs endroits + Loue F5 Seddikia Terminus de Bus (de 8 à 10 millions) usage Bureau + Loue Bureau (F3) 1er Triplot 6 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■Location de 3 Hangars à la Zone Industrielle Es-Sénia et El-Kerma de 2000 m² et 5000 m² couvert avec Panneaux Sandwich et un autre de 11000 m² couvert 4000 m² à Es-Sénia (Location ou Vente) - Tél : 0552.38.71.79

■Vends Local de 1000 m² usage Dépôt et Showroom à bon prix côté la Casoran - Tél : 0552.38.71.79

■Vends Pharmacie (Fond + Murs) en service, plein centre-ville d'ORAN - Sup. 54 m² + 24 m² de cave - Tél : 0540.99.87.80

■Société Privée à ORAN recrute : Ingénieurs (Bâtiment / Architecture) - Expérience exigée - e-mail : societerecrut@gmail.com - Fax : 041.82.93.25

■Sté Bureautique et Arts graphiques à ORAN cherche avec expérience : Aide Magasinier - Infographe - Agent de sécurité - Agent commercial - Résident à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. avec Photo e-mail : recrut61@yahoo.fr

■L'Entreprise SARL ESAR IBERICA recrute : Agent commercial - Monteur des grues à tours - Monte-charges - Plantes-formes motorisées... - Electromécanicien pour les réparations - Exp. exigée - Envoyez votre CV à : esariberica@gmail.com

■Cherche Assistante : Travail sur le terrain domaine Affaires - Immobilier - Expérience en informatique et Contact - Lieu de travail : Miramar - Mob : 0667.43.43.15 - Fixe : 041.29.13.00

■Afin d'extension son réseau, une Entrep. privée Ch. des Agents agréés ou Dépositaires, possèdent Camion Frigo et Chambres froides ou l'un des deux - Etude ties propositions - Envoyez Fax : 041.79.14.09 ou mail : abattoirs_2008@yahoo.fr

■Société Privée à ORAN recrute : Ingénieurs (Bâtiment / Architecture) - Expérience exigée - e-mail : societerecrut@gmail.com - Fax : 041.82.93.25

■Sté Bureautique et Arts graphiques à ORAN cherche avec expérience : Aide Magasinier - Infographe - Agent de sécurité - Agent commercial - Résident à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. avec Photo e-mail : recrut61@yahoo.fr

■L'Entreprise SARL ESAR IBERICA recrute : Agent commercial - Monteur des grues à tours - Monte-charges - Plantes-formes motorisées... - Electromécanicien pour les réparations - Exp. exigée - Envoyez votre CV à : esariberica@gmail.com

■Cherche Assistante : Travail sur le terrain domaine Affaires - Immobilier - Expérience en informatique et Contact - Lieu de travail : Miramar - Mob : 0667.43.43.15 - Fixe : 041.29.13.00

■Afin d'extension son réseau, une Entrep. privée Ch. des Agents agréés ou Dépositaires, possèdent Camion Frigo et Chambres froides ou l'un des deux - Etude ties propositions - Envoyez Fax : 041.79.14.09 ou mail : abattoirs_2008@yahoo.fr

■Société Privée à ORAN recrute : Ingénieurs (Bâtiment / Architecture) - Expérience exigée - e-mail : societerecrut@gmail.com - Fax : 041.82.93.25

■Sté Bureautique et Arts graphiques à ORAN cherche avec expérience : Aide Magasinier - Infographe - Agent de sécurité - Agent commercial - Résident à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. avec Photo e-mail : recrut61@yahoo.fr

■L'Entreprise SARL ESAR IBERICA recrute : Agent commercial - Monteur des grues à tours - Monte-charges - Plantes-formes motorisées... - Electromécanicien pour les réparations - Exp. exigée - Envoyez votre CV à : esariberica@gmail.com

■Cherche Assistante : Travail sur le terrain domaine Affaires - Immobilier - Expérience en informatique et Contact - Lieu de travail : Miramar - Mob : 0667.43.43.15 - Fixe : 041.29.13.00

■Afin d'extension son réseau, une Entrep. privée Ch. des Agents agréés ou Dépositaires, possèdent Camion Frigo et Chambres froides ou l'un des deux - Etude ties propositions - Envoyez Fax : 041.79.14.09 ou mail : abattoirs_2008@yahoo.fr

■Société Privée à ORAN recrute : Ingénieurs (Bâtiment / Architecture) - Expérience exigée - e-mail : societerecrut@gmail.com - Fax : 041.82.93.25

■Sté Bureautique et Arts graphiques à ORAN cherche avec expérience : Aide Magasinier - Infographe - Agent de sécurité - Agent commercial - Résident à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. avec Photo e-mail : recrut61@yahoo.fr

■L'Entreprise SARL ESAR IBERICA recrute : Agent commercial - Monteur des grues à tours - Monte-charges - Plantes-formes motorisées... - Electromécanicien pour les réparations - Exp. exigée - Envoyez votre CV à : esariberica@gmail.com

■Cherche Assistante : Travail sur le terrain domaine Affaires - Immobilier - Expérience en informatique et Contact - Lieu de travail : Miramar - Mob : 0667.43.43.15 - Fixe : 041.29.13.00

■Afin d'extension son réseau, une Entrep. privée Ch. des Agents agréés ou Dépositaires, possèdent Camion Frigo et Chambres froides ou l'un des deux - Etude ties propositions - Envoyez Fax : 041.79.14.09 ou mail : abattoirs_2008@yahoo.fr

■Société Privée à ORAN recrute : Ingénieurs (Bâtiment / Architecture) - Expérience exigée - e-mail : societerecrut@gmail.com - Fax : 041.82.93.25

■Sté Bureautique et Arts graphiques à ORAN cherche avec expérience : Aide Magasinier - Infographe - Agent de sécurité - Agent commercial - Résident à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. avec Photo e-mail : recrut61@yahoo.fr

■L'Entreprise SARL ESAR IBERICA recrute : Agent commercial - Monteur des grues à tours - Monte-charges - Plantes-formes motorisées... - Electromécanicien pour les réparations - Exp. exigée - Envoyez votre CV à : esariberica@gmail.com

VEHICULES

■A vendre GOLF - Année 2011 - Excellent état - Couleur grise - Tél : 0770.12.42.67

■Location ou Vente d'un Camion plateau 2,5 T en URGENCE - Tél : 0772.90.26.27

■Vends Niveleuse XCMG / GR 180 - Année 2010 - En bon état, en activité - Tél : 0661.51.73.36 / 0550.44.18.31 - Courtiers et curieux s'abstenir

■Achat véhicules accidentés ou en panne, légers ou lourds. Tél : 0550 59 03 60 / 0771 39 49 82 / 021 91 35 62

TERRAINS

■Vends terrain de 630 m² vieux Canastel bon prix 12 Millions le m² + 600 m² à la cité militaire Canastel prix : 16 Millions 500 le m² + Vends terrain de 1200 m² à Belvédère Pt du Jour 11 Millions / m² avec 25 m de façade - Tél : 0552.38.71.79

■Vends terrain pour promotion immobilière à très bon prix à 7 Millions le m² (côté RTA Oran) de 2.000 m² avec permis de deux Tours de R+16 + Vends terrain de 470 m² Bd Mobilart + permis de R+15 - Tél : 0552.38.71.79

■A ORAN - Vends : Terrain 450 m² façade 18 m Maraval + Terrain 416 m² double façade à 100 m Bd Millenium - 041.33.46.68 / 0557.40.97.65 / www.louni-immobilier.com

■Vds 49.76 sur le boulevard Trait d'Union de 327 m² - Prix 14 milliards - Tél : 0550.12.20.67

■Vends beau Lot de Terrain de 200 m² à Belgaïd + Vends ou Loue Locaux commerciaux à Belgaïd - ORAN - Tél : 0559.08.44.88

■Bureau d'Affaires vend Terrains 150 - 233 - 253 - 247 - 190 + 500 2 façades - Actés - à Belgaïd - ORAN - Tél : 0553.30.16.10

■Vente Terrain de surface 6.450 m² - Acté avec Livret foncier + un Plan - situé à l'entrée de Ayala. Commune de Ain El Bia - Daira de Bethouia - W. ORAN - Contacter : 0778.30.22.62

■Vds Villa 400 m², quartier résidentiel, R+2 : 8 Ch. 2 Halls. 2 Salons. 2 Cuis. 2 SDB. Hammam. Terrasse. Jardin - Gar. 3 voitures - Peut être aménagée en 3 Apparts - Tél : 0675.402.420

■Maison de Maître à louer à Bethouia (Camp 5 - Ain Bia - ORAN) refaite à neuf avec trois pièces, une cuisine, un grand salon et salle de bain - entourée d'un grand jardin - N° de Tél : 0554.63.64.47 - 0661.21.66.42

■A vendre M.M. 100 m² à SENIA. Kara 1 - R+2 - Garage + terrasse. 2 Cuisines. 2 SDB + 2 WC + 8 chambres. Finie à 80%. Prix après visite - Tél : 0557.34.03.87 ou 0771.04.58.48 - Libre de suite

■A vendre Immeuble sur une surface de 156,27 m² à Front de Mer. Il comprend 1 RDC et 5 étages (F3). Le RDC : 2 magasins avec arrière-boutique - Tél : 0797.52.14.46 - 0552.81.81.49

■Vds Villa 286 m² Cité Zabana Misserghine. RDC : 1 salon, cuisine, hammam + SDB - Garage (pour 3 V) et 2 courettes - 1er étage : 3 chambres, 1 salon et Gd hall - Prix demandé : 41 MDA Négoc. - Tél : 0776.44.73.90

■Loue Villa 200 m² avec garage 60 m² Cité Hoggar USTO mitoyenne avec Hammam. Sauna - 1er : 3 Gds Poes. Cuis. SDB. WC. Hall. Gde Arrière-cour - 2ème : Similaire au 1er - Tél : 0796.99.57.11 - Convient Bureau ou Administration - Prix 150.000,00 DA par mois

■Vends Carcasse avec entourage en Briques. Terrain 200 m² (Bâti environ 160 m² par étage). S/Sol - R+3 - 4ème étage retiré - Lotissement El Fajr - Bir El Djir - Tél : 0661.51.73.36 - Courtier et curieux s'abstenir

■Location Dépôt de 300 m² Gambetta 11 Millions/mois + 400 m² USTO prix : 15 Millions + Location Local de 180 m² sur Boulevard Bernandville avec 2 rideaux, neuf à bon prix 13 Millions/mois - Tél : 0550.12.20.67

■Loue des Bureaux Open Space à partir de 100 m² pour 1000 DA/m² sur Boulevard Morchid et plusieurs endroits + Loue F5 Seddikia Terminus de Bus (de 8 à 10 millions) usage Bureau + Loue Bureau (F3) 1er Triplot 6 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■Location de 3 Hangars à la Zone Industrielle Es-Sénia et El-Kerma de 2000 m² et 5000 m² couvert avec Panneaux Sandwich et un autre de 11000 m² couvert 4000 m² à Es-Sénia (Location ou Vente) - Tél : 0552.38.71.79

■Vends Local de 1000 m² usage Dépôt et Showroom à bon prix côté la Casoran - Tél : 0552.38.71.79

■Vends Pharmacie (Fond + Murs) en service, plein centre-ville d'ORAN - Sup. 54 m² + 24 m² de cave - Tél : 0540.99.87.80

■Société Privée à ORAN recrute : Ingénieurs (Bâtiment / Architecture) - Expérience exigée - e-mail : societerecrut@gmail.com - Fax : 041.82.93.25

■Sté Bureautique et Arts graphiques à ORAN cherche avec expérience : Aide Magasinier - Infographe - Agent de sécurité - Agent commercial - Résident à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. avec Photo e-mail : recrut61@yahoo.fr

■L'Entreprise SARL ESAR IBERICA recrute : Agent commercial - Monteur des grues à tours - Monte-charges - Plantes-formes motorisées... - Electromécanicien pour les réparations - Exp. exigée - Envoyez votre CV à : esariberica@gmail.com

EMPLOIS

■Cherche Assistante : Travail sur le terrain domaine Affaires - Immobilier - Expérience en informatique et Contact - Lieu de travail : Miramar - Mob : 0667.43.43.15 - Fixe : 041.29.13.00

■Afin d'extension son réseau, une Entrep. privée Ch. des Agents agréés ou Dépositaires, possèdent Camion Frigo et Chambres froides ou l'un des deux - Etude ties propositions - Envoyez Fax : 041.79.14.09 ou mail : abattoirs_2008@yahoo.fr

■Société Privée à ORAN recrute : Ingénieurs (Bâtiment / Architecture) - Expérience exigée - e-mail : societerecrut@gmail.com - Fax : 041.82.93.25

■Sté Bureautique et Arts graphiques à ORAN cherche avec expérience : Aide Magasinier - Infographe - Agent de sécurité - Agent commercial - Résident à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. avec Photo e-mail : recrut61@yahoo.fr

■L'Entreprise SARL ESAR IBERICA recrute : Agent commercial - Monteur des grues à tours - Monte-charges - Plantes-formes motorisées... - Electromécanicien pour les réparations - Exp. exigée - Envoyez votre CV à : esariberica@gmail.com

■Cherche Assistante : Travail sur le terrain domaine Affaires - Immobilier - Expérience en informatique et Contact - Lieu de travail : Miramar - Mob : 0667.43.43.15 - Fixe : 041.29.13.00

■Afin d'extension son réseau, une Entrep. privée Ch. des Agents agréés ou Dépositaires, possèdent Camion Frigo et Chambres froides ou l'un des deux - Etude ties propositions - Envoyez Fax : 041.79.14.09 ou mail : abattoirs_2008@yahoo.fr

■Société Privée à ORAN recrute : Ingénieurs (Bâtiment / Architecture) - Expérience exigée - e-mail : societerecrut@gmail.com - Fax : 041.82.93.25

■Sté Bureautique et Arts graphiques à ORAN cherche avec expérience : Aide Magasinier - Infographe - Agent de sécurité - Agent commercial - Résident à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. avec Photo e-mail : recrut61@yahoo.fr

■L'Entreprise SARL ESAR IBERICA recrute : Agent commercial - Monteur des grues à tours - Monte-charges - Plantes-formes motorisées... - Electromécanicien pour les réparations - Exp. exigée - Envoyez votre CV à : esariberica@gmail.com

■Cherche Assistante : Travail sur le terrain domaine Affaires - Immobilier - Expérience en informatique et Contact - Lieu de travail : Miramar - Mob : 0667.43.43.15 - Fixe : 041.29.13.00

■Afin d'extension son réseau, une Entrep. privée Ch. des Agents agréés ou Dépositaires, possèdent Camion Frigo et Chambres froides ou l'un des deux - Etude ties propositions - Envoyez Fax : 041.79.14.09 ou mail : abattoirs_2008@yahoo.fr

■Société Privée à ORAN recrute : Ingénieurs (Bâtiment / Architecture) - Expérience exigée - e-mail : societerecrut@gmail.com - Fax : 041.82.93.25

■Sté Bureautique et Arts graphiques à ORAN cherche avec expérience : Aide Magasinier - Infographe - Agent de sécurité - Agent commercial - Résident à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. avec Photo e-mail : recrut61@yahoo.fr

■L'Entreprise SARL ESAR IBERICA recrute : Agent commercial - Monteur des grues à tours - Monte-charges - Plantes-formes motorisées... - Electromécanicien pour les réparations - Exp. exigée - Envoyez votre CV à : esariberica@gmail.com

■Cherche Assistante : Travail sur le terrain domaine Affaires - Immobilier - Expérience en informatique et Contact - Lieu de travail : Miramar - Mob : 0667.43.43.15 - Fixe : 041.29.13.00

■Afin d'extension son réseau, une Entrep. privée Ch. des Agents agréés ou Dépositaires, possèdent Camion Frigo et Chambres froides ou l'un des deux - Etude ties propositions - Envoyez Fax : 041.79.14.09 ou mail : abattoirs_2008@yahoo.fr

■Société Privée à ORAN recrute : Ingénieurs (Bâtiment / Architecture) - Expérience exigée - e-mail : societerecrut@gmail.com - Fax : 041.82.93.25

■Sté Bureautique et Arts graphiques à ORAN cherche avec expérience : Aide Magasinier - Infographe - Agent de sécurité - Agent commercial - Résident à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. avec Photo e-mail : recrut61@yahoo.fr

■L'Entreprise SARL ESAR IBERICA recrute : Agent commercial - Monteur des grues à tours - Monte-charges - Plantes-formes motorisées... - Electromécanicien pour les réparations - Exp. exigée - Envoyez votre CV à : esariberica@gmail.com

■Cherche Assistante : Travail sur le terrain domaine Affaires - Immobilier - Expérience en informatique et Contact - Lieu de travail : Miramar - Mob : 0667.43.43.15 - Fixe : 041.29.13.00

■Afin d'extension son réseau, une Entrep

La doublure de Jughurta

Bien plus, chacun peut produire sa galerie de portraits symboliques et de gloires nationales pour en tirer des conclusions péremptoires; on trouvera ainsi, d'un côté-les héritiers de "l'éternel Jughurta"- les Tacfarinas, Faraxen ou Firmus, et de l'autre- lointains successeur de Juba II-, les Apulée, Tertullien ou Saint Augustin.

Par F. Hamitouche

Dans un article daté du 26/11/2015 paru dans le journal Al Watan, le journaliste de ce quotidien s'est évertué à rappeler aux autorités algériennes le manquement à la mémoire du passé eu égard à leur indifférence envers une figure historique de la Numidie antique. Ce journaliste compare par conséquent cette indifférence à de l'oubli comme si les fondements idéologiques de l'Etat algérien prenaient en compte ce passé. Or, la doctrine officielle de l'Etat algérien est régie par l'idéologie arabo-musulmane. A l'actif de cette domination, l'enseignement de l'histoire en témoigne et le dédoublement doctrinaire s'est accentué après la défaite de la tendance appelée berbère au sein du mouvement national algérien.

Comme rien n'y est fait, il faut aller chercher la cause principale de l'amnésie générale qui sévit non pas dans la mémoire présente mais dans l'histoire du passé. Il faut rappeler que ce sont les écrivains grecs et latins qui se sont chargés de la transmission des événements qui ont concouru à la domination romaine de l'Afrique du Nord. En prime de la célébration de la victoire de Rome sur Carthage, les Romains se sont arrogés le rôle de faiseurs de Roi. Bien plus, en suivant le "testament de Massinissa" le général romain a arbitré les querelles de succession au sein de la famille royale massinissienne. A telle enseigne que, la narration de Salluste (la guerre de Jughurta) présente la figure historique du personnage non pas seulement comme l'aboutissement inéluctable des rivalités des membres d'une même famille mais le symbole de l'usurpation. Depuis, l'historiographie gréco-latine ne cessera pas de véhiculer l'image du rebelle et de l'irréductible berbère. Cette marque de fabrique de l'historiographie gréco-latine est à maintes fois reprise par les différents écrivains postérieurs à Polybe, Tite Live et Appien. Parmi tous ces historiens, Tacite, Ammien Marcellin et Claudien, tour à tour, reproduisent à volonté la même technique narrative qui consiste à expliquer les désordres politiques au sein de l'empire romain par les agissements usurpateurs de tacfarinas, Firmus et Gildon. D'autres noms de rebelles (Cusina et Antalas, etc.)

sont pris dans les tourments de l'exercice de la puissance impériale par des écrivains affiliés aux Vandales et aux Byzantins (Procope et Corippe). En s'inspirant de la filiation gréco-romaine, ils ont fortement contribué à créer la figure du Rebelle qui disons-le n'a rien à voir avec celle du Sauvage qui est pure une production de l'expansionnisme occidental. De ce point de vue, il ne s'agit pas de célébrer comme le fait Jean Amrouche, l'éternité de Jughurta ou de M. Cherif Sahli dans le message de Jughurta, attribuée à volonté des qualités guerrières semblables aux militants nationalistes. Si le premier cité évoque la hardiesse du petit fils de Massinissa, le deuxième consécrit une image du combattant nationaliste, sans que ni l'un ni l'autre ne se soucient des circonstances historiques des démêlés de Jughurta. Indépendamment des différentes versions, il n'est pas possible d'admettre un seul instant que Rome se désintéressait de la Numidie et qu'elle octroyait une franchise ou une autonomie aux princes berbères après la mort du grand Aguellid. Il faut rappeler que Scipion l'Africain voulait après la troisième guerre punique s'octroyer toute l'Afrique. Les rivalités des prétendants royaux ne relèvent pas que du respect testamentaire, objet de controverses mais de la volonté dominatrice de Rome. Il faut aller chercher la cause dans l'erreur stratégique de Massinissa allié de Rome contre Carthage et son allié Syphax, l'autre roi numide.

En effet, la doublure de Jughurta (fidélité et adversité) se caractérise par l'effet contraire de la rivalité et de l'alliance qui détermine toujours l'inéluctable soumission au plus puissant. Et pourtant ce que est arrivé à Juba I roi de Numidie et allié de Caton le romain représentant le clan rival à celui de César, qui se suicida pour échapper au courroux de l'empereur romain. Les élucubrations intellectuelles par le truchement du clientélisme débouchent toujours sur une issue fatale, la mise à mort ou la soumission. La constance de la doublure prise sous l'angle des alliances et de l'adversité donne toujours à voir la vassalité intégrale (Juba II, roi de Maurétanie) ou la mise à mort des contestateurs.

Alors à quoi bon d'aller

voir le lieu où a été déte- nu Jughurta et à quoi bon de se retracer l'itinéraire du supplicié trainé dans les rues de la Rome antique.

Il y a bien un défaut de la mémoire. Hélas! il est à l'avantage des vainqueurs. Il est peut-être souhaitable de transformer la défaite de Jughurta en une victoire par le truchement d'une histoire future. Et précisément, la doublure de Jughurta est la même face du visage de Janus ou de protéé, deux divinités gréco-romaines qui incarnent certaines essences et finalités d'Être au monde.

MISE AU POINT

1 - Il reste à démontrer la différence que font les anciens auteurs par rapport aux contemporains des clichés du sauvage et du barbare. A l'encontre de ce que dit Y. Modéran:» pour qui l'ethnographie classique (Salluste et Lucain) avait fait du Maure un modèle de barbare du plus bas niveau, non seulement sauvage, fourbe et impie, mais aussi extraordinairement pauvre.» p, 577, la construction du bon sauvage par l'ethnologie coloniale est un long processus de la domination globale du cosmos. Le contenu idéologique de l'anthropologie du XVIIIe ET XIXe siècles n'a rien à voir avec celui de l'antiquité. Voir, P.Vidal-Naquet, le chasseur noir, La découverte, Paris, 1981, donne une autre idée du rapport à l'altérité de l'héritage grec. Pour preuve, la prise de conscience de glissement sémantique dans l'utilisation du mot berbère dont il est redevable à la lecture du "Maure ambigu et le piège du discours" de P. A. Février, p, 12.

2 - Les efforts entrepris par les nationaux pour s'approprier leur propre histoire ne peut se faire que par une simple l'évocation du passé comme le fait M. Gaid dans l'histoire des Berbères, 3 V, Editions Mimouni, Alger, 1990. Il est donc nécessaire de faire la critique des sources qui ont véhiculé les différentes versions des événements historiques. Nous remarquons que les travaux de M. Benabou (La résistance africaine à la romanisation, F. Maspero, Paris, 1976) et de Y. Modéran (Les maures et l'Afrique romaine, BE-FAR) 2003) analysent en profondeur le contenu idéologique des versions gréco-latines.

La passerelle cinéphilique méditerranéenne

Le cinéma méditerranéen vit sous le double signe du paradoxe et de l'ambiguïté. Paradoxe parce que ce secteur d'activité a besoin de liberté pour se développer. Ambiguïté, en raison de sa fragilité et des menaces qui pèsent en permanence sur lui.



Grand prix du FIOFA (film arabe à Oran) et du Festival national de Tanger. «L'Orchestre des aveugles» remporte le Tanit d'or aux Journées Cinématographiques de Carthage

Par Mohamed Bensalah

Mais, bon gré, mal gré, en l'espace de quelques éditions, ce cinéma trace son sillon. Rendez-vous incontournable des cinéphiles, des amateurs et des professionnels du 7e art, les journées cinématographiques de Carthage qui viennent de s'achever ont, malgré les aléas, tenu leurs promesses. De grandes stars, de grands cinéastes et des vedettes du grand écran n'ont pas hésité à faire le déplacement malgré la tourmente que vit le pays. La plus grande distinction, est revenue cette année à L'Orchestre des aveugles, du Marocain, Mohamed Mouftakir, longuement applaudi. Cette comédie sociale, qui relate l'histoire d'un orchestre populaire conduit par Hocine (Younes Megri), qui anime des mariages et des fêtes de circoncision est, selon les dires de son auteur, à cinquante pour cent autobiographique. Mis en scène tout en nuance et subtilité, le film qui a obtenu le Wihr d'Or au dernier Fiofa d'Oran et le grand prix du film à Tanger et qui a aussi été distingué à Bruxelles, Khouribga, et ailleurs, est d'une parfaite maîtrise technique et esthétique. Les applaudissements nourris du public ont certainement conforté le jury qui a décerné le Tanit.

A quoi peut-on attribuer ce succès ? Pour l'auteur, Mouftakir, cela est dû au fait que

«le film s'est éloigné de la morale, des jugements de valeur sur les personnes en se contentant de transposer à l'écran la réalité d'une société telle qu'elle est et la vie de personnages qui ont le droit d'exister comme ils sont».

Dans quelques jours (du 3 au 9 décembre), c'est au tour de l'Algérie de célébrer à nouveau le cinéma dans la singularité de ses talents. De grands pays méditerranéens ont d'ores et déjà, confirmé leur présence à Annaba pour prendre part au Festival du film méditerranéen (Fafm) qui va sortir la ville de sa trop longue torpeur cinématographique. Dix-neuf films issus de 13 pays ont, d'ores et déjà, été présélectionnés au Fafm qui se propose d'inventer de nouveaux symboles et d'accompagner les consciences collectives afin de poursuivre la lutte pour la défense des libertés artistiques, morales, professionnelles et économiques de la création cinématographique. Le jury présidé par le critique et rédacteur en chef du magazine libanais El Akhbar, Pierre Abi Saab, et ses membres Kamel Dehane (Algérie), Kal-toum Bornaz (Tunisie), Johan Pancrazi (France), Goran Tozija (Macédoine) et Vironio Soro (Italie), n'aura pas la tâche facile pour délivrer l'Annab d'Or.

Le Fafm, qui poursuit les Journées du cinéma méditerranéen de Annaba (Jcma), initiative du ministère de la

culture présidé par Saïd Ould Khelifa a inscrit des films récents et d'une brûlante actualité : «Printemps tunisien», de la tunisienne Raja Amari, «Soleil de plomb» de Dalibor Matanic, (Croatie), «Le dégradé» des palestiniens Arab et Tarzan Nacer, «Al Tarik» de la libanaise Tana Salem, «Sal-ki/Secret» du turc Selin Evci, «Le scarabée des cendres» de la marocaine Sanaa Akroud entre autres, ... L'Algérie présente «Opération Maillot» de Okacha Touita, «Madame courage» de Merzak Allouache, et «Mémoire de scène» de Rahim Laloui. Seront projetés sur les écrans du Théâtre régional A.Medjoubi et du Palais de la culture M.Boudiaf de nombreux autres films tout aussi intéressants. Saïd Ould Khelifa, le nouveau commissaire, qui a invité le grand cinéaste chilien d'origine palestinienne Miguel Littin, a inscrit au programme des hommages aux grands artistes algériens et étrangers du 7e art méditerranéen, sans oublier ceux qui viennent de nous quitter : Amar Laskri, Benamar Bakhti, Omar Sharif, Nour Echerif... Lieu privilégié de rencontres, d'échanges et de découvertes, un festival de cinéma est aussi une opportunité exceptionnelle pour prendre part à des activités connexes. C'est ainsi qu'une table ronde sur les migrations vues à travers le cinéma, est inscrite au programme. Elle réunira nombre d'universitaires et de chercheurs pour débattre de ce thème éminemment important. Un festival, même ordinaire, est une œuvre de longue haleine. Lorsqu'il se donne pour mission de sortir de l'ornière les films arabes, maghrébins et méditerranéen et de les promouvoir, sa tâche devient encore plus ardue. Le ministre de la Culture, Azzedine Méchoui, qui sera présent à l'ouverture de la rencontre, s'est déclaré prêt à ne pas faire mentir la légende de la ville.



MC Oran - La crise refait surface Le président Belhadj annonce sa démission



Ph.: B. H. Karim

M. Benboua

Chaque jour que Dieu fait, la situation au Mouloudia d'Oran se dégrade davantage, en raison notamment des relations tendues entre les dirigeants et l'entraîneur Jean Michel Cavalli, ce qui a handicapé sérieusement la bonne marche de l'équipe. Après avoir été solidaire jusqu'au bout avec son entraîneur, le président Belhadj Ahmed, et face à la pression des autres membres du CA, a lâché le technicien français, lequel n'a pas hésité à exiger ses indemnités. La tension est telle qu'en dépit de la récente victoire face au NAHD en championnat, le MCO est loin de voir le bout du tunnel. En effet, et alors qu'on s'attendait au départ de l'entraîneur, qui avait annoncé haut et fort que la rencontre face au Nasria serait la der-

nière pour lui à la tête de l'équipe oranaise, ce dernier qui a pourtant fait un tour d'honneur en fin de partie où il a salué tous les supporters, est revenu sur sa décision en indiquant dans les vestiaires qu'il n'avait pas l'intention de rendre le tablier, faisant allusion à ses indemnités. Bien qu'il n'ait plus l'intention de continuer le travail dans de telles conditions, Cavalli ne veut faire aucune concession quant à ses exigences financières. Ce dernier qui devait s'envoler hier en France pour se ressourcer auprès de sa famille, a prévu de revenir à Oran mercredi prochain pour poursuivre sa mission si jamais le président ne prend aucune décision concernant son avenir. Ceci dit, et au moment où l'on s'attendait à voir une éclaircie au MCO, Baba s'est, lui aussi, illustré par une sortie médiatique pour le moins inattendue. Ce dernier,

apparemment très affecté par la manière hostile avec laquelle il a été accueilli par un groupe d'anciens dirigeants et à leur tête l'ex-responsable du comité des supporters, Salem Fodil en l'occurrence, a décidé d'annoncer sa démission, incitant les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités face à cette campagne de déstabilisation qui touche le club.

Baba, qui n'a pas hésité à désigner d'un doigt accusateur certaines personnes proches du club, entend convoquer les membres du CA ce mercredi pour leur annoncer sa décision. Si cette information venait à se confirmer, c'est carrément la traversée du désert qui attend le Mouloudia. De toutes les façons, l'avenir s'annonce des plus incertains pour cette formation mouloudéenne, surtout à l'approche du mercato hivernal sur lequel reposaient tous les espoirs.

CRB Ben Badis

Un leader aux dents longues

M. Zeggai

Véritable révélation du championnat de la division nationale amateurs Ouest, le CRB Ben Badis est en train d'accomplir un remarquable début de saison avec des résultats satisfaisants. Ces performances sont qualifiées d'exploit quant on sait que l'équipe reçoit ses hôtes au stade des trois frères Amarouche de Sidi Bel Abbès et ce, pour la quatrième année consécutive. Cette situation n'a pas empêché l'équipe d'entamer une belle entrée en matière en championnat. A noter que le CRB Ben Badis est la seule équipe de ce palier à avoir effectué un stage de préparation à l'étranger, en Tunisie exactement. Aussi, les responsables du club ont eu la main heureuse de faire revenir l'entraîneur Boushaba Laraâredj qui a réalisé deux accessions avec le Chabab. Ce dernier et son adjoint Abdelmadjid Kendouci ont été associés au recrutement qui s'est avéré positif. Selon le coach Boushaba, l'équipe s'est renforcée avec l'arrivée des Moussa (ex-ESM), Belkheir et Boushaba (ex-USMH), Zazoua (ex-CRBAF), Boukhiar, Youf et Mendaci (ex-CRBH) pour ne citer que ces derniers qui complètent l'effectif formé d'un amalga-

me de jeunes éléments de l'USMBA et d'anciens du Chabab. A présent, cette option a porté ses fruits, ce qui a facilité la mise sur pied d'une équipe compétitive qui commence à faire rêver tous les inconditionnels du club. «Pour être sincère, staff dirigeant et staff technique ont assigné d'un commun accord l'accession en Ligue 2 dès le départ. Notre force actuelle est puisée dans la confiance réciproque qui existe entre toutes les parties. La satisfaction réside dans le fait que les joueurs sont conscients de leur responsabilité et croient dur comme fer en leurs possibilités. Nous avons de jeunes éléments qui veulent réussir et c'est déjà un atout pour l'équipe. Quant au président, il est d'ailleurs comme les dirigeants, très proche de l'équipe», nous a affirmé Boushaba Laraâredj qui s'est réjoui de l'engouement populaire suscité par son équipe. Sur le niveau du championnat, le coach du Chabab ne veut pas s'enflammer. «Dans la mesure où nous n'avons disputé que neuf matches. Mais personnellement, je ne me focalise pas sur les autres équipes, ce qui m'intéresse, c'est la progression constante de mes joueurs pour atteindre les objectifs tracés et répondre à l'attente de nos dirigeants et supporters», dira-t-il. Pour le mo-

ment, tout baigne dans l'huile pour le CRBBB, leader de la DNA «Ouest», devançant de trois points les deux dauphins, le GCM et l'ESMK. Ce n'est point une surprise dans la mesure où le Chabab a damé le pion aux grosses cylindres en voyageant bien avec à la clé dix points sur les douze possibles (victoires à Mostaganem, Remchi, Tiaret et un nul à Oran face au SCMO). Outre cette bonne tenue, le Chabab possède la meilleure défense et la quatrième attaque du groupe. Ses deux derniers succès face à la JSMT et le GCM ont confirmé les prétentions du président Benchinoun Tayeb et ses proches collaborateurs.

«Nous incitons le groupe à persévérer dans cette dynamique et les dirigeants ne ménagent aucun effort pour mettre les joueurs dans les meilleures conditions. Dieu Merci, tout le monde est uni et chacun essaie d'apporter sa pierre à l'édifice. Tout le monde travaille dans l'intérêt de l'équipe», avoue Boushaba Laraâredj. Contrairement à la saison écoulée où le CRBBB s'est maintenu grâce à la victoire au stade Boukeul devant le SCMO, cette saison, les dirigeants, à leur tête le président Benchinoun Tayeb, semblent avoir retenu les leçons du passé.

CAN-2015 U23 - L'Algérie et l'Egypte dos à dos

Les regrets du DTN Korichi

Kamel Mohamed

Le responsable de la direction technique nationale, Toufik Korichi, a regretté le score de parité (1-1), enregistré par l'Algérie devant l'Egypte, avant-hier pour le compte de la 1ère journée du groupe B de la CAN-2015 qui se déroule au Sénégal (28 novembre -12 décembre 2015). Korichi, chef de la délégation algérienne à ce tournoi, a estimé que les Verts avaient les moyens de l'emporter contre l'Egypte. «Les joueurs se sont créés plusieurs occasions et pouvaient aisément terminer le match à leur avantage», a avoué Korichi. Malgré ce nul, il considère qu'il s'agit d'un «résultat positif» pour les Algériens dont la prestation a été jugée «bonne». Korichi a relevé que «l'équipe a fourni du beau jeu et peut s'améliorer». Il a également relevé une «bonne organisation sur le plan tactique». Toutefois, le responsable de la DTN a déploré que les joueurs n'aient pas pu terminer le match sur le même rythme, notamment durant les 20 dernières minutes au cours desquelles ils étaient émoussés. Une situation inquiétante dans la mesure où il s'agit du premier match pour les Algériens, lesquels doi-

vent améliorer leur condition physique s'ils veulent atteindre l'objectif assigné. Le prochain match de l'équipe nationale est prévu mercredi contre le Mali, à la même heure que le match contre l'Egypte, soit à 15h00 (heure locale), sous une température dépassant les 30 degrés Celsius. Battu par le Nigeria (3-2), le Mali est condamné de l'emporter contre l'Algérie pour se relancer dans la course à la qualification aux demi-finales. Les Algériens seront animés de la même ambition afin de se racheter du ratage contre l'Egypte. Ce sera difficile pour les protégés du sélectionneur national, le Suisse Pierre-André Schürmann, dans la mesure où ils affronteront deux équipes athlétiques, le Mali et le Nigeria. L'objectif de l'Algérie dans cette CAN est de décrocher une des trois premières places, qualificatives aux Jeux olympiques de Rio-2016, au Brésil. Un défi difficile à relever quand on sait que les Verts doivent d'abord passer le premier tour et se qualifier aux demi-finales pour espérer prétendre terminer le tournoi parmi les trois premiers. Pour rappel, la dernière participation de l'Algérie à des JO remonte à 1980 à Moscou.

IRB Sougueur

Le wali interpellé à propos des dettes

Les dettes de la JSMT totale ment apurées grâce au coup de main de la wilaya et aux concessions des créanciers grâce à l'initiative prise par le premier responsable de la wilaya Bentouati Abdeslem et qui fut fort bien appréciée par la population de Sougueur qui attend avec impatience que leur club bénéficie de la même mesure. L'IRB Sougueur, le deuxième club de la wilaya au passé élogieux en Ligue 2 ex-Nationale Deux sous la houlette de l'inoubliable Laribi dit Krime et qui avait comme adversaires de renom le WAT, l'USMBA, l'ASMO, l'ESM et bien

d'autres, se trouve endetté de plus de 4,5 milliards de centimes. Ses dettes importantes se sont accumulées au cours des mandats de plusieurs présidents pour une cause ou une autre.

Aussi, tant que ces dettes ne seront pas totalement épongées par les autorités actuelles, l'IRBS ne redressera pas la tête et continuera à végéter dans les paliers inférieurs. En conséquence, tous les Sougueuris souhaitent l'intervention du premier responsable de la wilaya pour effacer les dettes du club comme ce fut le cas pour la JSMT.

Kamel Lezoul

AS Ain M'lila

Azeroual dénonce l'indifférence des autorités locales

A. Mallem

Selon Abdelhamid Azeroual, l'entraîneur de l'AS Ain M'lila, les mauvais résultats de l'équipe s'expliquent par le faible niveau du recrutement effectué à l'intersaison. «Un recrutement anarchique, fait sans aucun calcul et sans aucune rationalité», a-t-il rétorqué après le semi-échec enregistré à domicile devant le MSPBatna par les camarades de Menaoui. Azeroual ajoutera aussi le désengagement de l'APC qui ne fait rien pour aider le club. «Il est vrai que cette fois-ci, le contrôle de l'ASAM échappe complètement aux élus. Il faut dire les choses telles qu'elles sont et moi je dis correctement ce qui se passe à Ain M'lila. Beaucoup d'élus auraient souhaité une mainmise sur le club par le biais de leur entourage. Je le dis franchement car je ne soutiens aucun clan, ni aucune personne», a ajouté ce vieux

routier du football m'lili qui constate avec dépit qu'il y a beaucoup de problèmes à l'ASAM qui laissent indifférentes les autorités locales. Malgré cela, considéra Azeroual, il faut beaucoup de travail pour espérer maintenir le club dans ce palier. «Moi, je ne crois qu'au travail. Et pour sortir de la mauvaise passe dans laquelle se trouve l'ASAM, il serait fort probable qu'on fasse appel à des éléments de l'équipe espoir qui se distingue d'une façon admirable dans le championnat de leur catégorie», affirma-t-il. Après neuf journées de compétition dans le championnat de division nationale amateurs, groupe Est, l'ASAM occupe la 13^e place avec neuf points au compteur. Mais le championnat est long et les choses pourraient s'améliorer à l'avenir», a conclu avec optimisme Abdelhamid Azeroual, ce vieux technicien qui parle peu mais qui croit aux vertus du travail.

Espagne

Le Real se refait une santé, soirée compliquée pour Valence

Convalescent, le Real Madrid s'est soigné à Eibar (2-0) dimanche en Championnat d'Espagne, une semaine après la gifle subie face au FC Barcelone, toujours leader, tandis que la défaite de Valence à Séville (1-0) a mis sur le départ l'entraîneur valencien Nuno.

Devant une valeureuse équipe basque, le Real a misé sur les coups de pieds arrêtés lors de cette 13e journée: tête de Gareth Bale après un corner en deux temps (43e) et penalty généreux transformé par Cristiano Ronaldo (82e). Ce succès devrait faire du bien aux Madrilènes, contraints de

réagir après l'humiliation vécue lors du clasico la semaine dernière (4-0). Au classement, le Barça (1er, 33 pts) conserve la tête devant l'Atletico Madrid (2e, 29 pts) et le Real (3e, 27 pts), qui se maintient sur le podium. De son côté, Valence (9e, 19 pts) s'en éloigne après s'être incliné 1-0 à Séville (10e, 18 pts), un nouveau revers qui a poussé l'entraîneur portugais Nuno Espirito Santo vers la sortie. Cela va mieux en revanche pour Rafael Benitez, technicien du Real Madrid: «Tous les joueurs ont fait un match sensationnel, a commenté l'Espagnol, confirmé dans ses fonctions en début de semaines. Il était important d'obtenir ces trois points et de le faire avec un esprit de sacrifice. Peu importe: après la gifle du clasico (4-0) et après la victoire poussive mercredi face au Shakhtar Donetsk en Ligue des champions (4-3), la «Maison blanche» s'est remise dans le droit chemin, sans encaisser de but. Tout l'inverse de Valence, qui a vécu une soirée compliquée à Séville, finissant à neuf après les exclusions de Joao Cancelo (35e) et Javi Fuego (78e), à chaque fois pour deux cartons jaunes. Un but de Sergio Escudero (50e) a suffi aux Sévillans pour s'imposer.

Angleterre

Arsenal accroché, Chelsea n'arrive pas à décoller

Arsenal a manqué à Norwich une occasion de rejoindre Manchester City et Leicester en tête de la Premier League tandis que Chelsea, même sans Costa ni réel avant-centre, a avantageusement résisté contre Tottenham, dimanche lors de la 14e journée. Les Gunners, naïvement rejoints par les Canaries (1-1), restent donc 4e avec 27 points, laissant Manchester City et Leicester seuls tout en haut à deux longueurs. Manchester United, qui n'avait pu faire qu'un nul face au Leicester de Vardy, buteur lors d'un 11e match consécutif, complète le podium. Tottenham (5e) suit son grand rival du nord de Londres à deux unités. Sa différence de buts étant légèrement meilleure (+13 contre +12), il a de quoi regretter encore plus le 0-0 très rythmé obtenu plus tôt contre une équipe de Chelsea désormais audacieuse mais toujours scotchée en bas de tableau (14e). Enfin, en venant à bout de Swansea (15e) dans la difficulté grâce à un penalty obtenu à l'heure de jeu par Ibe et converti par Milner (1-0), Liverpool retrouve des couleurs à Anfield et fait un bon de trois places (6e). Les Reds offrent ainsi à leur entraîneur Jürgen Klopp sa première victoire à Anfield. Arsenal, malgré son nul à l'extérieur, est donc le grand perdant du jour avec un 3e match de rang sans victoire en championnat et deux nouveaux blessés (Koscielny, Sanchez). Dans le derby de Londres,



Jose Mourinho avait lui décider d'innover pour décrocher enfin une 2e victoire consécutive en championnat après celle, justement, contre Norwich. En laissant Diego Costa sur le banc après les mots échangés mardi à Tel-Aviv, le «Mou» a misé sur Hazard, Pedro ou Oscar en faux-N.9. L'audacieux dispositif n'est pas passé loin d'être payant même si Tottenham, qui restait sur 12 matches sans défaite dont 7 nuls, a pris le jeu à son compte et poussé pour faire la différence. La suspension du jeune

milieu Dele Alli (19 ans) a finalement pénalisé Tottenham, et la série de Kane s'arrête à neuf buts en six matches. Même si c'est un bon 5e point en déplacement alors qu'il avait encaissé un cinglant 5-3 ici-même le 1er janvier dernier, le bilan de Chelsea à l'extérieur reste problématique. Même frustré, Tottenham reste lui en course pour égaliser samedi prochain contre West Bromwich Albion son record d'invincibilité de 14 matches en championnat qui date de mars 1985.

France

Marseille au moral, Bordeaux humilié

Le PSG trace tranquillement sa route en Ligue 1 et s'est assuré du titre honorifique de champion d'automne à quatre journées de la mi-saison, alors que Marseille ne décolle toujours pas mais s'est accroché pour arracher le nul contre Monaco (3-3), dimanche en clôture de la 15e journée du Championnat de France. Qualifié en 8e de finale de Ligue des champions, champion d'automne à un peu moins d'un mois de la trêve: le PSG est parti sur des bases très élevées et va aborder 2016 en position de force. Avec 13 points d'avance sur Caen, surprenant 2e après sa démonstration à Bordeaux (4-1), le PSG peut voir venir. Ses rivaux habituels sont encore plus loin, Lyon (4e) à 16 longueurs et Marseille (11e) à 22. Marseille, au Vélodrome, est revenu deux fois au score pour récolter un point précieux (3-3). Un score qui fait de cette journée la plus prolifique de la saison avec 35 buts, devant les 34 buts de la 8e journée. L'inévitable George-Kevin

Nkoudou a joué les héros en égalisant à la 82e minute. L'OM est laborieux et manque de grands talents, hormis l'indispensable Lassana Diarra, la défense est une passoire, mais Marseille peut au moins compter sur le mental de ses joueurs, qui n'ont perdu qu'une fois depuis le 22 octobre. A Lyon, le classement est meilleur mais l'ambiance paraît plus pesante après la déroute à domicile contre Montpellier (2-4), vendredi. Ejecté sans ménagement de toutes les compétitions européennes, défait à quatre reprises en cinq matches, l'OL est en crise. Il n'y a pas eu d'effet Antonetti à Lille. Le successeur d'Hervé Renard comme entraîneur n'a pas réussi à réveiller sa nouvelle équipe à Angers (2-0), samedi. Pire, il se retrouve dans une position de relégable (18e) qui a de quoi inquiéter. Bordeaux, englué à une piteuse 14e place, a de son côté subi une véritable humiliation devant son public et aura peut-être du mal à s'en remettre.



Italie

La Juve de retour, l'AS Rome coule

L'AS Rome ne s'est manifesté pas remise de la leçon infligée mardi par Barcelone, et la défaite concédée dimanche à domicile contre l'Atalanta Bergame (2-0) lors de la 14e journée de Serie A assombrit considérablement la situation du club romain et de son entraîneur Rudi Garcia. L'entraîneur français avait promis samedi une équipe «en colère» après le naufrage au Camp Nou (6-1), mais c'est des tribunes du Stadio Olimpico qu'est descendue cette colère à l'issue d'une très faible prestation, sanctionnée par cette embarrassante défaite contre l'Atalanta. Avec 33 buts encaissés en 19 matches cette saison, la Roma a avant tout un immense problème défensif. Mais en attaque, les absences de Gervinho, Salah et Totti pèsent lourd également. urtout, les observateurs craignent désormais la répétition du «syndrome Bayern Munich»: la saison dernière, le club gialloros-

so avait sombré après une défaite 7-1 contre le club bavarois. La responsabilité de Garcia sera d'éviter la chute et le temps lui est désormais compté. Les médias italiens ont déjà dressé la liste de ses successeurs potentiels (Capello, Spalletti, Mazzari ou l'entraîneur de Sassuolo Eusebio Di Francesco) et le match du 9 décembre en Ligue des Champions contre le BATE Borisov prend des airs de match-couperet. Mais il n'y a pas que la Roma qui va mal dans la capitale. La Lazio a elle aussi été battue, 1-0 à Empoli.

Le bilan de l'équipe de Stefano Pioli, désormais 10e, est catastrophique depuis un mois avec quatre défaites et un match nul. La Juventus en revanche continue sa remontée vers les sommets avec un quatrième succès d'affilée, ramené dimanche soir de Palerme (3-0). Et voilà la Juve qui revient à la 5e place, à trois points seulement de la Roma.

Allemagne

Dortmund retrouve le sourire

Grâce à un doublé de Pierre-Emerick Aubameyang, Dortmund a dominé Stuttgart (4-1) dimanche, lors de la 14e journée de championnat d'Allemagne, pour renouer avec la victoire après deux revers de rang, en Bundesliga puis en Europa League. Avec 32 points, le Borussia empêche le Bayern, et ses 40 unités après sa victoire sur le Hertha (2-0) la veille, de s'assurer le titre officiel de champion d'automne à trois journées de la trêve. Dortmund a profité du retour sur sa pelouse pour oublier les défaites concédées une semaine plus tôt à Hambourg (3-1) puis jeudi à Krasnodar (1-0), sans incidence sur sa qualification en 16es de finale d'Europa League. Avec 17 buts au compteur, Aubameyang creuse l'écart en tête du classement des buteurs, où il possède désormais trois unités devant Robert Lewandowski, muet la veille avec le Bayern. Le Borussia a fait la différence en

moins de 20 minutes avec le premier but de Castro (3) en championnat sous ses nouvelles couleurs et le premier de la journée pour «Auba» (19). Didavi a réduit la marque avant la pause (40) mais son coéquipier Niedermeier a redonné l'avantage aux hôtes sur un centre tendu de Reus (65). L'attaque borussienne a multiplié les occasions mais a pêché dans la finition et s'est fait prendre au piège du hors-jeu avant la 4e estocade d'Aubameyang (90+1). En soirée, Wolfsburg, réduit à dix après l'exclusion de Dante (85), a du se contenter d'un point à Augsburg (0-0) et se retrouve désormais 3e à sept longueurs de Dortmund. Leverkusen a bénéficié d'un but contre son camp de Riether (85), sur un centre de Chicharito, pour annuler l'avantage acquis par Schalke grâce à un but de Choupo-Moting (50). Les deux équipes sont respectivement aux 8e et 9e rang avec 21 points.



06.30 Sabah el kheir
09.10 Sayidati
10.10 Bawabet el qods
Feuilleton arabe
11.00 Dessin animé
12.25 Chahid wa chawahid
12.30 Biatouna

13.00 Journal télévisé 13h
13.30 Koul awladi
Feuilleton
15.00 Film d'animation
16.25 Ahlem djounghoum
16.45 Sahla mahla
17.20 Fi samim el qanoun
18.00 Journal télévisé amazigh

18.20
Taqdar tarbah

20.00 Journal télévisé de 20h
21.45 Lil aaila
23.00 Layalat el chouaara
00.30 El hiwar el iqtissadi



20.55 Terra

10.50 Motus
11.25 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.55 Météo 2
13.00 Journal
13.50 Météo 2
14.00 Toute une histoire
15.05 L'histoire continue
15.35 Comment ça va bien !
17.15 Dans la peau d'un chef
18.15 Joker
18.55 N'oubliez pas les paroles
19.55 Météo 2
20.00 Journal
20.46 Météo 2



Epaulés par une équipe de cinéastes animaliers du monde entier, le photographe Yann Arthus-Bertrand et le réalisateur Michaël Pitiot mettent en images la formidable épopée du vivant, des premiers lichens aux gigantesques forêts, des singes de la jungle aux grands animaux mythiques de la savane. Les deux globe-trotteurs filment un monde sauvage au bord de l'extinction. Domestication de certaines bêtes, élevages intensifs, transformations génétiques ou encore mutations incontrôlées des espèces vivantes... l'homme tourne peu à peu le dos à la vie qui lui a permis de s'épanouir, au point de se fragiliser.
22.30 Ma vie zéro déchet
23.35 La mort est dans le pré
00.40 Tout compte fait



20.50 Un village français

10.50 Midi en France
12.00 12/13 : Journal régional
12.25 12/13 : Journal national
13.50 Un cas pour deux
14.55 Questions au gouvernement
16.05 Un livre, un jour
16.15 Des chiffres et des lettres
16.55 Harry
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
19.00 19/20 : Journal régional
19.30 19/20 : Journal national
19.58 Météo
20.00 Tout le sport
20.20 Plus belle la vie



Saison 6 - Episode 9
- Le crépuscule avant la nuit
Avec Robin Renucci, Thierry Godard, Nicolas Gob, Richard Sammel
Alors que le grand bal de la Libération se prépare, Bériot rend visite à Raymond pour lui commander des planches. Ce dernier comprend qu'elles sont destinées aux cercueils pour les miliciens. Il demande à être payé en essence et veut obtenir la clémence pour Jeannine. Bériot lui donne sa parole et part faire la fête à Villeneuve où il boit sans retenue à la santé de la République. Il monte sur scène pour chanter.
22.50 Grand Soir 3
23.25 Dénoncer sous l'Occupation
01.10 A coeur ouvert



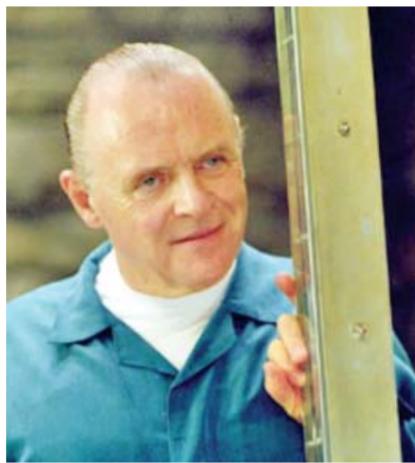
arte

TV5MONDE

11.45 La quotidienne
13.00 Zoo nursery Berlin
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.05 Objectif indépendance
15.10 Echo-logis
15.40 Le marcheur du Nil
16.35 Les Pays-Bas, au fil de l'eau
17.30 C à dire ?!
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.15 Entrée libre
20.40 Tous enceintes !
21.50 Mes questions sur
22.45 C dans l'air
23.55 Entrée libre
00.15 Emballages : le grand déballage

12.25 360°-GEO
13.20 Arte journal
13.35 Annie Hall
15.45 Polar Sea 360°, le guide du voyageur inter-arctique
16.25 Ouragan
17.20 X.enius
17.45 Fait main
18.15 L'Europe en bouteilles
19.00 A la découverte de la Nouvelle-Zélande
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.55 Face aux salafistes
21.45 Daech, naissance d'un Etat terroriste
22.50 La guerre du désert
23.45 Encerclés par l'Etat islamique
00.30 Square idée

13.20 Chronokids
14.05 Les alpes vues du ciel
15.00 Questions pour un champion
15.30 La fabuleuse histoire de monsieur riquet
16.55 La traversée
17.30 64' le monde en français
18.35 Le point
19.30 Le journal de France 2
20.00 Des roses en hiver
22.00 TV5Monde le journal Afrique
22.25 Le journal de la RTS
23.00 Amérique latine, le continent oublié
23.55 Annick, la pirate de l'espoir
01.00 TV5Monde le journal



RTL9 20.40

HANNIBAL

Avec Anthony Hopkins, Julianne Moore, Gary Oldman, Ray Liotta, Frankie Faison
Le cannibale Hannibal Lecter vit désormais sous l'identité de l'honorable Dr Fell, à Florence. Il a renoncé à tuer, mais Mason Verger, respecté d'une de ses attaques, rumine sa vengeance. Bientôt, Clarice Starling, l'agent du FBI, reçoit une lettre signée Hannibal qui lui permet de retrouver sa trace. Un certain inspecteur Pazzi, stimulé par la récompense offerte pour sa capture, est aussi sur sa piste.

CANAL+ family 20.52

BEAN



Avec Rowan Atkinson, Peter MacNicol, Pamela Reed, Harris Yullin
A Londres, M. Bean est surveillant de salle à la National Gallery, qui abrite l'une des plus belles collections de tableaux au monde. Désinvolte, il passe ses journées à dormir dans le musée. Pour s'en débarrasser, la direction le charge de convoquer une toile jusqu'à Los Angeles. Mais les Américains sont persuadés que M. Bean est en fait d'un spécialiste de l'oeuvre du peintre dont ils organisent une rétrospective.

CINE + FRISSON 20.45

SWORDSMEN



Avec Donnie Yen, Takeshi Kaneshiro, Tang Wei, Jimmy Wang Yu
En 1917, dans un petit village du Yunnan, dans le sud-ouest de la Chine, Liu Jin-xi, papetier, bon père de famille, mène une vie simple et honnête. Sa vie bascule quand deux bandits viennent rançonner sa papèterie : l'affrontement, brutal, se termine par la mort apparemment accidentelle d'un des deux assaillants. Arrive l'inspecteur Xu Bai-jiu, chargé de l'enquête. Il constate que les défunts étaient de dangereux criminels.

TÉLÉVISION



20.55 Zoo



10.45 Petits secrets entre voisins
12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.35 Petits plats en équilibre
13.50 Météo
13.55 Les feux de l'amour
15.15 Une seconde chance pour Noël
17.00 Quatre mariages pour une lune de miel
18.00 Bienvenue à l'hôtel
19.00 Money Drop
19.55 Météo
20.00 Journal
20.35 Météo

- Dans la gueule du lion
Avec James Wolk, Nora Arnezeder, Nonso Anozie, Kristen Connolly
Jackson Oz, Américain organisateur de safaris au Botswana, en Afrique australe, découvre que des lions deviennent anormalement agressifs envers les humains. Dans le même temps, à Los Angeles, en Californie, des animaux s'échappent du zoo, provoquant la mort de trois personnes. Sur place, la journaliste Jamie Campbell enquête sur l'affaire au cours de laquelle elle rencontre Mitch Morgan, un vétérinaire.
23.30 Les experts : Miami



20.55 La France a un incroyable talent

09.00 M6 boutique
10.00 Desperate Housewives
12.40 Météo
12.45 Le 12.45
13.15 Scènes de ménages
13.40 Météo
13.45 L'étrange Noël de Lauren
15.45 L'arbre des voeux
17.20 Les reines du shopping
18.35 Objectif Top chef
19.40 Météo
19.45 Le 19.45
20.10 Scènes de ménages

- 2e demi-finale
Présenté par Alex Goude, Hélène Ségara, Gilbert Rozon, Kamel Ouali
Les dix derniers demi-finalistes de l'émission se produisent ce soir en direct avec un numéro inédit. Ils sont répartis en deux groupes de cinq. Dans chaque équipe, deux finalistes seront désignés : l'un par le jury, l'autre par les votes des téléspectateurs. Mais tout espoir n'est pas perdu pour les autres puisque l'invité exceptionnel qui rejoint les jurés Gilbert Rozon, Hélène Ségara, Eric Antoine et Kamel Ouali est équipé d'un «golden buzzer».
23.10 La France a un incroyable talent, ça continue



21.00 Championnat de France Ligue 1

12.15 The Big Bang Theory
12.45 La nouvelle édition
14.05 Ray Donovan
15.50 Rencontres de cinéma
16.10 Le labyrinthe
18.00 Moonlight Serenade
18.10 The Big Bang Theory
18.35 Album de la semaine
18.43 Les tutos
18.50 Le grand journal
20.10 Le petit journal
20.50 Avant-match



- Nantes / Lyon
Rémi Riou et les Nantais doivent se méfier des Lyonnais ragaillardis cet automne. Les coéquipiers d'Alexandre Lacazette semblent avoir définitivement oublié leurs soucis du début de saison. Entre la 10e et la 13e journée, IOL a en effet aligné trois victoires consécutives, infligeant notamment une cinglante défaite (3-0) à Saint-Etienne, ce qui lui a permis de s'emparer de la deuxième place derrière le PSG.
22.55 Jour de foot
23.29 Bande de filles
01.15 Repas de famille



12.55 Peppa Pig
13.30 Une saison au zoo
15.25 Les lapins crétiens : invasion
15.50 Les Tortues Ninja
16.35 Ninjago
17.45 Les as de la jungle à la rescousse
18.45 Une saison au zoo
20.46 Monte le son, la quotidienne
20.55 Edward aux mains d'argent
22.30 Les animaux du zoo
00.05 On n'est plus des pigeons !

11.20 Friends
13.35 NT1 infos
13.45 Une belle fête de famille
15.35 La villa des coeurs brisés
18.15 Grey's Anatomy
20.55 7 ans de mariage
22.50 Je préfère qu'on reste amis...
00.45 American Pie : Le livre des secrets

10.20 @ vos clips
11.50 W9 Hits
12.50 Malcolm
16.40 Un dîner presque parfait
18.50 Les princes de l'amour
20.15 Les Simpson
20.40 La petite histoire de France
20.50 Météo
20.55 Empire



Deux Français écroués après avoir tenté de rejoindre Daech en Libye



Deux Français ont été écroués mi-novembre à Paris, soupçonnés d'avoir voulu rejoindre l'organisation Etat islamique (Daech) en Libye via la Tunisie, une première judiciaire en France pour les filières djihadistes, a appris lundi l'AFP de sources judiciaires. Arrêtés dans le sud de la Tunisie, près de la frontière avec la Libye, les deux hommes, âgés de 19 et 20 ans, qui ne se connaissaient pas avant de quitter la France, ont été remis aux autorités françaises le 13 novembre, selon des sources proches du dossier et judiciaire. Le premier est originaire de Lyon et le second de Marseille. Selon leurs déclarations, ils comptaient s'entraîner en Libye avec l'objectif d'aller ensuite combattre dans les rangs de l'EI en Syrie. Même si l'objectif affiché par les deux hommes était de se rendre en Syrie, c'est la première fois que la Libye apparaît dans une des quelque 200 procédures judiciaires françaises d'envoi de combattants sur les terres de djihad, relèvent les sources. La petite amie de l'homme résidant à Marseille, une convertie de 20 ans, a également été inculpée pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Elle a aussi été écrouée.

Pacte UE-Turquie pour freiner l'afflux de migrants



Les Européens ont scellé dimanche un plan d'action avec la Turquie pour freiner le flux de migrants vers l'UE, en se gardant d'être trop précis sur les contreparties aux Turcs, venus décrocher une relance de leur processus d'adhésion. L'ambiguïté des promesses du sommet réuni à Bruxelles n'a pas empêché la Turquie de saluer un "jour historique" sur le chemin de son adhésion à l'UE, alors que le pays est montré du doigt pour ses violations des droits de l'homme. Cette rencontre inédite entre les 28 membres de l'UE et la Turquie a en tout cas entériné l'aide de trois milliards d'euros que les Européens verseront pour aider Ankara à mieux accueillir les réfugiés syriens.

Et pour éviter qu'ils cherchent à rejoindre l'Europe, dont l'unité vacille sous la pression migratoire. En quatre ans et demi, la guerre en Syrie a fait plus de 250.000 morts et près de 12 millions de déplacés et réfugiés. La Turquie - qui en accueille déjà plus de 2,2 millions - a donc obtenu la garantie qu'elle ne porterait plus seule ce fardeau financier. "Nous allons contrôler très précisément l'utilisation des 3 milliards d'euros", a promis le président de la Commission européenne.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Trois gardes-frontières saoudiens tués dans un accrochage

Trois gardes-frontières saoudiens ont été tués à la frontière avec le Yémen lors d'un accrochage avec des "éléments hostiles" qui ont tenté de s'infiltrer en territoire saoudien, a annoncé lundi le ministère de l'Intérieur. Un porte-parole du ministère a ajouté que l'accrochage s'était produit dimanche soir à Harath, dans la province de Jazane, qui est fréquemment la cible d'attaques depuis le nord du Yémen, contrôlé par les rebelles chiites Houthis pro-iraniens.

Dans un bref communiqué publié par l'agence officielle Spa, le porte-parole a précisé que "des éléments hostiles ont tenté de s'infiltrer dans le royaume (saoudien) en attaquant à l'arme automatique et aux obus deux tours d'observation des gardes-frontières". "Les gardes-frontières ont repos-



été et obligé les assaillants à s'enfuir" après un accrochage qui a coûté la vie à trois soldats saoudiens, a-t-il dit. Ce bilan porte à six le nombre des personnes dont la mort a été annoncée en

Arabie saoudite en moins de 48 heures. Dimanche, le ministère de l'Intérieur avait fait état de la mort d'un garde-frontières et de deux civils yéménites par des tirs en provenance du Yémen.

Les raids russes en Syrie ont tué plus d'un millier de terroristes



Les frappes menées par la Russie en Syrie ont tué quelques 1.017 du groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique"

(Daech) et du Front Al-Nosra, depuis le début de l'intervention militaire russe le 30 septembre, a rapporté lundi une ONG. Ces raids

ont tué 419 éléments de Daech, et plus de 598 éléments du Front Al-Nosra, branche syrienne d'Al-Qaïda, a précisé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). L'ONG a par ailleurs recensé en outre, 485 victimes civiles, dont 117 enfants de moins de 18 ans et 47 femmes.

Daech contrôle depuis l'an dernier de larges pans de territoire en Irak et en Syrie. La Russie mène depuis le 30 septembre des bombardements aériens en Syrie pour soutenir le gouvernement Damas. Depuis 2011, le conflit syrien a fait plus de 250.000 morts alors que plus de 10 millions de Syriens ont fui leurs foyers, selon des estimations.

L'Iran s'oppose à une réunion d'opposants syriens en Arabie saoudite

L'Iran est hostile à une réunion des groupes d'opposition syriens que veut organiser l'Arabie saoudite mi-décembre, a rapporté lundi le site d'information de la télévision d'Etat. A la mi-novembre à Vienne, des diplomates de 17 pays, dont l'Iran, s'étaient mis d'accord sur le principe d'une transition politique en Syrie dans une période de six mois à partir du 1er janvier, avec la tenue d'élections générales dans les 18 mois qui suivent. Il avait également été décidé de fixer une liste des groupes d'opposants syriens susceptibles de participer à un dia-

logue inter-syrien. "La réunion des opposants syriens à Ryad est contraire à la déclaration de Vienne 2 et l'Iran n'approuve pas les actions en dehors de cette déclaration", a dit Hossein Amir-Abdollahian, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères. "A Vienne, il avait été décidé que l'émissaire de l'ONU en Syrie tente de fixer la liste des opposants après des consultations élargies", a-t-il ajouté. Le diplomate iranien a également affirmé que "l'Arabie saoudite n'a pas eu un rôle positif et constructif sur la Syrie au cours des cinq dernières années".



Deux Palestiniens tués par des tirs israéliens



Un Palestinien de 17 ans a été tué dimanche soir par la police israélienne lors de heurts à El Qods-Est, partie de la ville occupée et annexée par Israël, a annoncé le ministère palestinien de la Santé.

Ayman Abbassi, 17 ans, mort dans le quartier de Rass al-Amoud, sur le mont des Oliviers, est le 2ème Palestinien tué dimanche. Le ministère palestinien de la Santé avait annoncé qu'un Palestinien, dont l'identité n'a toujours pas été confirmée, a été tué par des tirs de soldats israéliens à la porte de Damas, dans la vieille ville d'El Qods. A l'annonce de sa mort, des heurts ont éclaté dans le quartier de Silwan, également dans la partie orientale d'El Qods, ont rapporté des témoins.

Les agressions israéliennes contre les Palestiniens ont fait plus d'une centaine de morts et 2.000 blessés depuis le 1er octobre à El Qods, en Cisjordanie et dans la bande de Ghaza, selon des chiffres officiels.

Risque d'attaque «imminente» à Kaboul selon l'ambassade US

Les Etats-Unis ont fait état lundi d'un risque d'attaque "imminente" dans la capitale afghane, alors que les autorités reprennent leurs efforts pour relancer des pourparlers avec les talibans. L'ambassade américaine à Kaboul a appelé à exercer une vigilance extrême dans les deux prochains jours, faisant état d'un "risque accru" sans donner de précisions quant aux cibles ou types d'attaques potentielles. "L'ambassade américaine a reçu des informations crédibles sur une attaque imminente à Kaboul (...) dans les 48 prochaines heures", a-t-elle indiqué sur le message d'alerte mis en ligne sur son site internet.

L'ambassade émet régulièrement des alertes de ce type, mais celle-ci intervient alors que des dirigeants afghans et pakistanais pourraient se rencontrer en marge de la conférence sur le climat à Paris. Une rencontre entre le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif et le président afghan Ashraf Ghani pourrait être une première étape vers la reprise des pourparlers entre Kaboul et les talibans, sous l'égide d'Islamabad.

EDITORIAL

Par Mahdi Boukhalfa

ET LA LOI DE FINANCES EST PASSÉE !

Le vote hier lundi à l'Assemblée du projet de loi de finances 2016 s'est fait à «couteaux tirés». Mais surtout «de force». L'expression n'est pas de trop avec ces incidents ayant émaillé une séance qui s'est tenue pratiquement comme sur un champ de bataille. Celui opposant les «pour» le PLF 2016 avec ses augmentations des prix, dont ceux des carburants, de l'électricité et du gaz, et les «contre» un projet décrié par l'opposition, qui voit dans ces augmentations la main de «l'oligarchie». En fait, la séance de vote du PLF 2016 aura été inédite, avec cet envahissement de députés de l'opposition dont ceux du PT, du FFS et de l'Alliance de l'Algérie verte, de la tribune pour bloquer le vote du texte. Une réaction en fait atavique pour bloquer l'approbation de ce projet de loi de finances dont les amendements introduits à certains articles décriés ont été rejetés par les partis de l'alliance présidentielle. En toile de fond de cette réaction rare de députés à l'Assemblée nationale, jamais jusqu'ici, un vote n'a été émaillé de tels incidents; il y a ces nombreux articles dont les détails cachés font peur aux experts comme aux économistes de gauche ou de droite. D'autant que ces articles, rejetés ou amendés par l'opposition, ont été réintroduits mystérieusement dans la mouture finale du projet de texte de loi. En clair, ces articles, comme celui

ouvrant la voie à l'investissement privé dans le domaine public de l'Etat, ou le «66» qui anguisse Louisa Hanoune, inquiètent les parlementaires de l'opposition qui ont fait «des pieds et des mains» pour faire barrage à leur adoption. Les fortes oppositions au sein de l'hémicycle au projet de loi de finances 2016 montrent, d'une manière extraordinaire et tout aussi angoissante, l'énorme fossé qui sépare les parlementaires au sein de l'APN. Mais, surtout jusqu'où iront certains d'entre eux, à tort ou à raison, pour ou contre la volonté populaire ou ceux qui la représentent à l'APN, pour satisfaire des intérêts de castes, de classes ou de lobbies? La colère de la passionaria du PT, par presse interposée, et les débordements de ses militants et ceux du FFS, en particulier, lors de la séance de vote se justifient-ils? Ses craintes quant au bradage des acquis sociaux de l'économie algérienne, du patrimoine foncier public sont-elles tout autant justifiées? Certes, les hausses des taxes et prix de produits de large consommation, dont les carburants et les ta-

rifs de l'électricité, sont impopulaires et disproportionnés par rapport à un pouvoir d'achat en chute libre que va, de toute manière, imposer la loi de finances 2016, qui ne parle pas beaucoup justement de l'effritement dangereux du niveau de vie des Algériens. Car, si le gouvernement a peur des lendemains qui «déchantent» avec une baisse «terrorisante» des cours du brut et donc des recettes pour les deux prochaines années, sécurisées par les 161 milliards de dollars de réserves de change, le danger est tout autant immédiat et violent pour les bas salaires. Qui, au demeurant, restent socialement fragiles, et n'ont ni les moyens ni les capacités mentales d'affronter une seconde et violente crise économique après l'épisode de la cessation de paiement des années 1990 et le démantèlement de milliers de PME, entre mises à la casse et privatisations. En ces temps-là, le brut avait atteint les 10 dollars le baril. Aujourd'hui, il est à un peu plus de 40 dollars, mais les termes de la crise pétrolière ont changé. Le coup de force à l'APN pour la réintroduction d'articles controversés et supprimés aura mis le feu aux poudres hier à l'Assemblée, qui s'est transformée en tribune ouverte à la rue où sont sortis les députés, écoeurés par une loi de finances qui va faire mal aux Algériens. Au-delà de la crise pétrolière. Mais qui va récolter les morceaux?